

Repenser le développement territorial ?

Confrontation des modèles d'analyse
et des tendances observées
dans les pays développés

Repenser le développement territorial ?

Confrontation des modèles d'analyse
et des tendances observées
dans les pays développés

Magali Talandier
Laurent Davezies

Plan Urbanisme Construction Architecture
Directeur de la publication : Emmanuel Raoul
Responsable de l'action : Nicole Rousier
Coordination de la publication : Martine Vernier
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer
PUCA / Grande Arche de la Défense
Paroi Sud – 92055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 63 82 – Fax : 01 40 81 24 46
Site : www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Collection « Recherche » du PUCA n° 198
en vente au CERTU – 9, rue Juliette Récamier – 69456 Lyon Cedex 06
Tél. : 04 72 74 59 59 – Fax : 04 72 74 57 80
Site : www.certu.fr

Préambule

En septembre 2004, le PUCA a lancé un programme exploratoire de recherche prospective en Europe. L'un des objectifs poursuivis était de faire un état des lieux des questions de recherche. Comment les chercheurs des autres pays européens abordent-ils les questions posées par l'évolution des villes et des territoires ? Les modes de questionnement français sont-ils aussi les leurs ? Dix thématiques étaient proposées aux chercheurs, dont l'économie urbaine et/ou l'économie productive.

Parmi les projets d'état des lieux, celui proposé par Laurent Davezies et Magali Talandier intitulé « L'émergence d'une macro-économie locale en Europe ? La prise en compte du facteur résidentiel dans les logiques de développement territorial », a retenu l'attention du jury. C'est ce travail qui, après présentation et discussion, fait l'objet de la présente publication. Contribution stimulante aux controverses sur les modes d'analyse du développement local et les modes d'action pour le soutenir, cet ouvrage peut intéresser tous ceux, responsables locaux, professionnels du développement local, chercheurs et enseignants, qui sont concernés par l'économie des territoires.

Sommaire

Introduction Générale	7
Chapitre I : Les dynamiques territoriales observées dans les pays industriels	11
I - Les évolutions territoriales aux Etats Unis	15
II - Les évolutions territoriales en Europe	23
III - Les évolutions récentes du développement territorial dans les pays européens	27
III-1 - La géographie de la valeur ajoutée et des revenus	27
III-2 - La géographie des retraités	34
III-3 - La géographie de l'emploi « protégé »	36
III-4 - La géographie de la dynamique démographique	39
IV - Les facteurs de développement territorial : un ensemble composite	42
Chapitre II : Les représentations du développement économique territorial	45
I - La Nouvelle Economie Géographique	48
Les fondements de la Nouvelle Économie Géographique	50
Principes et applications de la Nouvelle Économie Géographique	52
II - Développement endogène et systèmes productifs localisés	59

III - Les approches par la demande. Le territoire – cadre de vie de la population	66
La théorie de la base revisitée	67
De nombreuses estimations de l’impact des moteurs non productifs sur le développement local	69
L’impact du tourisme sur les territoires	69
L’impact des retraités sur les territoires	71
L’impact des migrants alternants sur les territoires	74
Les transferts publics et sociaux	75
Consommation et territoires : le parent pauvre des représentations	78
Une étude intéressante mais ancienne	78
Consommation, lien social et formes urbaines	80
Consommer la ville	81
 Chapitre III : un écart grandissant entre faits et représentations : un essai d’explication	 87
I - L’homogénéité des représentations du développement territorial	91
II - Economie spatiale et économie territoriale	95
III - Territoire facteur de production ou territoire cadre de vie de la population ?	103
IV - Croissance ou développement ?	107
V - Le procès de la théorie de la base économique	110
VI - Un certain déficit d’ajustement des analyses économiques territoriales?	113
 Résumé et Conclusion générale	 121
 Bibliographie	 125

Introduction Générale

Un certain nombre de travaux développés récemment en France ont fait émerger une représentation nouvelle du développement territorial, mettant en avant une dimension « résidentielle », voire « présenteielle¹ » du développement économique local qui était jusqu'alors exclusivement pensé comme « productif ». L'équipe de l'CEIL, à l'Université Paris 12 (Institut d'Urbanisme de Paris) a développé une acception renouvelée de la vieille « théorie de la base économique ». A partir du revenu et de la consommation, la théorie de la base revisitée permet de révéler et de comprendre les évolutions actuelles des territoires français qui démentent ce que les seules analyses productives laissaient prévoir.

Le principe de cette théorie est élémentaire et repose sur l'identification de deux grands secteurs économiques locaux : le premier contribue à capter les revenus de l'extérieur, l'autre travaille à satisfaire la demande locale. Le premier secteur, dit basique, est inducteur du développement entraînant, par effets multiplicateurs, la croissance du revenu, de l'emploi et du peuplement. Le second, dit domestique, est induit par le premier. Il s'agit donc d'un modèle combinant *offre* territoriale, au sens large, et *demande*. La mise en œuvre de cette approche procède d'une analyse détaillée de la formation des revenus sur le territoire, ce qui constitue aussi, en soi, une innovation dans les analyses territoriales.

Cette théorie a été largement mobilisée jusque dans les années 1980, par Hoyt, North ou encore Tiebout pour les travaux les plus connus. Mais, en

1. Il faut créditer Christophe Terrier pour l'invention du terme « économie présenteielle », qui dérive des ses travaux au sein du ministère du Tourisme (Terrier et alii, 2005).

1985, Richardson tire le bilan de ces décennies de travaux en déclarant que les « *modèles issus de la théorie de la base doivent être enterrés sans espoir de résurrection* » (Richardson, 1985, p.646, cité par Gonnard, 2001, p.3). L'une des raisons principales de ce relatif échec de la théorie de la base tient à la façon dont elle a été mise en œuvre. Exprimée clairement en termes de *revenus* extérieurs, l'essentiel des recherches menées l'ont pourtant appliquée en termes d'*emplois* pour des raisons de disponibilités statistiques, rendant peu à peu la méthode obsolète, ... la méthode mais pas le modèle.

En 1995, Loeiz Laurent remobilise cette théorie sur des données de population. Les populations qui alimentent la base d'un territoire sont, pour Laurent, les employés des secteurs exportateurs mais aussi les touristes, les migrants alternants, les étudiants etc. Loeiz Laurent met ainsi l'accent sur les composantes non productives du développement local. Instructive, cette approche par la population pose des problèmes conceptuels que résout l'approche par les revenus (Davezies, 2003a et 2003b).

Le développement des territoires dépendrait, non pas de la richesse qu'ils créent (la « croissance locale »), mais des revenus (i) qu'ils captent (ou revenus « basiques » comprenant la production, bien sûr) et (ii) de leur circulation dans les territoires (consommation). Or, comme l'a mesuré Laurent Davezies, le plus gros des revenus « basiques » qui viennent de l'extérieur alimenter les territoires ne sont pas directement liés à l'efficacité productive des territoires, mais à des mécanismes publics et résidentiels (les deux pouvant s'alimenter mutuellement), d'où l'expression de base ou d'économie « résidentielle »². La transformation de ces revenus venus d'ailleurs en consommation locale stimule des secteurs locaux produisant des biens et services répondant à la demande locale. Ce deuxième mécanisme, d'économie domestique largement protégée de la concurrence internationale³ et des délocalisations, dépend de la « propension à consommer localement » des ménages présents sur le territoire.

2. Ce qui est une acception différente du terme que l'Insee a diffusé ces dernières années – comme s'il découlait de travaux originaux menés en son sein –, et qui désigne pour lui ce que nous appelons « économie domestique ».

3. Du point de vue d'un territoire, la demande de ses ménages a une immobilité que n'ont pas les facteurs de l'offre productive des secteurs mondialisés. Que la demande locale soit servie par des entreprises locales ou étrangères ne fait pas varier – ou peu – la présence de ces activités sur le territoire et leur capacité à employer des actifs locaux. La demande des populations présentes sur un territoire ne se délocalise pas comme peut le faire une usine de boulons !

Les implications de cette distinction croissance-développement, inscrite dans les faits, mériteraient de nombreux travaux pour en mesurer les enjeux. Du côté positif, elle permet d'éclairer le fait, qui finissait par se fondre dans l'oubli, que la question de l'économie des territoires, dans le sens de leur développement, est pour beaucoup, voire pour l'essentiel, dans la main des élus locaux, départementaux et régionaux. Les élus ne sont pas impuissants face à la mondialisation et aux choix de grands groupes anonymes qui seuls feraient ou déferaient leurs territoires. Les questions d'aménagement, de qualité urbaine ne sont pas distinctes de celles du développement et même de la croissance locale. À l'heure d'un basculement démographique qui fait que la population active de ce pays va commencer à décroître (toutes choses égales par ailleurs en matière de taux d'activité féminine, d'immigration et d'âge de départ à la retraite), le facteur rare n'est pas, et sera moins encore à l'avenir, le capital mais bien la main-d'œuvre. Or, comme en témoignent les mécanismes migratoires actuels, les choix de localisation des jeunes actifs sont plus hédonistes aujourd'hui qu'hier. Nos grands parents ont migré pour aller travailler « en ville », peut-être seront-ce les entreprises qui demain migreront vers les territoires « résidentiels » pour profiter du travail de nos enfants.

Une autre question est de savoir si ce qui est « bon » pour nos territoires, dont le développement n'a jamais été aussi équilibré alors que l'économie mondialisée n'a jamais été aussi « cruelle », est bon aussi pour la nation... Le bras de fer entre d'une part l'aménageur du territoire que sont nos régulations et nos organisations sociétales et d'autre part son déménageur, au profit des métropoles, que serait la « mondialisation libérale », semble se jouer finalement à l'avantage du premier !

La déconnexion entre enjeux de développement territorial et de croissance nationale (et donc, à terme, de développement), fait que les territoires, en « développement sans croissance » bénéficiant de redistributions, publiques et au moins autant privées, contribuent aujourd'hui à déstabiliser des territoires productifs qui eux connaissent une « croissance sans développement ». Jusqu'à quel point (en matière de décentralisation, notamment) la dissociation des intérêts et des enjeux locaux, régionaux et nationaux permet-elle de maximiser le bien-être collectif ou d'y porter atteinte ?

Notre système social est largement assis sur le principe que la poursuite des intérêts individuels conduit à l'intérêt général. Y compris quand ces intérêts individuels sont contradictoires comme ceux du travail et du capital. William Alonso (1964), pourtant, signalait déjà dans les années 60 que la somme des intérêts des territoires régionaux ou locaux pouvait s'opposer à celui de la

nation. Ce qui est vrai pour les gens peut se révéler faux pour les territoires, et la poursuite des intérêts, divergents, de ces derniers peut parfaitement nous éloigner de l'intérêt général.

La notion de développement « productivo-résidentiel » fait son chemin dans les territoires français et est aujourd'hui largement reprise par les acteurs publics locaux ou régionaux. Ces analyses visent à mieux comprendre la déconnexion croissante, et à priori énigmatique, que l'on peut observer, depuis les années 1980, entre *croissance* régionale ou locale et *développement* régional ou local. De finement conceptuelle, hier, cette distinction entre les deux notions devient aujourd'hui évidente pour qui compare données spatialisées de PIB d'une part, de revenu, d'emploi et de peuplement d'autre part : ce sont les territoires les moins productifs qui connaissent aujourd'hui les meilleures performances de développement territorial !

Cet ouvrage vise à répondre aux questions posées par le PUCA aux auteurs sur le caractère général, ou non, de ces nouvelles approches françaises ; sur leur inscription, ou non, dans un courant de représentation commun aux grands pays industriels. Observe-t-on des évolutions territoriales comparables dans les régions européennes ou nord américaines, avec l'émergence significative de modèles, de développement non métropolitains et une déconnexion entre croissance et développement territorial ? La littérature académique qui inspire experts et administrations a-t-elle intégré ces évolutions ? Quels nouveaux développements de la « théorie de la base » ou autres approches permettent, comme en France, d'offrir une représentation du développement territorial qui complète l'approche métropolitaine de la « nouvelle économie géographique » ?

Cette analyse de la relation qu'entretiennent phénomènes observables et représentations théoriques dans les pays industriels repose sur une première comparaison des grandes tendances territoriales observées aux Etats-Unis et dans les pays européens. Ce premier chapitre essaie de montrer en quoi les évolutions observées en France sont, ou non, singulières. Le deuxième chapitre dresse un panorama critique de la littérature passée et actuelle, fondant les représentations des enjeux du développement territorial dans les pays industriels. Enfin, le troisième chapitre propose quelques pistes de réflexion et tentatives d'explication issues de la mise en regard et du constat d'un certain désajustement de la littérature académique internationale avec les évolutions constatées.

Chapitre I : Les dynamiques territoriales observées dans les pays industriels

La mondialisation de la production a certes constitué un phénomène important durant les dernières décennies. Elle a consisté notamment en une libéralisation des échanges internationaux, donc une mise en concurrence accrue entre les territoires productifs mondiaux, ainsi qu'en une internationalisation du capital. Il ne s'agit pour autant pas d'un bouleversement absolu, pour aujourd'hui et plus encore pour demain, contrairement à ce que suggère l'émoi actuel des auteurs autour de la question de la mondialisation. Comme l'indique Robert Boyer : « *Le fait que le taux d'exportation pour l'ensemble des pays développés passe de 9 % avant 1967 à 14 % au début des années 70 et qu'il reste ensuite sensiblement constant tout au long des années 80 et 90 suggère que l'on serait passé d'un régime de croissance centré sur la demande intérieure à un autre tiré par les exportations, mais que l'essentiel de l'adaptation soit déjà intervenu* ». ⁴ Il ne peut y avoir indéfiniment une montée des exportations-importations dans les PIB des nations au-delà d'un certain seuil, du fait notamment de l'existence des marchés intérieurs et des fonds publics qui voient eux aussi leur part dans les PIB augmenter à un rythme rapide.

Les grands pays, à vaste marché intérieur, ne sont affectés qu'à la marge par cette montée des échanges internationaux de biens et de services. Les États-Unis mais aussi le Japon n'ont ainsi pas franchi, et de loin, en termes de « taux d'exportation », la barrière des 20 % de leur PIB et n'ont enregistré, depuis les années 1960 qu'une petite progression, en points de PIB, de leur ouverture au

4. Robert Boyer (1996) « la globalisation : mythes et réalité » communication au colloque du GERPISA- Université d'Evry. « Mondialisation ou régionalisation ? » Novembre 1996.

commerce international (une demi-douzaine de points pour les USA, à peine un ou deux pour le Japon). Les petits pays, en revanche, comme la Belgique ou l'Irlande ont, du fait de leur taille, des taux d'exportation (et d'importation) plus proches des 70 %. Dit autrement, Dublin, Cork ou Anvers sont des villes autrement plus exposées à la mondialisation que ne le sont Tokyo, New-York ou Los Angeles, qui, elles, entretiennent l'essentiel de leurs échanges avec leur pays respectif. Ces petits pays ont connu une beaucoup plus forte croissance de leur taux d'ouverture (de l'ordre de 30 points de PIB, par exemple, pour la Belgique) toujours du fait de leur petite taille et de la croissance mondiale (plus de produits et services demandés localement et qui ne peuvent être produits localement appellent plus d'importations et d'exportations).

La France, pays de taille intermédiaire – et pionnière de l'intégration européenne –, enregistre une croissance significative de ses échanges internationaux : avec un taux d'ouverture⁵ de l'ordre de 13 % en 1960, de 20 % en 1990 et de 26 % en 2003, soit une progression de 13 points de PIB. Mais si on la compare avec ce qu'ont été d'autres changements socio-économiques majeurs opérés dans le même temps, il n'est pas sûr que la dynamique de mondialisation mérite à elle seule une telle focalisation de la littérature.

La montée en puissance, notamment, des fonds publics a été, dans le même temps, générale dans les pays industriels et peut-être plus forte en France que dans beaucoup d'autres pays. Les dépenses publiques représentaient, selon l'OCDE (Madison, 1995), 28 % du PIB français en 1950, 39 % en 1973, 51 % en 1990 et 55,4 % en 2003⁶. Soit une progression de l'ordre d'une vingtaine de points de PIB entre 1960 et aujourd'hui (à comparer aux 13 de taux d'ouverture évoqué plus haut). Tous les pays industriels n'ont pas suivi exactement le même chemin ni atteint les mêmes taux de dépense publique, mais la tendance est quand même générale : les pays de la zone Euro, par exemple, se retrouvent en moyenne aujourd'hui avec des dépenses publiques représentant 49 % de leur PIB.

On voit donc, à la lumière de ces quelques chiffres, que le changement le plus puissant des trente années passées a plutôt été la montée des régulations et des systèmes de mutualisation intra-nationaux – et, comme on le verra, à forts

5. Le taux d'ouverture est le rapport (exportations + importations) / (PIB x 2)

6. Cette dernière donnée est avancée par Jacques de Larosière (2004) *Comment l'Europe peut-elle rattraper l'économie américaine ?* Conférence à l'Académie des Sciences Morales et Politiques du 6 décembre 2004.

effets territoriaux – que celle des dérégulations et de la « mondialisation libérale », également à forts effets territoriaux, certes, mais dans une moindre mesure. A force de déplorer, depuis des décennies, le « retrait de l'Etat », un grand nombre d'auteurs critiques ont fini par y croire, alors que la réalité mesurable, sur la moyenne période, nous raconte l'inverse⁷. L'idée, également, que la mondialisation, l'Europe et la décentralisation remettraient en cause celle de la nation – comme il est désormais convenu de l'affirmer – se heurte à l'observation d'une forte montée des mécanismes non marchands intra-nationaux. Et ce sont souvent ces mécanismes qui ont le dernier mot en matière de développement territorial.

Si l'on prend cependant le seul cas français, on peut montrer comment se « décline » concrètement le genre de grandes évolutions qui n'ont pas un rapport immédiat avec la mondialisation et qui ont pu avoir des effets significatifs sur la géographie du développement territorial.

En France, entre 1980 et 1996, les effectifs des agents publics passent de 4,6 à 5,4 millions d'employés, et ils passent en gros du cinquième au quart de l'emploi français. Soit une augmentation de l'ordre de 800 000 emplois (dont pratiquement 400 000 pour la seule fonction publique locale). La croissance du nombre d'emplois salariés privés (Unedic), sur la même période 1980-1996 n'est que de 435 000, ce qui signifie que le seul secteur public local a créé pratiquement autant d'emplois salariés que les entreprises industrielles et commerciales dans la période (les fameuses « firmes » qui pour les auteurs font et défont les territoires).

Le nombre total d'emplois passe, en France, de 1982 à 1999 de 21,6 à 22,8 millions, soit une croissance de 1,2 million d'emplois. Le rapprochement de ces chiffres avec les données avancées plus haut, suggère donc qu'en gros, les deux tiers de la création nette d'emplois du pays, depuis 20 ans, a été le fait du secteur public... avec des effets sur les territoires qui n'ont évidemment

7. Il est vrai qu'un certain nombre de pays européens tentent et parviennent actuellement à infléchir le poids des prélèvements obligatoires, mais ils sont beaucoup moins nombreux qu'on le pense souvent : entre 1990 et 2000, le poids des prélèvements obligatoires dans le PIB a progressé au Danemark (47,1 % - 48,4 %), en Finlande (44,7 % - 46,5 %), en Belgique (43,2 % - 46 %), en France (43 % - 45,5 %), au Luxembourg (40,5 % - 42 %), en Autriche (40,5 % - 43,3 %), en Italie (38,9 % - 42,3 %), au Royaume-Uni (35,9 % - 37,7 %), en Espagne (33 % - 35,3 %), en Grèce (29,3 % - 38 %)... et il n'a reculé – faiblement – qu'en Suède (53,6 % - 53,3 %), au Pays-Bas (42,8 % - 41,8 %) et en Irlande (33,5 % - 31,5 %). Dans le même temps, le poids des prélèvements continuait à progresser aux Etats-Unis... (données OCDE).

que peu de raisons de ressembler à ceux que produit la compétition mondialisée des secteurs marchands...

Le nombre de femmes actives occupées progresse, de 1980 à 1999, de 8,6 à 10,3 millions quand le nombre d'actifs occupés masculins s'infléchit de 13 à 12,7 millions. En bref, quand le groupe des femmes actives occupées augmente de 1,7 million, celui des hommes se réduit de 300 000 unités. Ce changement majeur signifie que la création nette d'emplois n'est, depuis 20 ans, que *le seul fait des femmes et pour l'essentiel dans le secteur public* ! La redistribution des revenus du travail entre les ménages – avec certains bi et d'autres mono actifs – constitue à l'évidence, dans le registre des changements socio-démographiques – une explication au moins aussi importante de la montée des inégalités sociales et spatiales dans la société française que ne l'est la seule explication par la « mondialisation ».

Le nombre de nouveaux retraités, entre 1982 et 1999, est 2,3 fois celui des nouveaux actifs occupés (+ 3,23 millions contre 1,44). Le nombre des retraités représentait 34 % de celui des actifs occupés en 1982... et 46 % en 1999. On a là encore un mécanisme puissant contribuant à une répartition du revenu entre les territoires différente – pour ne pas dire inverse – de celle qui ne sanctionnerait que les « productivités marginales du travail » des territoires.

Tous ces mécanismes sociétaux, et d'autres encore, sont à l'œuvre depuis plus de 20 ans dans les pays industriels, à des degrés divers, et posent la question du développement économique, social et territorial dans des termes plus complexes que ceux exposés dans le « manuel » tel qu'on le trouve dans nos grandes universités européennes.

Avant de procéder à une analyse de l'ensemble de la littérature internationale de ce « manuel », et de ce qu'elle vise à prédire en matière de développement territorial, il est important de prendre plus précisément la mesure des phénomènes que connaissent les différents pays. Y a-t-il des tendances territoriales communes aux pays industriels ou bien chacun d'eux connaît-il des situations et des dynamiques régionales contrastées ? L'analyse par la « base économique revisitée » n'est-elle pertinente qu'en France, par absence de mécanismes similaires dans les autres pays industriels ?

I - Les évolutions territoriales aux Etats-Unis

Le premier pays qu'il convient d'étudier est celui dont provient l'essentiel des analyses économiques régionales et locales enseignées et mises en pratique aujourd'hui dans le monde : les Etats-Unis. Les théories actuellement dominantes qui y sont produites reflètent-elles, avant de les expliquer, la réalité du développement territorial dans ce pays⁸ ? Les phénomènes observés en France, notamment la divergence entre les dynamiques géographiques de création de richesse et de répartition du revenu y sont-ils absents ? Avec la montée de la mondialisation, assiste-on à une nouvelle « fracture territoriale », à une échappée, en termes élémentaires mais fondamentaux de PIB, de revenu et de peuplement, de la part des régions et des Etats les plus développés et les plus urbains et à un retour des disparités territoriales ?

Sans se livrer à un examen approfondi des dynamiques territoriales dans ce pays, il convient de s'arrêter à l'observation de quelques indicateurs fondamentaux afin de vérifier si l'on trouve des traces concrètes de l'idée-force de la nouvelle économie géographique : la concentration cumulative de la production dans les espaces dotés de fortes économies d'agglomération, ce que l'on appelle la « métropolisation ».

Le tableau 1 rend compte de l'évolution de la part d'Etats US choisis dans le PIB américain, entre 1977 et 2004. On a relevé les chiffres concernant les dix Etats les plus pauvres et les dix Etats les plus riches en 1977.

Première chose frappante – consternante pour qui croit vraiment à la thèse de la concentration tendancielle de la valeur ajoutée au profit de certains territoires – la contribution au PIB US des dix Etats les plus riches des Etats-Unis est restée sensiblement la même depuis plus de 25 ans (tableau 1) ! Ils passent de 35,5 % à 35,6 % du PIB US entre 1977 et 2004 (pour 31 % de la population US en 2000). Idem, à peu de chose près, pour les dix Etats les plus pauvres, qui voient leur part dans le PIB national varier de deux dixièmes de point ! Si l'enjeu de l'énorme littérature sur la concentration spatiale n'est que ces dixièmes de point de changement, il y a lieu de s'interroger sur le déficit de travaux sur les phénomènes qui, eux, ont connu de véritables bouleversements...

8. ... à l'instar de ce que l'on observe sur les théories de la décentralisation américaines qui tendent à devenir hégémoniques (dans le sillage d'un auteur fondateur comme Charles Tiebout), et qui érigent en modèle universel le fonctionnement territorial et communautaire décrit par Tocqueville qui ne correspond en rien à ce qu'a été la formation des nations dans l'essentiel des autres pays du monde.

**Tableau 1 : Part dans le PIB et le revenu US d'Etats choisis, en 1977 et 2003 :
les dix Etats les plus riches et les dix plus pauvres (en revenu par habitant 1977)**

	1977 en % GDP US	2003 en % GDP US	1977 en % revenu US	2003 en % revenu US	rev/ GDP 77	rev/ GDP 2003
les 10 plus pauvres (rev/hab)						
Part du revenu						
Mississippi	0.8 %	0.7 %	0.8 %	0.7 %	98.2 %	109.9 %
Arkansas	0.8 %	0.7 %	0.8 %	0.7 %	102.4 %	105.7 %
South Carolina	1.0 %	1.2 %	1.0 %	1.2 %	102.1 %	100.0 %
Alabama	1.3 %	1.2 %	1.4 %	1.3 %	101.1 %	107.4 %
Kentucky	1.4 %	1.2 %	1.3 %	1.2 %	92.6 %	98.1 %
North Carolina	2.2 %	2.9 %	2.1 %	2.6 %	95.1 %	89.3 %
Tennessee	1.7 %	1.9 %	1.7 %	1.8 %	97.5 %	97.2 %
West Virginia	0.7 %	0.4 %	0.7 %	0.5 %	94.1 %	111.8 %
Georgia	2.1 %	2.9 %	2.0 %	2.7 %	97.1 %	93.0 %
Louisiana	2.0 %	1.3 %	1.5 %	1.3 %	75.5 %	95.2 %
total	14.1 %	14.3 %	13.3 %	13.9 %	94.2 %	97.1 %
les 10 plus riches (rev/hab)						
Massachusetts	2.5 %	2.7 %	2.7 %	2.8 %	106.7 %	101.8 %
New Jersey	3.4 %	3.6 %	3.8 %	3.7 %	112.6 %	103.5 %
Illinois	5.8 %	4.6 %	5.8 %	4.5 %	100.0 %	98.5 %
Connecticut	1.5 %	1.6 %	1.6 %	1.6 %	111.3 %	103.1 %
District of Columbia	0.8 %	0.6 %	0.4 %	0.3 %	52.7 %	46.0 %
Delaware	0.3 %	0.5 %	0.3 %	0.3 %	94.6 %	66.0 %
New York	9.0 %	7.7 %	8.8 %	7.6 %	97.6 %	99.2 %
California	11.5 %	13.2 %	11.8 %	13.0 %	102.7 %	98.8 %
Nevada	0.4 %	0.8 %	0.4 %	0.8 %	95.5 %	100.3 %
Alaska	0.4 %	0.3 %	0.3 %	0.2 %	74.7 %	79.1 %
total	35.5 %	35.6 %	35.9 %	34.9 %	101.0 %	98.2 %

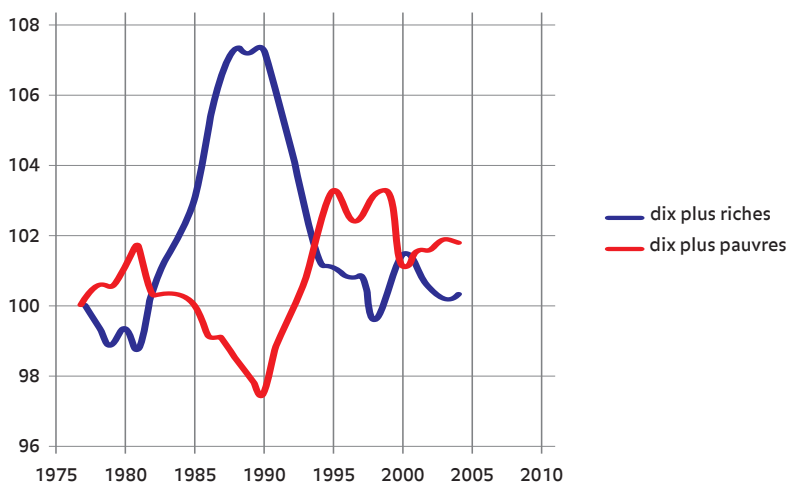
Source : Bureau of US Census

Il est vrai que derrière cette constante, on observe de profonds changements au sein de cette catégorie des 10 grands Etats : d'abord, comme le montre le tableau 1, certains Etats ont perdu (l'Illinois, New-York) et d'autres ont gagné des parts de PIB national (Californie, Nevada,...). Le graphe 2 montre que cette apparente constante dissimule un double mécanisme, de forte concentration dans les années 1980 (les 10 plus riches montent jusqu'à 38 % en 1990) puis réduction continue, jusqu'à revenir au point de départ aujourd'hui. En bref, depuis 15 ans, la part des dix Etats (« métropolitains ») les plus riches des Etats-Unis dans le PIB national n'a cessé de décroître quand celle des plus pauvres n'a cessé de s'accroître.

De façon générale, les Etats dont la croissance du PIB est la plus forte entre 1977 et 2004 n'ont pas été les Etats les plus riches ou les plus métropolitains. En termes de grandes régions, Rocky Mountains et Far-West devancent South West et les cinq autres grandes régions. L'Etat champion de la croissance du PIB sur la

période est le Nevada, suivi de l'Arizona, de la Floride, du Delaware et de la Georgie (cette dernière étant dans les dix Etats les plus pauvres évoqués plus haut !).

Graphe 2 : Part dans le PIB US d'Etats choisis – 1977 à 2004 :
les dix territoires les plus riches et les dix plus pauvres (en revenu par habitant 1977)
En indice (10 plus riches : 100=35,5 %, 10 plus pauvres 100=14,1 %)



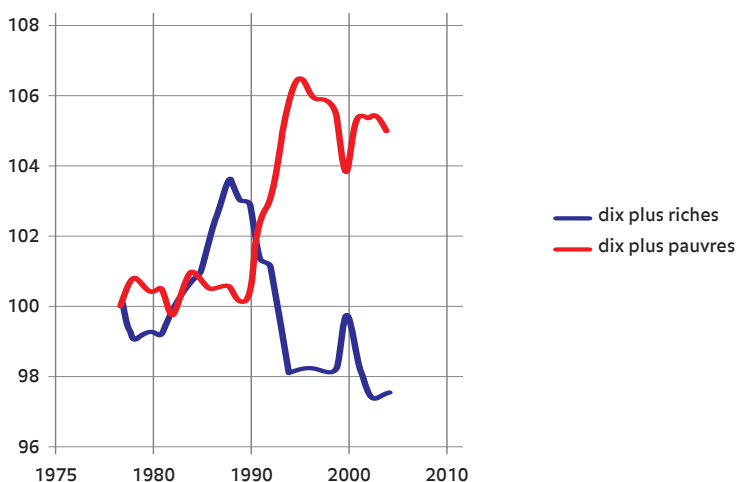
Source : d'après Bureau of US Census

Si l'on regarde du côté du revenu des ménages, on ne voit pas non plus de choc massif ni de loi générale. Le tableau 1 montre que les Etats les plus pauvres voient leur situation relative progresser faiblement avec de fortes différences entre eux. Globalement, on assiste à une sorte de « déchaînement » un peu désordonné entre PIB et revenu des Etats. Certains, parmi les pauvres, dont la part dans le PIB décroît, voient leur part dans le revenu se réduire également, mais moins fortement, ce qui leur permet d'avoir un ratio (part dans le revenu/part dans le PIB) qui s'améliore fortement. C'est le cas d'Etats comme le Mississippi, l'Alabama, l'Arkansas ou le West Virginia. Ce dernier, par exemple, passe d'un ratio 94 à 118 (ce qui signifie qu'il avait un niveau de revenu inférieur de 6 % à ce qu'il pouvait attendre de son PIB et qu'il dispose en 2004 d'un revenu supérieur de 18 %). En revanche, les Etats pauvres dont la part dans le PIB s'accroît, enregistrent une croissance du revenu plus faible et donc une dégradation de leur ratio !

Du côté des Etats riches, à part de PIB inchangée, leur part dans le revenu recule de 0,7 point et la plupart d'entre eux voient leur ratio (part de revenu/part de PIB) se dégrader. Ces données suggèrent là encore que les forces de l'équilibre territorial sont à l'œuvre et compensent, depuis une quinzaine d'années, celles du déséquilibre !

De façon générale, les disparités de revenu par habitant entre les Etats américains ont eu tendance à se réduire. Très nettement dans les années 1950-1960 et de façon plus heurtée depuis (graphe 4). Depuis le début des années 1970, on retrouve un mécanisme, bien connu aussi en Europe, lié à l'arrivée des perturbations macroéconomiques qui font se succéder, aux Etats-Unis comme en Europe, des phases de récession et de croissance rapide. Les phases de récession étant plus durement ressenties par les Etats riches, elles constituent des moments de réduction des disparités ; les phases de croissance bénéficiant d'abord aux régions riches, elles sont des moments d'augmentation de ces disparités. Comme le montre le graphe 5, la situation est confuse et ne renvoie pas à une loi élémentaire et générale qui serait favorable aux Etats pauvres ou riches : il y a largement autant d'Etats pauvres que de riches qui voient leur revenu augmenter plus vite que la moyenne fédérale.

Graphe 3 : Part dans le revenu US d'Etats choisis – 1977 à 2004 :
les dix territoires les plus riches et les dix plus pauvres (en revenu par habitant 1977)
En indice (10 plus riches : 100=35,9%, 10 plus pauvres 100=13,3%)

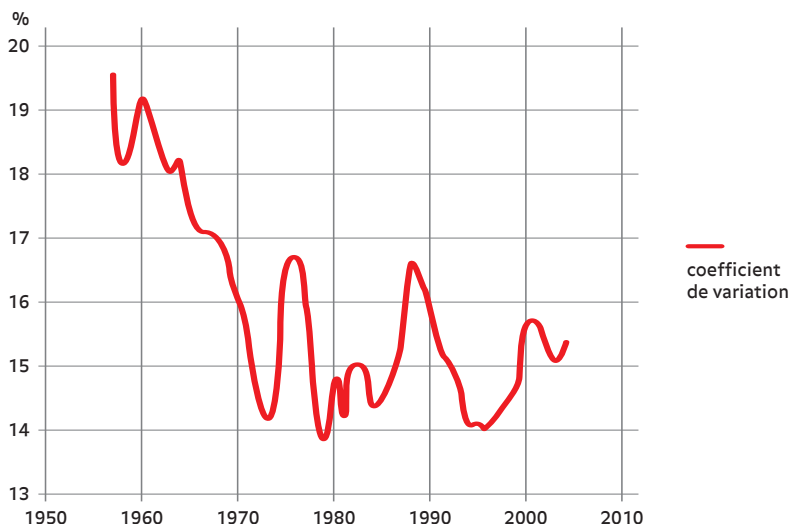


Source : d'après Bureau of US Census

Sans rentrer dans des analyses fines de la géographie économique, on voit bien à ces quelques chiffres qu'il n'y a pas de modèle général du développement territorial qui s'appliquerait partout, disqualifiant les Etats les moins compétitifs (et dotés de faibles PIB par habitant) et qui ne serait favorable qu'à ceux qui sont dotés des avantages territoriaux « métropolitains ». Si les « Villes Globales » de S. Sassen (1996) tournent désormais le dos au reste du pays, on voit qu'elles ne vont pas bien loin.

**Graphe 4 : L'évolution des disparités de revenu
entre les Etats US entre 1957 et 2004**

Coefficient de variation non pondéré par la population



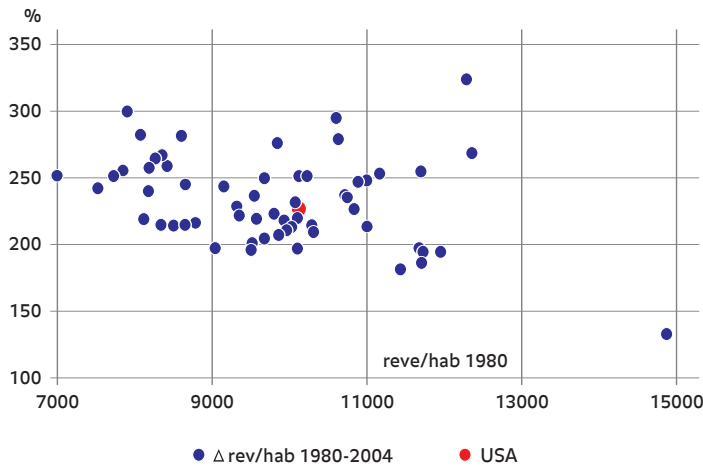
Source : d'après Bureau of US Census

La dissociation entre PIB et revenu, en volume comme en dynamique, des différents Etats n'apparaît pas traitée dans la littérature comme un facteur d'une importance décisive pour l'équilibre du développement territorial. Les études, déjà anciennes, menées par le Congrès ou par un certain nombre de chercheurs permettent de mettre en lumière l'existence de puissants mécanismes non-productifs de répartition du revenu entre les Etats, mais sans que leur rôle apparaisse à la place qui devrait leur revenir dans les explications globales du développement territorial et de l'évolution des disparités entre les régions et les Etats du pays. La question, notamment, du vieillissement et du gonflement, en parallèle, du nombre de personnes âgées et des montants de pensions de retraites n'est que peu ou pas intégrée aux analyses du développement territorial⁹. Pourtant, comme le montre le graphe 6, il y a de fortes raisons de penser que l'écart entre revenu et PIB des Etats s'explique en grande partie par la présence des retraités.

9. Il faut noter que si le nombre de plus de 65 ans a augmenté aux Etats-Unis de l'ordre de 12 fois plus vite que la population totale sur l'ensemble du XX^{ème} siècle, la décennie 1990 a été marquée par le fait qu'elle a augmenté moins vite que la population totale (contrairement à ce que l'on observe en Europe).

Graphe 5 : L'évolution des disparités de revenu
entre les Etats US entre 1980 et 2004

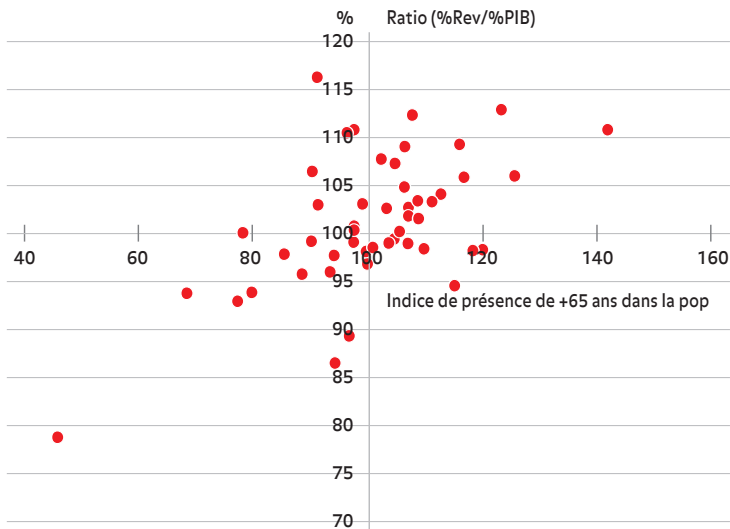
Relation entre le revenu par habitant des Etats et la croissance de ce revenu entre 1980 et 2004



Source : d'après Bureau of US Census

Graphe 6 : Relation entre la part de la population âgée de plus de 65 ans
et le « déchaînement revenu-PIB » des Etats américains . 2004

Le ratio pour un Etat donné est sa part du revenu fédéral rapporté à sa part du PIB fédéral



Source : d'après Bureau of US Census

D'un point de vue démographique, enfin, on voit aussi que nos dix Etats les plus riches ont actuellement une croissance inférieure à celle de l'ensemble national (+3,9 % pour les 10 premiers Etats, 4,5 % pour les autres, entre 2000 et 2004). C'est du reste un des points que nous ont enseigné les élections présidentielles américaines de 2004 qui ont vu les Etats les moins avancés sur le plan productif, à plus forte croissance démographique, et plutôt républicains, gagner des grands électeurs sur les Etat urbains, productifs, et plus souvent démocrates.

Alors que les approches américaines, dominantes en matière économie régionale, nous annoncent que la mondialisation, les « nouveaux rapports de la firme aux territoires » et la nouvelle géographie de la compétitivité constituent des facteurs nouveaux et cumulatifs de déséquilibre de développement régional, il est frappant de ne rien constater non plus quand on regarde les chiffres de population du pays – et on est là dans les fondamentaux premiers du développement territorial. Quel est l'Etat qui n'a cessé d'avoir le plus fort taux de croissance de sa population des années 1950 à aujourd'hui ? La Floride, qui est aussi l'Etat ayant la plus forte part de retraités dans sa population ! Les récentes prévisions du *Bureau of Census*, pour 2030, montrent que les Etats qui connaîtraient à l'avenir la plus forte croissance démographique seraient le Nevada, l'Arizona et la Floride (suivis du Texas, de l'Utah, de l'Idaho, ...), bien loin devant la Californie et plus encore de l'Etat de New-York ou du Massachusetts. Les données, étonnamment équilibrées, de croissance démographique des Etats ces dernières années ne rendent donc pas compte d'un processus « krugmanien », et nouveau, de concentration des populations dans les régions métropolitaines. Au contraire, comme le constate un récent rapport du *Bureau of Census* « *les années 1990 sont la seule décade du XX^{ème} siècle durant laquelle aucun des Etats n'a vu sa population se réduire* ». (Frank Hobbs & Nicole Stoops, 2002). Dit autrement, les quinze années passées sont marquées non par la fracture territoriale que nous prédisent les bons auteurs (ou peut-être leurs mauvais lecteurs !) mais plutôt par une « réparation » inédite dans le siècle passé. S'il y a une « nouvelle économie géographique », plus cruelle avec les territoires, il semble y avoir dans le même temps une nouvelle géographie économique qui l'est moins que jamais !

Si nos sociétés, à commencer par la société américaine, connaissent des problèmes et des difficultés socio-économique croissants, une plus forte sanction, positive comme négative, des avantages et des talents des agents, il est frappant de constater que cette évolution, inquiétante à bien des égards et particulièrement en termes de menaces sur la « cohésion », ne se cantonne qu'aux domaines sociaux et micro-spatiaux (par des ségrégations et disparités croissantes internes aux villes et aux régions), et ne laisse que peu de traces à l'échelle des grands territoires.

De la même façon qu'on a pu l'analyser sur le cas français¹⁰, il semble que les « grandes machines » sociétales (redistributions publiques et sociales, vieillissement, mobilités, ...) aient, aux Etats Unis aussi, des effets stabilisateurs suffisamment puissants pour compenser, finalement, le jeu des forces de l'inégalité entre des territoires très inégalement dotés d'avantages comparatifs productifs. Ces effets de stabilisation sont multiples et assez bien connus, pris séparément mais rarement signalés par la littérature comme suffisamment puissants, unis, pour, finalement, inverser la tendance « naturelle » liée au seul système productif. Il existe, on l'a dit, de nombreuses études américaines sur les effets redistributifs du budget fédéral, sur les effets du tourisme sur l'économie de telle ou telle région, sur l'économie des retraites (*retirement economy*) dans tel ou tel Etat. On trouve aussi dans la littérature américaine la notion d'absorbeur de choc (*shock absorber*) qui permet de comprendre pourquoi un territoire qui subit une crise conjoncturelle forte (fermeture d'entreprises, séisme, épuisement de ressources naturelles,...) n'en subit qu'un effet amorti. Toutes sortes de mécanismes, du reste plutôt mieux mesurés aux Etats-Unis qu'en Europe (Asdrubali P, Sorensen B.E., Yosha O., 1996)¹¹, se mettent à l'œuvre qui font qu'une baisse soudaine et très forte du PIB local ne se traduit que partiellement dans l'évolution du revenu et moins encore dans la consommation locale (et donc dans les emplois locaux de services aux ménages) : allocations de chômage, aides sociales, déstockage d'épargne ou vente de biens des ménages, emprunts, ... En plus de ces « amortisseurs structurels », un choc économique localisé se traduira également par une intervention des fonds fédéraux (ou states) et par des effets migratoires (les gens partant chercher un emploi ailleurs).

Il est surprenant que ce type de problématique ne semble développé que sur les questions de chocs *conjoncturels* et peu ou pas appliqué aux évolutions *structurelles* des économies régionales. On retrouve pourtant dans les évolu-

10. On a montré sur le cas français que les inégalités de revenu par habitant ne cessaient de décroître, sur la longue période et encore aujourd'hui, entre les régions ou les aires urbaines, alors qu'elles s'accroissent entre les sous-espaces de ces territoires, notamment entre les communes des grandes villes, ces grandes machines sociétales tissant une « cohésion » inter-territoriale que les comportements ségrégatifs des ménages, alimentés par la crise sociale, défont à l'échelle intra-territoriale (Davezies L., 2004).

11. On ne retrouve pas beaucoup de mesures empiriques du même genre en Europe, en dépit du fait que la question de la réponse aux « chocs asymétriques » occupe une place importante dans la réflexion sur les fonctions de la commission européenne. Dotée d'un budget trop faible, la Commission envisage de créer une sorte de fonds mutuel européen permettant d'intervenir rapidement et significativement sur ces « chocs asymétriques ». (Wishlade F., Davezies L., Yuill D., Prud'homme R., 1998).

tions régionales de longue période telles que trop rapidement décrites ci-dessus, les mêmes mécanismes que ceux énoncés par les analystes des *shock absorbers* sur la courte période, alors que beaucoup des éléments analytiques sont disponibles et ne demanderaient qu'à être agrégés aux modélisations du développement régional et local. Si la variable cruciale reste bien la production marchande, ce n'est pas la seule – et si c'était le cas, les disparités régionales américaines auraient explosé – et ce qui fait finalement la tendance se trouve du côté de multiples mécanismes d'amortisseurs permanents qui finissent pas être plus forts que la tendance « naturelle » !

II - Les évolutions territoriales en Europe

Absente de l'agenda officiel du gouvernement fédéral US, la question de l'équilibre, et donc du développement territorial – ce que l'on appelle la « Cohésion » – occupe une place très importante dans celui de l'Europe. « Economie sociale de marché », l'Europe vise à assurer l'intégration économique des 25 pays qui la constituent mais aussi sa cohésion territoriale. Ce terme de « cohésion », dont il conviendrait de mieux comprendre ce dont il est le véhicule¹², est apparu et s'est largement diffusé en Europe pour désigner la question des disparités de PIB par habitant entre les régions des pays membres. On peut discuter, et on y reviendra, le caractère étonnamment simplificateur d'une approche du développement territorial fondée sur les seuls PIB (Davezies, L., 1998a ; Wishdale F., Yuill, D., Davezies L., Prud'homme R., 1999), mais c'est encore actuellement pratiquement le seul cadran sur le tableau de bord de la Commission qui lui permette de prendre connaissance de l'évolution des disparités de développement en Europe¹³. Vu depuis cet oeil, la dynamique actuelle est assez claire et décrite périodiquement par les rapports sur la Cohésion et la littérature : si l'Europe (des quinze) enregistre une forte convergence économique, essentiellement du fait des progressions spectaculaires qu'ont connues l'Irlande, le Portugal et l'Espagne, les disparités entre les régions européennes n'évoluent que peu ou pas et celles au sein des nations auraient tendance à augmenter. En bref, la convergence fonctionne mais peu ou pas la cohésion.

12. C'est l'objet du travail actuel de doctorat de Nicolas Gaubert (Université Paris 12).

13. Le PIB étant le critère d'éligibilité au gros des aides européennes, le taux de chômage est celui de leur allocation. Les différences régionales de taux de chômage des régions européennes renseignent plus sur les différences nationales de nature et de gestion des marchés de l'emploi, on peut aussi discuter cet indicateur d'intensité de problème de développement utilisé par la Commission (Wishdale F., Yuill, D., Davezies L., Prud'homme R. (1999) – déjà cité.

La nouvelle géographie économique se mettrait donc à ressembler à ce que nous explique la nouvelle économie géographique comme on le verra dans le deuxième chapitre.

On peut cependant discuter cette représentation des tendances territoriales en Europe un peu trop conforme à la vision « productiviste » dominante. L'équipe de l'Oeil¹⁴ (Université Paris 12) a été largement engagée dans la rédaction du premier Rapport sur la Cohésion. Son plan initial, défini par la Commission, devait présenter et tirer les conséquences des évolutions évoquées plus haut : montrer que finalement les nations n'étaient pas capables d'assurer la cohésion en leur sein (au vu de l'évolution des indicateurs régionaux de PIB par habitant), et finalement montrer que seule la Commission était capable d'assurer, par ses politiques, la cohésion entre les régions européennes. La mission confiée à EPRC¹⁵ et à l'Œil était d'évaluer la contribution (c'est-à-dire l'échec) des politiques nationales des sept grands pays européens à la réduction de leurs inégalités interrégionales.

Lors des réunions préparatoires, avec différentes directions générales de la Commission et avec les équipes de chercheurs mobilisées dans les sept pays étudiés, il est apparu qu'aux yeux d'une écrasante majorité de ces experts, la thèse était que les politiques gouvernementales avaient tendance, volontairement ou du fait de biais non contrôlés, à favoriser les régions les plus riches. Les budgets des gouvernements étant un moyen, par le jeu des prélèvements et des dépenses, de faire payer aux régions moins développées les dépenses dans les régions les plus riches (et généralement sièges de la capitale et de l'administration centrale du pays considéré). On retrouvait dans les différents pays concernés (par la voix de chercheurs en ressortissant) et à la Commission, l'équivalent de ce que l'on a longtemps entendu en France, à savoir que l'Ile-de-France vivrait aux crochets de la Province, que l'on assisterait à une « faillite de la solidarité nationale » produisant un véritable « déménagement du territoire » pour reprendre les termes du GERI (Groupe d'Etudes et de Réflexion Inter-régional).

Pourtant, les quelques travaux existant sur la question dans les pays industriels montraient tous que cette thèse était fausse. La Commission avait d'ailleurs elle-même produit, dans les années 1970 un rapport, dit « Mac Dougall », qui montrait clairement que les budgets publics (budget de l'Etat et

14. Dirigé par Rémy Prud'homme, avec Laurent Davezies, Bernard-Henri Nicot

15. *European Policy Research Center*. Strathclyde University-Glasgow. Dirigé par Douglas Yuill, avec Fiona Wishlade.

Sécurité Sociale) avaient de puissants effets de redistribution des régions les plus riches vers les autres. La question des transferts spatiaux, en France comme à l'étranger, a en effet intéressé, et depuis longtemps, un certain nombre d'auteurs qui ont tenté de l'éclairer, comme nous le verrons dans le prochain chapitre.

De façon générale, la littérature s'intéressant aux effets redistributifs spatiaux des budgets publics avait depuis longtemps établi que la formation du revenu des régions était singulièrement affectée par ces mécanismes, positivement pour les régions pauvres et négativement pour les régions les plus riches. C'est pourtant ce que semblait avoir oublié la Commission et ce que semblaient ignorer la plupart des experts engagés dans le rapport sur la Cohésion. Une des raisons de cet « oubli » tenait-elle au fait qu'Eurostat n'avait jamais produit de données de revenu des régions européennes¹⁶ ? On pourrait à l'inverse penser qu'Eurostat ne produisait pas de telles données car elle négligeait ces phénomènes de distorsion entre la géographie de la valeur ajoutée et celle du revenu... Confronté aux seules données de PIB, l'expert n'avait qu'une représentation « brute » – inquiétante et cohérente – de l'état et de la dynamique du développement régional en Europe. Une représentation « nette », fondée sur le revenu disponible des ménages, aurait permis de percevoir immédiatement – et sans procéder aux millions de calculs que demande la mesure des mécanismes redistributifs publics – une réalité totalement différente, et beaucoup moins inquiétante du point de vue des inégalités interrégionales et des mécanismes de solidarité entre les territoires.

C'est pourquoi ce sont les commanditaires du Rapport sur la Cohésion et les chercheurs engagés dans cette évaluation des mécanismes redistributifs qui ont été les premiers surpris¹⁷ du résultat de leurs efforts (graphe 8) ! Il apparaissait, pour chacun des sept pays étudiés, que par ces mécanismes redistributifs (Wishlade F., Davezies L., Yuill D., Prud'homme R., 1998 ; Davezies 1999)¹⁸, les gouvernements nationaux mettaient en œuvre des transferts de revenu des

16. Ce n'est que tout récemment qu'Eurostat a fourni des données de revenu disponible pour les principaux pays européens (accessibles librement sur le site web d'Eurostat).

17. Pour la petite histoire, cette surprise – mais probablement aussi le fait que ces conclusions déstabilisaient la rhétorique que s'était fixée le Rapport sur la Cohésion – a fait que le rapport EPRC-CEil remis en 1996 n'a été publié officiellement que deux ans plus tard, en 1998... (avec entre temps une campagne de presse de quelques grands quotidiens nationaux, notamment espagnol et portugais, s'étonnant de la restriction dont semblait faire l'objet ce rapport...)

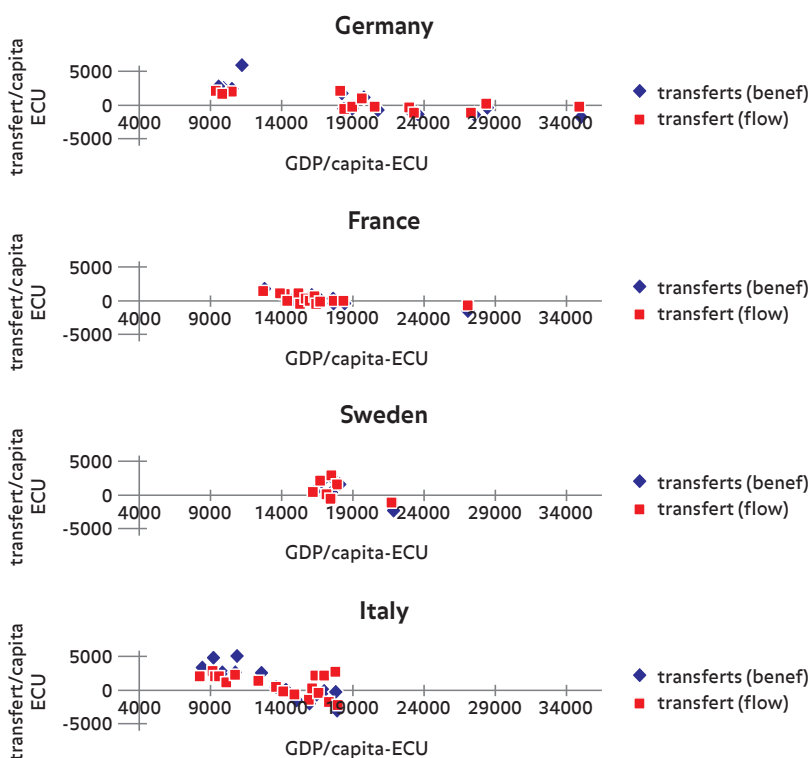
18. Les résultats de cette première étude ont été récemment confirmés par le rapport *The Impact of Member State Policies on Cohesion* préparé par un groupement dirigé par Iain Begg (London School of Economics) dans le cadre de la rédaction du III^{ème} rapport sur la Cohésion (2004)

régions riches vers les régions pauvres cinquante fois plus élevés que ceux générés par les politiques européennes¹⁹ !

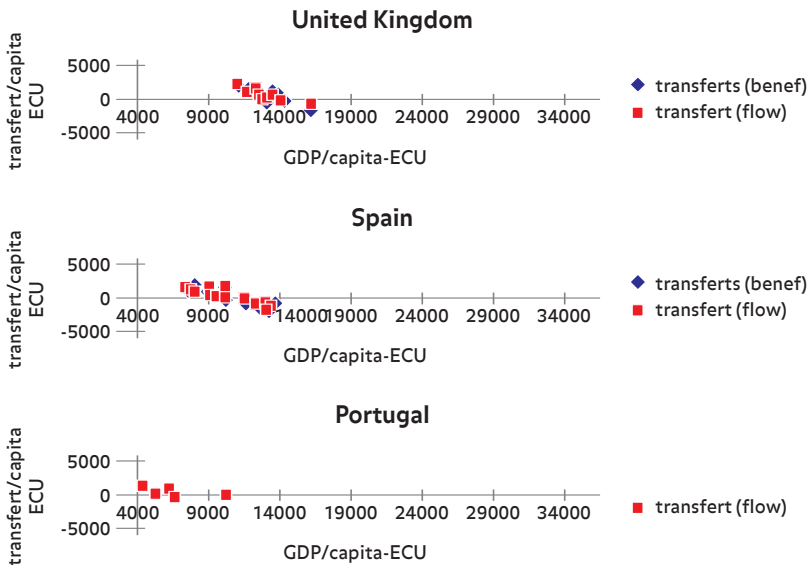
Ce détour par cette petite histoire -récente- du traitement des questions territoriales à la Commission n'est peut-être pas qu'anecdotique et permet d'entrevoir une représentation générale et unanime, au plus haut niveau de l'administration européenne, de ce que seraient les modèles de développement territorial dans les pays industriels. Croissance régionale et développement régional y sont considérés comme synonymes. Ce qui est vrai des nations – le revenu découle du PIB et pratiquement que de lui – serait également vrai pour les régions. Prendre en compte le revenu (et d'autres variables fondamentales comme les mécanismes migratoires et plus généralement de peuplement) permet pourtant d'avoir une vision singulièrement différente de ce que sont les tendances du développement territorial en Europe.

Graphes 7 et 8 : Mesure des transferts interrégionaux de revenu induits par les budgets des Etats de sept grands pays européens – 1993

(selon deux acceptions de la répartition des dépenses : « flux » et « bénéfice »)



19. L'autre conclusion, plus difficile à gérer politiquement, étant, comme le montre le graphe 8, que les puissants mécanismes nationaux de redistribution interrégionale créent une situation injuste, des régions de niveau égal de PIB/habitant étant bénéficiaires ou « financeuses » de transferts, selon qu'elles se trouvent dans des pays riches ou pauvres... d'où le terme de « cohésion fragmentée » pour désigner globalement les mécanismes de solidarité interrégionale en Europe... (Davezies, 1997).



Source : Wishlade F., Davezies L., Yuill D., Prud'homme R. (1998) *Economic and Social Cohesion in the European Union: the Impact of Member State's Own Policies. Regional Development Studies n°29. European Union, Brussels, 1998. 238 pages*.

III - Les évolutions récentes du développement territorial dans les pays européens

III-1 - La géographie de la valeur ajoutée et des revenus

Ce premier examen de l'ajustement des évolutions territoriales aux analyses peut se décliner sur les tendances régionales récentes dans les pays européens.

Le tableau 9 présente, pour les pays sur lesquels ces données sont disponibles, les niveaux et l'évolution entre 1990 et 2002 des disparités de PIB/habitant et de revenu/habitant entre les régions. Plusieurs conclusions²⁰ peuvent être tirées de ces données. Du côté du PIB, on observe que certains pays connaissent une forte croissance de leurs inégalités, avec notamment la Belgique dans laquelle la divergence Flandres-Wallonie et le fort développement de la région de Bruxelles contribuent à creuser les écarts. On observe un creusement, beaucoup moins fort, dans des pays comme la Grèce, les Pays-Bas et le

20. Les données présentées dans le tableau 8 ne doivent pas conduire à faire des comparaisons internationales de niveau d'inégalité de PIB ou de revenu par habitant. En effet, le niveau d'inégalité mesuré dépend du type de découpage régional, lui-même différent entre les pays étudiés.

Royaume-Uni. L’augmentation de ces inégalités de PIB est très faible, pratiquement négligeable, en Espagne, en France et au Portugal et on note même une réduction des disparités entre les régions d’Allemagne de l’Ouest, d’Autriche et d’Italie. Il est donc difficile de conclure à une loi générale et massive (en lien avec la mondialisation) qui s’appliquerait partout en produisant une croissance des inégalités de PIB par habitant entre les régions, au profit des plus productives, même si, globalement, ces données suggèrent que la tendance n’est pas non plus à la résorption de ces disparités²¹.

**Tableau 9 : Niveau et évolution des disparités régionales de PIB
et de revenu par habitant dans des pays européens choisis. 1990-2002**
(Coefficients de variation non pondérés par la population)

	PIB/hab 1990	PIB/hab 2002	évolution en points	Rev/hab 1990	rev/hab 2002	évolution en points	disp PIB/ Rev 1990	disp PIB/ Rev 2002
Allemagne (ouest) (33)	21.6 %	20.7 %	-0.9 %	11.3 %	9.8 %	-1.5 %	1.9	2.1
Autriche (9)	24.2 %	22.9 %	-1.3 %	8.1 %	6.8 %	-1.2 %	3.0	3.3
Belgique (10)	27.3 %	39.3 %	12.0 %	9.9 %	12 %	2.4 %	2.8	3.2
Espagne (18)	19.3 %	20.3 %	1.1 %	16.8 %	15.9 %	-0.9 %	1.1	1.3
France (22)	17.5 %	17.7 %	0.2 %	7.8 %	7.8 %	0.0 %	2.2	2.3
Grèce (13)	15.8 %	18.6 %	2.8 %	15.7 %	16.7 %	1.0 %	1.0	1.1
Italie (20)	24.5 %	24.1 %	-0.4 %	23.6 %	20.3 %	-3.3 %	1.0	1.2
Pays Bas (12)	13.8 %	18.2 %	4.4 %	4.6 %	6.8 %	2.2 %	3.0	2.7
Portugal (7)	23.7 %	24.5 %	0.8 %		19.1 %			1.3
Royaume Uni (37)	31.0 %	36.2 %	5.2 %	9.6 %	11.6 %	2.0 %	3.2	3.1

Source : Calculés d’après Eurostat

Note : France et Pays Bas, 1995-2001. Royaume Uni : 1995-2002

(ii) Du côté des inégalités de revenu par habitant, on observe une évolution elle aussi assez différente selon les pays. En Allemagne, en Autriche, en Italie, où les inégalités de PIB/habitant ont décru, celles de revenu/habitant reculent également. En revanche, en Espagne, alors que les disparités de PIB augmentent, celles de revenu diminuent. Dans les autres pays, la stagnation des disparités de PIB se retrouve du côté de celles de revenu et où il y a augmentation des disparités de PIB/habitant, celles de revenu augmentent également. Là encore, des données qui ne suggèrent pas la présence d’une loi, ni massive, ni générale.

(iii) Plus frappant est l’écart entre le niveau des disparités de PIB et de revenu. En 2002, on voit clairement se dessiner deux groupes de pays : les premiers, les moins nombreux, dans lesquels l’intensité des disparités est proche,

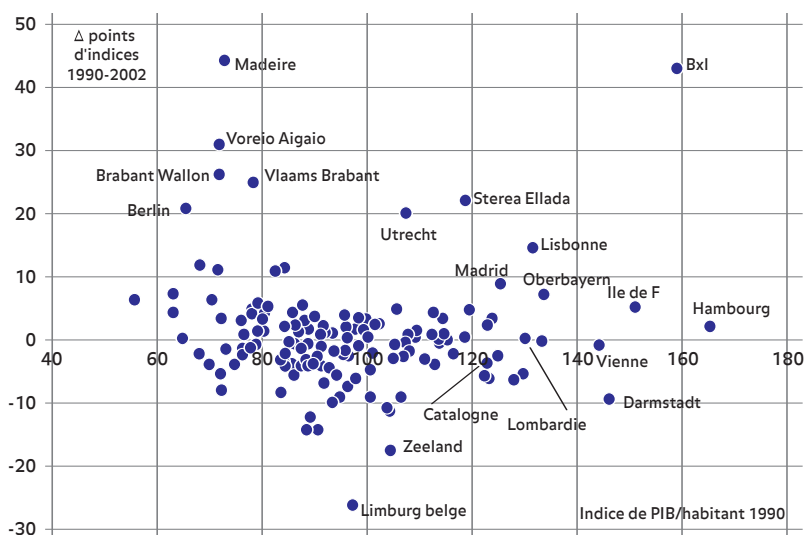
21. La période 1990-2002 a vu se succéder une récession puis une période de forte croissance et de nouveau un ralentissement au début des années 2000... ces turbulences conjoncturelles ont évidemment un impact important sur les disparités, ce qui rend difficile la mise en lumière de l’évolution de leurs causes structurelles.

en termes de PIB ou de revenu : la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne. Dans ces pays, les disparités de revenu entre les régions ne reflètent cependant pas totalement celles de PIB, le ratio [disparités de PIB/disparités de revenu] oscille entre 1,1 (Grèce) et 1,3 (Italie, Portugal et Espagne) ; ce qui signifie que les disparités de revenu sont inférieures de 10 à 30 % à celles de PIB. Dans les autres pays, le ratio varie entre 2 et 3, ce qui signifie que dans ces pays – c'est-à-dire dans la majorité de ceux étudiés – les inégalités de revenu sont entre deux et trois fois moins importantes que celles de PIB par habitant !

(iv) A part aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, où le ratio recule très légèrement entre 1990 et 2002, il augmente dans tous les autres pays (y compris en Espagne), ce qui signifie que l'écart entre les inégalités de production et celles de revenu s'est accru partout, même dans les pays dans lesquels les disparités de PIB/habitant et de revenu/habitant augmentent.

De façon générale, donc, on ne peut pas dire que les disparités de PIB par habitant se soient brutalement accrues avec la montée de la mondialisation et la libéralisation croissante des économies européennes. Comme le montre le graphe 10, la situation est assez complexe et suggère une courbe en U, avec une croissance ralentie des régions intermédiaires et un progrès notable des plus riches et des plus pauvres.

Graphe 10 : Evolution 1990-2002 de l'indice (national) de PIB/habitant des régions européennes en fonction de son niveau en 1990



Source : calculs d'après Eurostat

Note : l'indice de chaque région est calculé par rapport au PIB/habitant moyen du pays auquel elle appartient.

Du point de vue des revenus, comme le montre le tableau 11, l'évolution est encore plus favorable aux régions les moins développées. Sur les dix pays documentés, cinq voient leur région la moins développée (celle dont le PIB par habitant est le plus bas en 2002), avoir une croissance du revenu par habitant plus rapide que celui de la région la plus développée ! (Allemagne, Espagne, France, Italie, Autriche). Dans deux autres pays, la région la moins développée voit son revenu par habitant varier sensiblement comme celui de la région la plus développée (Belgique et Suède). Au total, dans six pays sur dix, le revenu par habitant des régions les plus pauvres augmente plus vite que la moyenne nationale...

Tableau 11 : Variation du revenu par habitant 1995-2002

Régions dont le PIB par habitant 2002 est le plus élevé ou le plus bas dans chaque pays

	rev/hab 1995-2002		rev/hab 1995-2002
Belgique	15.0 %	Italie	40.3 %
région de Bruxelles	12.3 %	Lombardie	37.0 %
Hainaut	12.2 %	Calabre	45.7 %
Allemagne	13.3 %	Pays Bas (1995-2001)	26.5 %
Hambourg	10.7 %	Utrecht	30.0 %
Dessau	16.3 %	Flevoland	17.5 %
Grèce	35.4 %	Autriche (1995-2000)	10.9 %
Attique	40.8 %	Vienne	8.1 %
Voreio Aigaio	28.3 %	Burgenland	13.8 %
Espagne	38.8 %	Portugal (2000-2002)	9.2 %
Madrid	39.6 %	Lisbonne	14.1 %
Extramadure	44.9 %	Norte	5.8 %
France (1995-2001)	19.7 %	Suède	32.2 %
Ile de France	20.6 %	Stockholm	34.9 %
Corse	24.5 %	÷stra Mellansverige	33.4 %

Source : calculs d'après Eurostat

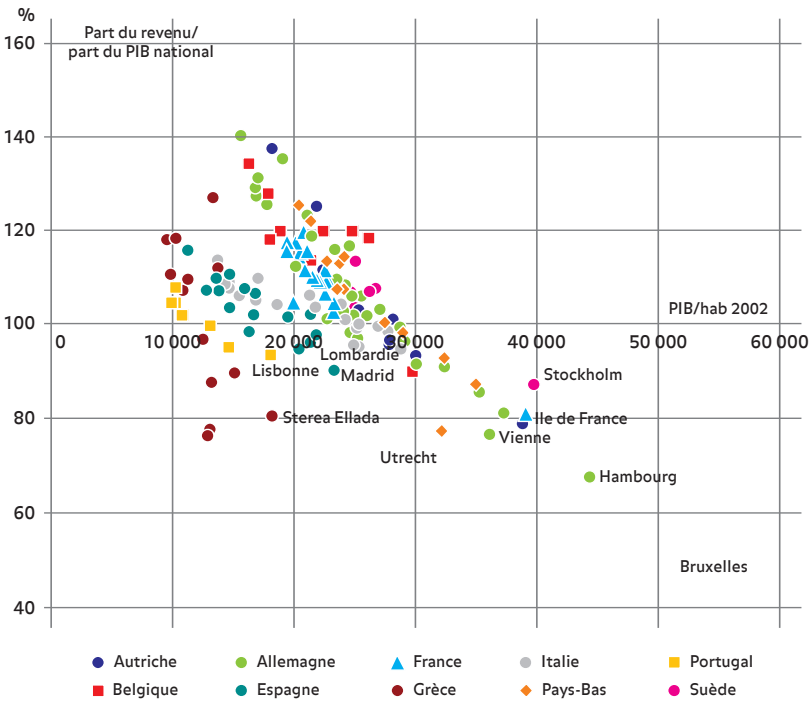
Pour mieux comprendre cette relation, généralement ignorée, entre produit et revenu régional, on peut calculer un ratio simple mettant en rapport pour chaque région le poids de sa contribution au PIB national avec sa part dans le revenu disponible des ménages du pays. Le graphe 12 et le tableau 13 rendent compte des résultats de ce calcul.

On voit se dessiner une loi générale, commune à toutes les régions européennes documentées, avec cependant une intensité différente selon les pays. Sans pratiquement aucune exception, plus une région est développée (en termes de PIB par habitant), plus faible est le « taux de retour » en termes de

revenu disponible de ses habitants... et inversement, les régions les moins développées ont un niveau de revenu très supérieur à ce que leur seul PIB leur aurait permis d'espérer. Le moins que l'on puisse dire est que les conséquences de la dure loi du marché et de sa mondialisation sont très largement atténuées, du point de vue des économies régionales, par des amortisseurs se situant dans les mécanismes de formation du revenu régional.

Quatre groupes de pays semblent apparaître à la lumière de ces données. D'abord (i) les grands pays européens les plus développés et connaissant d'importantes disparités régionales, dans lesquels cette distorsion régionale PIB-revenu est la plus forte (Allemagne, Autriche, Belgique, France). (ii) Des pays également très développés, mais où les disparités régionales sont moins fortes (Suède et Pays-Bas) et où la distorsion est moins nette, quoique significative.

Graph 12 : Contribution au PIB et part du revenu disponible en 2002
Régions de dix pays européens



Source : calculs d'après Eurostat (France et Pays-Bas, données 2001)

Tableau 13 : Contribution au PIB et part du revenu disponible en 2002

Les deux régions dont le PIB par habitant 2002 est le plus élevé ou le plus bas, dans chaque pays documenté

	pib/ hab 2002	Part du revenu/ part du PIB		pib/ hab 2002	Part du revenu/ part du PIB
Wien	38'656	78 %	Stereia Ellada	18'090	80 %
Salzburg	29'877	93 %	Notio Aigaio	15'123	89 %
Niederosterreich	21'759	125 %	Anatoliki Makedonia, Thraki	9'829	110 %
Burgenland	18'211	137 %	Dytiki Ellada	9'686	118 %
Région de Bruxelles	50'771	49 %	Lombardia	28'691	95 %
Prov. Antwerpen	29'532	90 %	Emilia-Romagna	27'584	99 %
Prov. Namur	17'820	127 %	Sicilia	14'423	108 %
Prov. Hainaut	16'222	134 %	Calabria	13'697	113 %
Hamburg	44'151	67 %	Utrecht	34'889	87 %
Oberbayern	37'142	81 %	Noord-Holland	32'209	92 %
Magdeburg	16'897	129 %	Drenthe	21'144	122 %
Dessau	15'638	140 %	Flevoland	20'408	125 %
Comunidad de Madrid	23'077	90 %	Lisboa	18'046	93 %
Comunidad de Navarra	21'790	97 %	R.A. de Madeira (PT)	14'464	95 %
Andalucia	12'953	107 %	Centro (PT)	10'174	107 %
Extremadura	11'214	115 %	Norte	9'926	104 %
Ile de France	38'854	80 %	Stockholm	39'652	87 %
Rhône-Alpes	25'195	101 %	Sydsverige	26'601	107 %
Languedoc-Roussillon	19'369	117 %	÷vre Norrland	24'891	103 %
Corse	19'111	115 %	Norra Mellansverige	24'552	107 %

Source : calculs d'après Eurostat (France et Pays-Bas, données 2001)

(iii) Les pays moins développés de l'Europe, et dont la forte croissance est tirée par quelques régions plus développées²² (Espagne, Portugal et, moins dynamique, la Grèce). Ces pays, conformément à la vieille loi de Wagner²³, ont, parce que moins développés, un niveau de contributions obligatoires (Budget de l'Etat et Sécurité Sociale) inférieur à la moyenne européenne, ce

22. On retrouve là la loi de Williamson, qui correspond dans le domaine spatial à celle de Kuznets dans le domaine social, qui montre que dans les phases initiales de développement, les disparités et polarisations régionales augmentent, les effets d'entraînement des régions les plus dynamiques sur le reste du pays n'étant pas encore suffisants pour inverser la tendance (effets de sous-traitance et d'équipement du pays et de transferts de revenu) (Williamson, J. G., 1965).

23. Adolf Wagner (1835-1917) qui, le premier, a montré que les dépenses publiques avaient tendance dans tous les pays à progresser plus vite que le produit national, ce qui fait que le développement des nations s'accompagne d'une progression du poids des prélèvements obligatoires sur les économies. Ainsi, en 2000, les dépenses publiques représentent, par exemple, 53,2 % du PIB en France, 50 % en Belgique, 45 % au Portugal et en Grèce et 40 % en Espagne.

qui limite encore les effets de distorsion PIB-revenu. L'Italie, enfin, (iv) correspond à un modèle spécifique : très développée – y compris du point de vue du poids des finances publiques, même si des efforts récents, comme au Royaume-Uni ou en Belgique ont tenté de réduire le poids des prélèvements- et connaissant de fortes disparités interrégionales, on y observe pourtant un très faible écart entre la contribution des régions au PIB national et leur part dans le revenu des ménages. La Lombardie n'enregistre qu'un déficit de 5 % à l'issue du circuit valeur ajoutée-revenu disponible (ce que la Ligue considère probablement encore comme excessif!), alors que les autres capitales économiques des grands pays européens « perdent » entre 15 et 25 % (tableau 14)!

Si l'on examine la situation et l'évolution récente des quatre grandes métropoles économiques européennes, l'Ile-de-France, Londres, la Lombardie, Madrid (tableau 14), on peut voir que globalement, leur part de PIB s'est légèrement accrue entre 1995 et 2002 de même que, pour Madrid et Londres, leur part dans le revenu.

**Tableau 14 : Contribution au PIB et part du revenu disponible
de quatre grandes métropoles européennes. 1995-2002**

*Les deux régions dont le PIB/GDP par habitant 2002
est le plus élevé ou le plus bas, dans chaque pays documenté*

Ile de France	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PIB	28.2 %	28.4 %	28.4 %	28.1 %	28.3 %	28.6 %	28.5 %	28.3 %
Revenu disponible	22.6 %	22.3 %	22.3 %	22.3 %	22.5 %	22.5 %	22.6 %	
Ecart avec rev. Disp. si même % que GDP	-20.1 %	-21.6 %	-21.5 %	-20.7 %	-20.6 %	-21.3 %	-20.8 %	
Lombardie	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PIB	20.7 %	20.8 %	20.8 %	20.8 %	20.7 %	20.7 %	20.7 %	20.6 %
Revenu disponible	19.7 %	19.7 %	19.5 %	19.4 %	19.3 %	19.3 %	19.4 %	19.6 %
Ecart avec rev. Disp. si même % que GDP	-4.8 %	-5.1 %	-6.1 %	-7.0 %	-6.4 %	-6.8 %	-6.3 %	-5.3 %
Madrid	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PIB	16.8 %	16.8 %	16.9 %	17.2 %	17.2 %	17.3 %	17.5 %	17.4 %
Revenu disponible	15.3 %	15.1 %	15.2 %	15.4 %	15.5 %	15.6 %	15.6 %	15.6 %
Ecart avec rev. Disp. si même % que GDP	-9.3 %	-10.2 %	-10.0 %	-10.2 %	-9.8 %	-9.8 %	-10.9 %	-10.3 %
Londres	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PIB	18.3 %	18.4 %	18.6 %	19.2 %	19.4 %	19.6 %	19.6 %	20.0 %
Revenu disponible	14.1 %	14.2 %	14.5 %	14.6 %	14.9 %	15.3 %	15.2 %	14.9 %
Ecart avec rev. Disp. si même % que GDP	-22.8 %	-22.7 %	-22.2 %	-23.8 %	-23.0 %	-22.2 %	-22.4 %	-25.5 %

Source : calculs d'après Eurostat

Mais les évolutions respectives de ces deux variables conduisent à un écart partout croissant entre le revenu dont elles bénéficient et celui qu'elles auraient si leur part de revenu était proportionnelle à leur part de PIB. Même Londres qui, des quatre métropoles, est celle dans laquelle la part de PIB national a augmenté le plus vite, et en dépit d'une légère augmentation de sa part de revenu, voit cet écart passer de -22,8 % en 1995 à -25,5 % en 2002 !

On est donc loin de la cruauté métropolitaine que suggère la littérature : la concentration de la production dans ces régions métropolitaines n'a rien de massif, loin de là, avec le demi point gagné de PIB total des quatre nations étudiées, alors qu'au contraire, ces villes voient la part du revenu des ménages leur revenant se réduire ! L'écart de trois points entre les 21,6 % du PIB qu'elles assurent au total dans les quatre pays et les 18,6 % du revenu des ménages qu'elles reçoivent en 1990 s'accroît encore pour atteindre quatre points en 2002 ! Pour donner un ordre de grandeur du phénomène, on peut facilement calculer que si ces quatre métropoles disposaient d'une part du revenu des ménages proportionnelle à leur contribution à la création de richesses, leur revenu serait supérieur de 126 milliards d'euros... Rien ne se perdant, il s'agit donc de 126 milliards d'euros de subvention implicite aux autres territoires de leurs pays respectifs que transfèrent annuellement nos métropoles ! Ces données brutes ne font que recouper ce que montrent des analyses détaillées des mécanismes de redistribution interrégionale liés aux budgets publics dans les pays européens.

III-2 - La géographie des retraités

Sans développer des analyses détaillées sur chacun de ces pays, on voit bien que partout en Europe, et à des degrés divers, on assiste à une divergence croissante des géographies de la valeur ajoutée et du revenu des ménages. Un des facteurs, parmi d'autres mais peut-être plus important qu'eux, de cette dissociation tient au poids croissant des retraites dans le revenu des ménages des pays européens (de l'ordre de 25 % du revenu déclaré des ménages, par exemple, en France). Les pensions de retraites constituent un mécanisme de transfert interrégional de revenu plus puissant encore que les dépenses des budgets des Etats. En effet, si les dépenses publiques (salaires et investissements) se répartissent en gros au prorata de la population des régions (quel que soit le PIB ou le revenu de ces régions, d'où un fort effet redistributif), les retraités ont un usage beaucoup plus spécialisé du territoire.

De façon générale, on observe que les régions les plus productives (avec un niveau élevé de PIB et de revenu par habitant) ont une sous-représentation de

leur population retraitée. Mais là encore, apparaissent de fortes différences qui renvoient elles-mêmes à une diversité des types d’usage du territoire, au long du cycle de vie, selon les nations. La France, pays unitaire très intégré, apparaît comme un pays ayant une forte spécialisation « économico-démographique » de l’espace (avec un poids des plus de 65 ans variant pratiquement de 1 à 2 entre l’Ile-de-France et le Limousin). Les Pays-Bas et l’Espagne semblent dans le même genre de situation.

**Tableau 15 : Présence des plus de 65 ans dans la population
des régions les plus développées des pays européens documentés**

*Coefficient de variation des taux régionaux des plus de 65 ans , écarts maximum/minimum
et indice de présence des plus de 65 ans dans la population des régions les plus développées*

	Coef. Var. poids des + 65 ans	max/min poids des +65 ans	région ayant le plus fort PIB/habitant	Indice de présence des plus de 65 ans dans la population 2003
France	15 %	1.9	Ile de France	75
Pays Bas	14 %	1.9	Utrecht	90
Italie	14 %	1.6	Lombardie	98
Portugal	22 %	1.6	Lisbonne	95
Espagne	18 %	1.6	Madrid	86
Suède	12 %	1.4	Stockholm	82
Autriche	12 %	1.4	Vienne	80
Belgique	7 %	1.3	Bruxelles	92
Allemagne	6 %	1.3	Hambourg	99

Source : calculs d’après Eurostat

Comme le montre le tableau 15, les différents pays européens constituent des cas assez contrastés : certains associent de faibles différences régionales de présence de retraités avec une sous-présence dans la région la plus développée (la Suède ou la Belgique), d’autres, avec de beaucoup plus fortes différences voient leurs capitales économiques retenir leurs populations âgées (l’Italie ou l’Allemagne). Il semble que dans les pays moins intégrés, dont les identités régionales sont plus fortes (et qui, ceci expliquant cela, sont souvent plus fédéraux ou plus tentés par le fédéralisme), les mécanismes de redistribution du revenu par les retraites soient moins forts. Si Paris, Stockholm ou Madrid (et probablement Londres²⁴) sont des métropoles jeunes, qu’une part significative des

24. ... mais Eurostat ne fournit pas sur le Royaume-Uni toutes les données nécessaires à ces calculs.

actifs (les plus solvables) quittent à l'heure de la retraite pour aller (ou retourner) vers d'autres régions en apportant des revenus considérables avec eux, on constate que dans les régions métropolitaines riches et dotées d'une forte identité, comme la Lombardie (indice 98), Hambourg (indice 99), la Catalogne (indice 101) ou le Pays Basque espagnol²⁵ (indice 108), il n'en est rien.

On a là une traduction concrète du fait que la volonté d'autonomie de ces régions européennes, assise sur un fort sentiment identitaire de leurs populations, se traduit spontanément – sans aucune décision publique – par un déficit de solidarité avec les autres régions du pays : on y naît, on y vit et on y meurt, et ce qui est cotisé ici est perçu ici, et non pas là, comme on le voit dans d'autres pays (ou dans le reste de ces mêmes pays : Madrid ou Rome ont un rapport au reste de l'Espagne et de l'Italie assez comparable à celui de Paris ou de Stockholm). Ce mécanisme est probablement une des principales explications de la faible divergence (comparée aux autres métropoles économiques européennes) entre PIB et revenu évoquée plus haut à propos de la Lombardie.

En bref, cette esquisse d'analyse suggère que les pays intégrés dont les habitants ont un usage de l'ensemble du territoire national, à différents moments de leur cycle de vie, ont des conditions de rééquilibrage économique territorial très différentes de celles que l'on observe dans les pays plus fragmentés. La question est donc moins ici celle de l'efficacité productive des territoires que de leur rapport en quelque sorte affectif au reste de la nation.

III-3 - La géographie de l'emploi « protégé »

Un autre facteur de développement territorial largement indépendant de la compétitivité productive des territoires tient à l'existence d'un grand nombre d'activités peu exposées à la concurrence internationale et dont le développement ne dépend pas de l'efficacité productive des territoires (ou de leur caractère plus ou moins métropolitain) mais plus simplement de la présence de population sur le territoire. En France, on peut ainsi partager l'emploi en trois parts, d'un poids sensiblement égal : (i) les emplois localisés pour *produire*, (ii) les emplois localisés pour *vendre* et (iii) les emplois localisés pour *servir*. Les conditions régionales et locales de production (quantité, diversité et coût des ressources nécessaires aux firmes) ne jouent que sur la première catégorie, qui occupe pourtant à elle seule la quasi-totalité de la littérature sur l'activité locale ou régionale. La présence de population sur un territoire induit pourtant la pré-

25. ...qui est la région espagnole ayant le niveau le plus élevé de revenu par habitant en 2002...

sence d'activités marchandes et non marchandes qui viennent lui vendre ou lui fournir gratuitement des biens et des services. Il s'agit là en gros des deux tiers de l'emploi français, dans les secteurs privés²⁶ tournés vers la demande des ménages locaux et dans le secteur public. Cette demande locale dépend du peuplement et du revenu des territoires. On l'a vu plus haut, la géographie du revenu, dans la plupart des pays industriels, se différencie nettement et de façon croissante de celle du PIB... ce qui suggère (et que l'on vérifie sur la France) qu'une part majeure de l'emploi- celui lié aux populations et à leur revenu- se développerait sur les territoires indépendamment de leur performance productive.

La distinction entre emplois tournés vers la demande locale (localisés pour *vendre*) et emplois tournés vers la demande du reste du monde (localisés pour *produire*) est très difficile à opérer, même si les manuels d'économie invitent, largement à tort, à utiliser la méthode de coefficient de localisation initiée par Homer Hoyt (1954). Quant à l'emploi public, aussi étonnant que cela paraisse, il ne fait pas l'objet d'une définition établie et internationalement acceptée. Il est donc doublement difficile – et hasardeux – de prétendre ici prendre la mesure de ces deux types d'emploi dans les régions européennes afin d'en établir la géographie, et cela dans le but de mettre en évidence des phénomènes majeurs de localisation d'activités non « métropolisées » communs aux pays européens et dont devraient tenir compte les représentations du développement territorial.

On peut, en revanche, analyser rapidement les données d'emploi disponibles grâce à Eurostat afin d'identifier un groupe-témoin d'emplois correspondant à ces caractéristiques de « protection » de la concurrence internationale (et même interrégionale). Il ne s'agit donc pas d'un chiffre exhaustif, mais de l'analyse des seuls secteurs d'activités conceptuellement clairs de ce point de vue. Eurostat présente des données régionalisées d'emploi dans les régions européennes selon un découpage permettant d'isoler une catégorie d'emploi (que nous avons appelée « public et domestique ») regroupant : l'administration publique et la défense, les emplois de sécurité sociale, d'enseignement, de santé et du secteur social, les services à la personne... Il s'agit donc d'une convention qui fait la part belle au secteur public et sous-estime largement les emplois privés tournés vers la demande des ménages locaux.

26. Ces activités et ces emplois sont protégés de la concurrence (et de la mondialisation) du point de vue du territoire considéré et non de celui des entreprises considérées. Même si des groupes mondiaux de distribution ou bancaires se disputent la présence sur un territoire, quel que soit le gagnant, cela ne change pas grand chose au niveau d'activité et d'emploi dans la distribution ou la banque sur ce territoire.

Tableau 16 : Les emplois « protégés » dans les pays européens en 2002

	PIB/hab. 2002	Part emploi pub. et dom.		PIB/hab. 2002	Part emploi pub. et dom.
Sweden	28'778	38.10 %	Latvia	4'187	26.90 %
Luxembourg	51'111	37.80 %	Ireland	32'599	26.80 %
Denmark	34'063	36.60 %	Austria	27'001	26.50 %
Belgium	25'278	35.90 %	Estonia	5'487	26.50 %
France	24'933	35.00 %	Lithania	4'303	26.40 %
United Kingdom	28'033	34.00 %	Italy	22'055	26.20 %
Finland	26'973	33.00 %	Greece	12'894	25.70 %
Netherlands	27'569	32.90 %	Slovakia	4'773	25.70 %
Germany (including GDR from 1991)	25'549	30.70 %	Spain	17'230	25.00 %
Malta	10'757	29.40 %	Portugal	12'389	24.60 %
Cyprus	15'485	27.60 %	Czech Republic	7'685	23.40 %
Hungary	6'783	27.30 %	Poland	5'297	23.20 %
			Slovenia	11'788	22.50 %

Source : calculs d'après Eurostat

Note : « Pub et Dom » signifie « public et domestique », c'est-à-dire les emplois de l'administration publique et la défense, les emplois de sécurité sociale, d'enseignement, de santé et du secteur social, les services à la personne...

Comme le montre le tableau 16, il existe une forte corrélation entre le niveau de développement des pays européens et le poids de cette catégorie « public et domestique » dans l'emploi national total (qui ne constitue qu'une fraction, conceptuellement claire de ce que sont les emplois « protégés » dans ces pays). Plus riche est le pays, plus lourd pèse la part des emplois qui se localisent et se développent en fonction de la seule présence des populations. La même analyse menée au niveau des régions montre une loi inverse : les régions ayant le PIB par habitant le plus bas, au sein de leurs pays respectifs, disposent d'une présence de ces emplois plus forte. On trouve donc là encore un mécanisme économique pesant d'un poids significatif et qui protège d'autant plus les territoires d'une sanction par la seule activité productive en compétition que leurs PIB par habitant sont faibles. Ces régions périphériques que l'on pense – en suivant la littérature dominante – perdues sur le plan économique disposent pourtant, comme on l'a vu, de mécanismes de formation du revenu et de génération d'emploi compensant largement leur pénalisation en termes de compétitivité productive.

Tableau 17 : Coefficients de corrélation entre niveau de PIB régional par habitant et poids des activités protégées dans l’emploi des régions de pays européens choisis : corrélation positive à l’échelle nationale et négative à l’échelle régionale.

Coefficient de corrélation	
Belgique	-0.12
France	-0.22
Allemagne	-0.45
Grèce	-0.2
Italie	-0.54
Royaume Uni	-0.12
25 pays européens	0.56

Source : calculs d’après Eurostat

Note : Les emplois protégés analysés ici sont les seuls emplois de l’administration publique et la défense, les emplois de sécurité sociale, d’enseignement, de santé et du secteur social, les services à la personne...

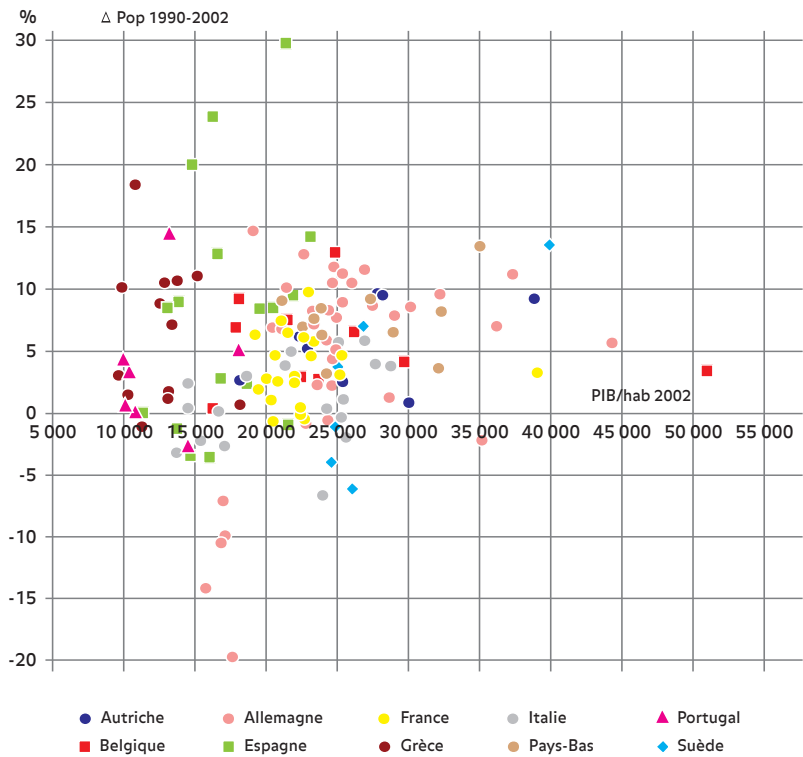
III-4 - La géographie de la dynamique démographique

On voit donc que l’existence de puissants mécanismes non productifs de développement régional et local ne constitue pas une exception française. On retrouve, à des degrés divers, les mêmes mécanismes dans les autres pays européens, dont une analyse plus approfondie permettrait de mettre en lumière les récurrences comme les spécificités nationales. Pour aller vite, on voit qu’une partie significative de l’emploi, y compris privé, se localise non pour produire des biens vendus à l’extérieur, mais pour servir une population.

De façon générale, les modèles de développement local et régional établissent un lien entre croissance économique et croissance démographique, les territoires les plus compétitifs s’enrichissant plus que les autres et attirant plus de population que les autres (voir notamment Krugman). On a vu plus haut que la dynamique, et plus encore la dynamique la plus récente, des Etats US ne répond pas, loin de là, à ce schéma. On sait qu’en France aussi, la situation est significativement inversée : ce sont les régions les plus développées, à commencer par l’Ile-de-France, qui ont les plus importantes difficultés démographiques (solde migratoire négatif) alors que des régions « en retard de développement » comme le Languedoc-Roussillon enregistrent une véritable explosion démographique... qu’en est-il des régions des pays européens ?

Comme le montrent les tableaux 18 et le graphique 19, il n'y a pas de relation simple entre niveau de développement productif régional et croissance démographique. Pour six des onze pays étudiés, la relation est faible (Portugal), négligeable (France, Grèce) ou même négative (Belgique, Autriche et Pays-Bas). En revanche, on voit une telle relation en Italie, Espagne, Allemagne ou Suède. Si pour trois de ces pays, la loi ne prête pas à discussion, signalons quand même que l'Allemagne, cas historiquement particulier, aurait pratiquement une corrélation inverse si on faisait abstraction de ses six régions ayant le plus faible PIB par habitant (sur les 36 traitées).

Graphique 18 : La corrélation entre niveau de PIB par habitant et la variation de la population dans les régions de pays européens choisis



Source : calculs d'après Eurostat

Note : données démographiques : France et Grèce, 1990-2000. Portugal : 1995-2003

Tableau 19 : Coefficients de corrélation entre niveau régional de PIB
ou de revenu par habitant et variation de la population
dans les régions des pays européens choisis. 1990-2002

	Coef. Corr. Pib/hab vs Δ pop	Coef. Corr. Rev/hab vs Δ pop	Ecart entre les deux coefficients
Pays Bas	-0.33	-0.13	20 %
Autriche	-0.33	-0.20	13 %
Belgique	-0.09	0.32	41 %
Grèce	0.05		
France	0.08	0.18	10 %
Portugal	0.14	0.18	4 %
Espagne	0.30	0.15	-16 %
Italie	0.37	0.32	-4 %
Allemagne	0.41	0.55	14 %
Suède	0.78	0.84	6 %

Source : calculs d'après Eurostat

Note : données démographiques : France et Grèce, 1990-2000. Portugal : 1995-2003

La corrélation avec le niveau de revenu par habitant donne pour plusieurs pays des résultats très différents de celle avec le niveau de PIB : aux Pays-Bas et en Autriche, la corrélation avec les PIB, qui indique que la croissance démographique est inversement proportionnelle à la productivité des régions, est significativement réduite, mais reste dans le même sens, concernant les revenus. En Belgique, il y a inversion : si la croissance démographique avait peu à voir, et plutôt négativement, avec le niveau de PIB régional, elle est significativement liée au revenu des habitants. En France, écart assez semblable: ayant un faible lien avec le niveau du PIB par habitant, la croissance démographique a un assez fort lien avec le revenu.

Les cinq autres pays enregistrent des écarts moins importants entre leurs coefficients de corrélation avec le PIB ou le revenu qui lient croissance démographique à la fois au niveau du PIB et à celui du revenu. Le Portugal, la Suède et l'Italie ont des coefficients très proches, en termes de PIB ou de revenu. L'Espagne et l'Allemagne enregistrent un écart plus important entre les deux coefficients, mais de sens inverse : La croissance démographique est plus liée au revenu qu'au PIB en Allemagne et l'inverse en Espagne.

Tableau 20 : Coefficients de corrélation entre niveau régional de PIB ou de revenu par habitant et solde migratoire des régions des pays européens choisis. 1990-2002

	Coef. Corr. PIB/hab vs solde mig.	Coef. Corr. rev/hab vs solde mig.
Belgique	-0.79	0.20
Autriche	-0.43	-0.07
Pays bas	-0.38	-0.18
Espagne	0.14	0.06
Allemagne	0.17	0.33
Italie	0.53	0.52
Suède	0.78	0.80

Source : calculs d'après Eurostat

Note : Autriche : 1992-1999 ; Allemagne : 1991-1994 ; Italie 1990-97

La même analyse, réalisée sur les soldes migratoires donne des résultats assez comparables, avec des pays dans lesquels, comme en France, les régions les plus productives semblent faire fuir les populations (Belgique, Autriche et Pays-Bas). On retrouve également l'Italie et la Suède dont la croissance démographique des régions est très fortement liée au niveau du PIB et du revenu par habitant. L'Espagne et l'Allemagne se retrouvent dans une situation intermédiaire, avec des corrélations faibles entre PIB par habitant et solde migratoire. Mais alors que la première n'a pratiquement pas de corrélation entre revenu régional et solde migratoire, la seconde enregistre un coefficient significatif. Les temps sont durs pour les modélisateurs élémentaires !

IV - Les facteurs de développement territorial :
un ensemble composite

Ces premières analyses – y compris en gardant à la mémoire la situation des Etats US – soulignent la différenciation forte des mécanismes fondamentaux du développement territorial. Telle loi, qui semble établie, se vérifie en gros ici et peu ou pas du tout là. Ce qui fait des différences, sur les indicateurs étudiés, entre les pays industriels ne semble pas se trouver du côté des facteurs spatiaux de productivité : les régions métropolitaines les plus concentrées, les mieux dotées des nouveaux avantages comparatifs dont nous parle l'économie géographique sont certes celles, dans leur pays respectif, dont le PIB par habitant est le plus élevé et tendent pour la plupart à occuper une place croissante dans le produit national. En revanche, on assiste, et de façon très diverse selon les

nations, à un décalage grandissant entre la création de richesse et le revenu distribué. Le jeu des budgets et de l'emploi public, la montée en puissance des retraites, le poids croissant des recettes touristiques, le décalage croissant entre lieu de travail et lieu de résidence (le Flevoland constituant un exemple typique) sont autant de facteurs qui expliquent qu'un nombre significatif de régions européennes, et pas seulement quelques contre-exemples non « métropolitains » voient leur revenu, leur emploi et leur peuplement évoluer aussi favorablement voire plus encore que ceux des grandes régions métropolitaines.

Mais, on le voit, ce « paquet » de mécanismes joue de façon très différenciée selon les pays. On l'a vu plus haut, les pays les plus riches mettent en œuvre de puissants mécanismes de redistribution budgétaire et sociale (ce que peuvent moins des pays comme le Portugal ou l'Espagne dans lesquels les budgets publics sont moins lourds dans le produit national) qui permettent la fourniture, partout sur leurs territoires, d'un important emploi public ou, par les transferts de revenu, de générer des emplois privés de service au ménages.

Les pays méridionaux, littoraux ou alpins disposent d'une variable touristique qui permet d'abonder par les dépenses touristiques les revenus et la consommation dans ces territoires.

Dans les pays plus unitaires, intégrés, la population a un usage de l'ensemble du territoire, par des effets de mobilité tout au long de la vie, certains territoires (les métropoles comme Vienne, l'Ile-de-France, Bruxelles) se spécialisent, pour aller vite, dans l'activité (le PIB) quand d'autres accueillent de nombreux retraités très solvables (et leurs revenus).

Les régions métropolitaines dotées d'une plus forte identité régionale, en revanche, semblent être le lieu de parcours de vie complets, leurs habitants y passant leur retraite (Lombardie, Catalogne, Hambourg,...) ... d'où une rétention de flux de revenu de pensions vers d'autres régions. L'Italie semble constituer un cas spécifique à elle seule, avec des mécanismes de compensation des pénalisations productives régionales plus faibles que dans les autres pays de niveau égal ou supérieur de développement.

Les pays connaissant une phase de décollage économique (l'Espagne, la Grèce et le Portugal) voient une concentration forte de l'activité et du revenu dans leurs régions motrices qui se traduit par une forte proximité de leurs niveaux respectifs d'inégalités interrégionales de PIB et de revenu.

On voit donc que de multiples facteurs, communs mais nationalement différenciés, sont à l'origine des dynamiques territoriales en Europe et qu'on ne peut pas les résumer avec la seule variable que constitue le PIB. Il faut cependant souligner que cette divergence des géographies du PIB et du revenu est plus forte encore en France que dans les autres pays (même si on l'observe, à de moindres degrés, partout). Le paradoxe entre évolution prédite par l'analyse « productive » et évolution observée en termes de développement territorial semble maximal en France, qui est un pays, à la fois, plus unitaire, plus public – en termes de prélèvements comme d'emploi –, moins actif (l'âge moyen de la retraite à 57 ans et la Réduction du temps de Travail), plus égalitaire du point de vue des salaires moyens catégoriels régionaux²⁷, plus équipé en infrastructures (le TGV...), plus touristique et probablement plus mobile (les Français sont les champions européens de la résidence secondaire) que la plupart des autres... On retrouve cependant tous ces ingrédients de déchaînement entre géographie productive et dynamique de développement régional, diversement répartis, dans tous les pays industriels.

Face à ces phénomènes, non parfaitement homogènes, mais allant tout de même dans le sens d'une généralisation du désajustement croissance/développement des territoires, qu'offre la littérature (et ses auteurs) aujourd'hui comme modèles théoriques et conceptuels ?

27. Les inégalités de salaires entre territoires français, à qualification donnée, se sont presque entièrement réduites (J. Rasolofoarison, 2000 ; P. Ph. Combes et alii, 2003) alors que les inégalités des indices de coût de la vie se sont probablement accrues fortement (l'Insee ne produit pas d'indice de prix localisés, mais la simple consultation du site « Snoupi » sur Internet permet de mesurer les écarts de loyers entre les départements français...), d'où un mécanisme rationnel de fuite des actifs hors des métropoles, du moins pour ceux qui n'en sont pas captifs professionnellement. On aimerait savoir si les autres pays européens – et les Etats-Unis – connaissent des évolutions comparables.

Chapitre II : Les représentations du développement économique territorial

Le premier constat lorsque l'on se livre à une revue de la littérature internationale sur les questions de développement économique territorial est incontestablement celui d'une homogénéité des travaux et, depuis une certaine mise en sommeil du marxisme, d'une quasi-absence de controverse. L'économie régionale (ou locale) est largement dominée par la question de la localisation des facteurs de production, ou, ce qui revient au même, par celle de la contribution du facteur spatial à la création de richesses. Ce constat, sur lequel nous reviendrons dans le troisième chapitre, n'est pas sans conséquence sur le décalage croissant entre les phénomènes et les représentations du développement territorial. Néanmoins, des travaux émergent de façon, certes, peu coordonnés et souvent « sectorisés » contribuant à améliorer l'état des connaissances sur le développement non productif des territoires.

On peut proposer une grille d'analyse qui permette, dans les limites de ce type d'exercice, de souligner les complémentarités et oppositions entre les différentes approches existantes mais aussi, peut-être, les déficits de connaissance.

	Développement territorial comme ÉTAT		Développement territorial comme PROCESSUS
	Espace comme FACTEUR de création de richesse	Territoire comme CADRE DE VIE	
Approches générales ou globales			
Approches spécifiques ou partielles			

Cette grille distingue, en premier lieu, deux types d'approches. La première conçoit le développement territorial comme un *état* « socio-démo-économique » d'un territoire à un moment donné ou dans le temps, la seconde définit le développement comme un *processus* de jeu d'acteurs.

(a) La première acception du développement territorial repose sur l'observation, la mesure et l'évaluation du développement économique d'un territoire. Les questions posées sont du type : est-ce que ce territoire « va mieux ou moins bien » que les autres ? Est-ce que la situation de ce territoire s'améliore ou se détériore ? Alors qu'en macroéconomie on compare les pays entre eux, les analyses portent ici sur la comparaison des agrégats des espaces sub-nationaux. C'est en ce sens que l'on peut parler de « *macroéconomie locale* » (Davezies (2005)). Ces agrégats peuvent être le capital, le niveau de qualification de la main-d'œuvre, la flexibilité du marché du travail, l'ensoleillement, le stock d'infrastructure, les aménités, etc. du côté de *l'input* ; le PIB par habitant, le revenu, le chômage, la pauvreté, la démographie, etc. pour *l'output*. Les disciplines maîtresses sont l'Économie, la Statistique, la Géographie « quantitative ». Les méthodes quantitatives et la modélisation sont mobilisées. Cette branche de la Science Régionale est largement dominée par les travaux anglo-saxons et s'inscrit, majoritairement, dans le prolongement de l'école néoclassique pour les économistes.

Dans cette acception du développement territorial, il faut distinguer (i) les approches pour lesquelles l'espace (plus que le territoire) est un facteur de croissance de celles pour lesquelles (ii) le territoire constitue le lieu de vie de la population bénéficiaire de développement. Pour les premières, l'enjeu principal du développement serait la production, pour les secondes, l'enjeu pourrait être celui des conditions de vie de la population. Les premières sont tournées vers les entreprises, les caractéristiques de l'emploi et plus généralement les conditions de la production, les secondes vers les mesures de l'état de bien-être de la population.

Cette distinction entre « Territoire-facteur de production » versus « territoire-cadre de vie » recouvre l'opposition « croissance » versus « développement ». L'indicateur privilégié serait, par exemple, le PIB par habitant pour les approches du type « territoire-facteur » tandis que, pour rester dans les références internationales, l'indice de développement humain (IDH)²⁸ serait plutôt

28. Sous la direction de Jean Gadrey, des travaux émergent à l'université de Lille 1 sur cette question d'un indicateur spatialisé de développement.

celui des approches « territoire-cadre de vie ». Dans le premier cas, on considère généralement que les mécanismes sont chaînés « croissance = emplois = revenus = etc. = développement ». Dans le second cas, le déchaînement des agrégats est, au contraire, mis en avant (Davezies, 2004).

(b) La deuxième acception du développement local est de nature plus sociologico-politique. Elle considère le développement local comme un *processus* de mobilisation d'acteurs (Pecqueur, 1989). Elle repose sur les processus de jeu d'acteurs, un développement par et pour les acteurs. Le territoire est construit socialement, culturellement, économiquement et historiquement. Les mots-clés de cette acception pourraient être « identité du territoire », « construction humaine », « mobilisation d'acteurs », « projets de territoire », « gouvernance ». Les disciplines dominantes sont la Sociologie, les Sciences politiques, la Géographie, la Gestion (gouvernance locale). Les méthodes sont plutôt qualitatives et privilégient les études monographiques. De façon générale, le pont ne s'établit pas entre modalités d'action et résultats économiques et sociaux : ces approches ne modélisent pas les formes de mobilisation territoriale comme facteur de croissance ou de développement. « Développement comme état » ou « développement comme processus » sont deux acceptions complémentaires, deux acceptions qui s'affrontent aussi parfois.

La notion de territoire souligne ces divergences de « *postures épistémologiques* », pour reprendre les termes de Pecqueur et Zimmermann (2004, p.15) : « *Il ne s'agit pas de postuler le local, comme niveau pertinent de l'analyse, mais de le déduire. Dans ce contexte nous adoptons l'hypothèse théorique selon laquelle le territoire doit être considéré comme un construit, un résultat des pratiques et des représentations des agents* ». La prise en compte des facteurs de développement peut aussi être évoquée. Pour les économistes, les facteurs de développement ne sont pas postulés mais déduits. On tend, par exemple, à prouver que le capital humain est bien un facteur de développement territorial, au risque parfois de démontrer des évidences. Pour les géographes, au contraire, le facteur de développement est souvent choisi *a priori*. L'analyse cartographique repère les disparités de développement à travers le prisme du facteur choisi au préalable²⁹.

29. Les travaux de Julien (1994), sur les emplois métropolitains, ou de Brunet (1973), sur la mégalopole européenne, sont des exemples.

Au sein de ces deux types d'approches, on peut enfin distinguer :

- *les modèles globaux ou généraux* : il s'agit d'un cadre ou concept général de compréhension des questions territoriales (la Nouvelle Economie Géographique, la théorie de la base, le développement endogène) ;
- *les études partielles ou spécifiques* : on creuse un aspect particulier de la question (les effets de débordement de la Recherche et Développement, l'économie des retraités en Floride, l'impact des dépenses touristiques sur les territoires, les monographies).

Structuré autour de ces trois différentes acceptions du développement territorial, ce chapitre présente le modèle et les travaux dominant la question du développement territorial aujourd'hui (la NEG et ses prolongements) ; les modèles « alternatifs » défendant la thèse du développement comme processus de jeux d'acteurs ; les travaux émergents qui s'intéressent non plus uniquement à l'impact des facteurs, modes ou organisation de la production sur les territoires, mais à l'impact des choix individuels, non nécessairement « productifs » sur le développement local.

I - La Nouvelle Economie Géographique (NEG)

La préoccupation des auteurs de la NEG n'est certainement pas le territoire et la finalité de leurs travaux ne vise pas à améliorer la compréhension des mécanismes du développement local. Le territoire, plus précisément les dispositifs territoriaux, est étudié en tant que facteur de création de richesse, c'est-à-dire en termes de variable explicative et non de variable expliquée. Ce que nous apprend la NEG n'est pas comment développer tel ou tel territoire mais plutôt comment mettre les territoires au service de la croissance nationale.

On peut également, à l'inverse, s'interroger sur la portée de travaux portant sur l'analyse du développement territorial qui jamais ne prennent en compte les effets de ces mécanismes sur la croissance nationale (Béhar & Estèbe, 2006).

L'impact des dynamiques locales et des équilibres interrégionaux sur la croissance nationale est légitimement une question importante et mérite travaux et débats. L'impact des dynamiques locales et des équilibres interrégionaux sur la croissance nationale est légitimement une question importante et mérite travaux et débats. Cependant, la question, par exemple, du développement de l'économie niçoise, est une question en soi. Cette question, portée par des élus, qui n'a finalement que peu à voir avec la question du développement de l'économie française, demande la mobilisation de cadres conceptuels, d'outils d'analyse, d'indicateurs différents de ceux que l'on peut privilégier à l'échelle

nationale. La « théorie de la base » offre un cadre d'analyse « multiscalair » permettant de traiter spécifiquement de l'économie des territoires à toutes les échelles. La base de l'économie nationale repose sur sa capacité à créer des richesses et à les exporter, sur son tourisme extra-national ; la base de l'économie niçoise repose également sur sa production, mais aussi et surtout sur ses retraites, ses revenus de transferts, ses navetteurs, son tourisme... Si l'enjeu national « prime », l'enjeu local existe et l'intérêt de ce dernier peut bien évidemment diverger de l'intérêt général ... d'où également l'importance de comprendre les enjeux du local pour tenter d'agir sur les enjeux nationaux.

Quant à la pertinence des échelles d'analyse, tout dépendra de la question traitée. Si aujourd'hui la question de la redistribution publique et sociale se joue à l'échelle du pays pour la France, on peut s'accorder sur le fait que la question environnementale mérite de raisonner à l'échelle de la planète. Si l'on pense que la base économique de la France repose sur sa capacité à créer des richesses, celle d'un pays comme le Maroc est grandement dépendante de sa capacité à capter une partie des revenus des marocains résidents à l'étranger.

Alors que le modèle des auteurs de la NEG ne vise pas l'analyse du développement local, force est de constater que leurs travaux se sont imposés dans le champ de l'aménagement depuis près de vingt ans. En première analyse, ce n'est pas surprenant : il n'y aurait pas de développement sans croissance, or la croissance reposerait sur le surplus de compétitivité. La compétitivité dépendrait de la taille du marché, de la main d'œuvre qualifiée, de la minimisation des coûts de transaction... des économies d'agglomération que permettent les métropoles.

En inversant le « raisonnement » on se retrouve face à l'idée, aujourd'hui dominante, que seules les grandes villes peuvent connaître un développement économique rapide (confondu avec la croissance), que les emplois métropolitains supérieurs sont des indicateurs du dynamisme et du développement économique des territoires, que la fracture spatiale ne cesse de s'aggraver, que la désertification rurale est inéluctable etc. Si ce propos n'est pas toujours celui des économistes plus ou moins affiliés à la NEG, il semble avoir été, durant la dernière décennie, celui de ses lecteurs, aux premiers rangs desquels les experts de l'aménagement. Le consensus est général sur cette représentation, que l'on endosse ce modèle de façon normative ou que l'on critique ses effets sur la « cohésion » territoriale.

Il est donc aujourd'hui impossible d'étudier les représentations du développement économique territorial sans exposer les grands principes du modèle dominant.

Les fondements de la Nouvelle Économie Géographique

Les fondements théoriques de la NEG n'ont pas grand-chose de commun avec ceux des modèles de développement endogène, des SPL, du développement local que l'on présentera plus loin. Rappeler ses fondements souligne la sphère très « macro » de ces analyses et le peu de liens a priori entre ces approches et les questions territoriales.

Depuis Ricardo et sa théorie des avantages comparatifs, la quasi-totalité des modèles référents en Économie Internationale (modèle d'Heckscher-Ohlin-Samuelson), en Économie Régionale (la théorie de la base), ou en macroéconomie (modèle de croissance de Solow) s'accordaient sur la convergence des nations ou des régions à long terme dans un contexte de libre échange. C'est la remise en question, empirique d'abord, théorique ensuite, qui va amener les économistes à revoir leurs hypothèses.

Heckscher-Ohlin-Samuelson (1933) (dans le prolongement des travaux de Ricardo) expliquent l'échange international par la rareté relative des divers facteurs de production dont sont dotés les pays. Ils montrent qu'un pays a intérêt à se spécialiser dans la production du bien qui mobilise le plus intensivement le facteur dont il est le mieux pourvu. Dans un contexte de libre échange, ces spécialisations entraînent l'égalisation interrégionale de la rémunération des facteurs de production, dont les salaires des travailleurs à qualification égale³⁰. La théorie de la base, que l'on ne doit pas à Tiebout ou à North³¹, comme il est courant de le lire, mais à Cantillon (1725) et à Sombart (1916) (Gonnard, 2001), conclut également à la convergence des niveaux de revenu. Dans cette théorie, les revenus basiques, à savoir les revenus captés à l'extérieur du territoire considéré, sont les véritables moteurs d'une économie locale et alimentent le secteur domestique (activités tournées vers la demande locale des ménages en biens et services). Ce modèle implique qu'avec le développement de la région, les exportations s'intensifient, la base exportatrice se diversifie.

30. On peut prendre l'exemple de l'Angleterre et de l'Australie. L'Angleterre est fortement dotée en capital à la fin du XVIII^e siècle, mais pauvre en surface cultivable. Le prix du capital est donc faible, celui de la terre élevé. L'Australie est, au contraire, pourvue en terre et pauvre en capital physique. L'Angleterre se spécialise donc dans la production de biens manufacturés. La production augmente et mobilise de plus en plus le capital physique qui, face à cette demande accrue, voit son prix augmenter ; il en va de même pour les salaires. En Australie, c'est par ce même mécanisme de spécialisation et d'augmentation de la production que le prix de la terre va augmenter ainsi que la rémunération des travailleurs. Les différences entre les deux pays quant à la rémunération des facteurs de production vont donc s'estomper peu à peu.

31. Tel que l'annonce Dawkins (2003) par exemple.

La mobilité des facteurs de production permet une diffusion du développement entre les régions, et, à la manière du théorème HOS, les revenus par tête des travailleurs vont donc converger.

Mais ce sont principalement les hypothèses du modèle de croissance de Solow et Swan (1956) qui vont être contestées et améliorées. Ce modèle repose sur la loi des rendements décroissants et le principe de concurrence pure et parfaite. Moins le capital physique est développé et plus son rendement marginal est important. Le contexte de concurrence pure et parfaite permet aux investisseurs d'accumuler du capital physique dans les pays qui en sont le moins bien dotés, dans les pays les moins développés. Réciproquement, dans un pays déjà fortement capitalistique, l'incitation à investir est réduite. Il s'ensuit un phénomène de convergence économique, les pays « pauvres » profitant du report d'investissement par manque de rentabilité des économies les plus développées. Contrairement au modèle keynésien, ce modèle néo-classique prône la non-intervention étatique, arguant du caractère harmonieux et stable de la croissance que permet cette loi des rendements décroissants. L'aide internationale était, en revanche, salvatrice, puisqu'une dose massive de capitaux extérieurs devait pouvoir suppléer à la carence interne et permettre aux économies de se développer. Appliqué par Borts et Stein (1964) à l'échelle régionale, ce modèle conduit aux mêmes conclusions de convergence. Barro et Sala-i-Martin (1999) soulignent la plus forte probabilité de convergence entre les régions qu'entre les nations, en raison d'une plus forte mobilité des facteurs de production interrégionale qu'internationale.

Ce concept de convergence fut attaqué de tous côtés. En premier lieu de façon empirique. Ces travaux empiriques accompagnent, d'ailleurs, l'essor de l'Économie du Développement après la Seconde Guerre mondiale, discipline qui souligne la pauvreté persistante dans de nombreux pays et l'écart de développement croissant entre les pays industrialisés et les pays pauvres. Si cette branche de l'Économie et les institutions qui y sont associées occupent l'avant-scène, les critiques au sujet de la convergence, cette fois interrégionale, émergent également.

Une des critiques porte sur les hypothèses de décroissance du rendement marginal du capital, de la stabilité des mécanismes de croissance et des processus de convergence qu'elles induisent. On peut également s'étonner de l'existence des concentrations urbaines dans ce contexte de décroissance des rendements du capital. Il serait en effet inopportun d'investir dans des espaces déjà forte-

ment capitalistiques. L'économiste peine donc à expliquer la divergence des niveaux de PIB par habitant et la concentration des capacités de production dans les régions les plus productives, tendances qui s'affirment au sein même des pays développés à partir des années 1980. En conciliant rendements croissants et concurrence, la NEG va permettre d'expliquer ces tendances³².

Principes et applications de la Nouvelle Économie Géographique

Le modèle proposé en 1991 par Krugman, dit modèle d'économie géographique, repose, entre autres, sur la mobilité des travailleurs qualifiés. Or, quand un travailleur se déplace, il le fait avec son revenu. Les migrations des travailleurs sont alors synonymes de délocalisation des capacités de production et de consommation. Par ailleurs, ces migrations sont dictées par les différentiels de salaires nominaux et de coût de la vie³³ entre les régions.

Ce modèle d'économie géographique conclut sur l'existence d'un mécanisme de *Cumulative Causation*, déjà énoncé par Myrdal en 1957. En effet, la hausse du nombre de travailleurs et donc de consommateurs entraîne une hausse de la demande locale de biens manufacturés et incite les entreprises à venir s'implanter. Or quand la taille du marché augmente, les profits augmentent, l'attractivité auprès de nouvelles entreprises est renforcée (c'est l'effet taille du marché). Le nombre de firmes augmente donc, le nombre de variétés produites augmente et l'indice de prix diminue, donc les salaires réels augmentent ce qui attire de nouveaux travailleurs qui bénéficient d'un niveau de vie plus élevé et d'une offre diversifiée de biens et services, etc.

Cependant, ce processus en spirale est contré par de puissantes forces de dispersion proposées dans ces modèles :

- l'arrivée ininterrompue de travailleurs supplémentaires peut saturer l'offre de main-d'œuvre et faire pression sur les salaires qui peuvent finalement diminuer ;
- la concurrence entre les firmes de l'agglomération peut aussi être un facteur de dispersion ; la demande s'atomise et la rentabilité des firmes peut s'en trouver amoindrie (Helpman et Krugman, 1985) ;

32. Notons que le modèle de Krugman (1980) semble largement inspiré par les travaux précurseurs de Myrdal (1957) qui défend l'existence de rendement marginal décroissant, débouchant sur un principe de processus cumulatif que l'on retrouve chez Krugman ; de Dixit et Stiglitz (1977) qui introduisent l'hypothèse de concurrence monopolistique, de préférence des agents pour la diversité ; des économistes de la croissance endogène – dont Lucas (1988) qui montre que les agglomérations urbaines favorisent la croissance, notamment grâce à l'accumulation du capital humain et à la diffusion de l'information entre les travailleurs.

33. Le coût de la vie correspond au prix du panier moyen représentatif de ce que chaque résident consomme.

- l'existence d'une main-d'œuvre agricole immobile qui consomme favorise le maintien de firmes en périphérie ;
- une hausse des coûts de transferts peut engendrer une baisse des exportations. Certaines firmes vont alors être incitées à partir (ou à ne pas venir) et à se rapprocher de la demande existante en périphérie puisque à présent de forts coûts de transferts vont les protéger de la concurrence des firmes de l'agglomération ;
- la congestion foncière (ou encore environnementale...) génère une hausse du coût de la vie pour le travailleur et altère son degré de satisfaction à résider dans une agglomération.

Quelques remarques peuvent être formulées. Les comportements de consommation pris en compte sont uniquement ceux des travailleurs. Dans ces modèles, la formation du revenu est étroitement et directement liée à la création de richesse. Cette convention était à peu près acceptable dans les années 1950, elle est absurde dans des pays industriels dans lesquels le plus gros des revenus des ménages locaux n'est désormais qu'indirectement lié à la production locale (salaires publics, prestations sociales, transferts privés de revenus,...). En France par exemple, près de 30 % des ménages sont inactifs (retraités ou sans activité). Leur comportement ne peut donc être directement lié à celui du marché de l'emploi. Certes, dans ces modèles, les inactifs pourraient aussi préférer résider dans les grandes agglomérations pour satisfaire leur « préférence pour la diversité » et profiter de l'indice de prix plus bas. Or, l'hypothèse des prix plus bas dans les agglomérations, sur laquelle repose en partie le modèle, peut être contestée, d'autant plus que la part de la consommation de services augmente et que le prix de ces services dépend du prix du sol, plus élevé en ville. Enfin, ces modèles supposent que les travailleurs consomment là où ils travaillent, puisqu'ils travaillent là où ils résident. Ce raisonnement est d'autant plus obsolète de nos jours, qu'il porte sur les seuls travailleurs qualifiés. On ne travaille pas nécessairement au lieu d'implantation de son entreprise, on ne réside pas nécessairement à proximité de son travail, on part en vacances, on se déplace... la consommation est multi-spatiale.

Si ces modèles ignorent les – massifs – mécanismes territoriaux non productifs, leur grand apport réside dans la meilleure compréhension qu'ils offrent des mécanismes territoriaux de croissance, de concentration des activités et de hausse des inégalités productives entre les territoires observées à partir des années 1980.

Ces modèles ont joué un rôle décisif dans la compréhension et l'analyse des conséquences économiques du processus d'intégration européenne. Ils ont

largement contribué au choix des outils que l'on allait mettre en œuvre pour piloter les politiques européennes du développement régional et de cohésion.

Ces mécanismes spatialisés de la croissance apportent un éclairage sur le maintien des disparités régionales de PIB en Europe. L'Union européenne se distingue, en effet, nettement des USA en termes de disparités (Overman, Puga, 2002). En effet, en 2001, près d'un quart des citoyens européens vivent dans des zones éligibles aux fonds d'ajustement structurels (à savoir dans des régions où le PIB/hab est inférieur de 75 % à la moyenne communautaire). Pour les USA, à la même date et avec les mêmes critères de calcul, seuls deux états – représentant 2 % de la population – seraient dans cette situation. Les inégalités spatiales mesurées en PIB/hab sont beaucoup moins marquées entre les états américains qu'entre les régions européennes. Il en est de même pour les taux de chômage. Il n'est pas rare de voir coexister en Europe, au sein d'un même pays, des régions affichant des taux de chômage variant du simple au quadruple (Suedekum, 2003).

Que la lecture porte sur le taux de chômage ou le PIB/hab, la réduction des inégalités interrégionales est une priorité des politiques européennes et du budget européen (195 000 millions d'euros sont alloués aux fonds structurels européens pour la période 2000-2006, soit 30 % des dépenses de l'Europe équivalent à 0,4 % du PIB communautaire). Mais, malgré une volonté forte et de réels efforts financiers, force est de constater que les politiques de cohésion territoriale n'ont que partiellement fonctionné. En effet le constat unanime est celui d'un renforcement des disparités de PIB/hab au sein des régions des pays de l'Union européenne. Plus précisément, on observe une nette réduction des disparités de PIB/hab entre les pays parallèlement à un essor prononcé des inégalités interrégionales au sein de chaque pays (De la Fuente, 1995 ; Duro, 2001)³⁴.

L'intégration européenne, la suppression des frontières et l'ouverture des marchés, a eu pour conséquences une baisse des coûts de transaction ainsi qu'une mobilité accrue (tout au moins facilitée) pour les facteurs de production. Le modèle de Krugman montre que dans ces conditions, il s'ensuit un processus de polarisation des activités dans les régions centrales les plus productives, les mieux dotées en économies d'agglomération, à savoir dans les métropoles des pays les plus avancés. Le processus de *cumulative causation*

34. Cité par Puga (2002).

tourne à plein régime et débouche sur la hausse (constatée) des écarts de richesse créée (de PIB/hab) entre les régions. Ces mouvements des firmes et des salariés vers les régions les plus riches ont trois conséquences imbriquées :

- ils permettent d'augmenter le taux de croissance européen (Krugman & Venable, 1990) ;
- ils participent à la forte convergence du PIB/hab entre les pays. La polarisation génère des conditions favorables à la croissance dans chaque pays. Dans les pays émergents, ces conditions favorables sont renforcées par l'aide européenne, les changements structurels de leurs économies et les effets de congestion des régions centrales des pays les plus riches qui induisent une dispersion des activités vers les pays émergents ;
- ils impliquent (et expliquent) la divergence du PIB/hab à l'échelle des régions d'un pays de façon significative et de façon plus modérée à l'échelle de l'ensemble des régions de l'UE.

On peut se demander quelle est alors la marge de manœuvre des politiques européennes en matière de cohésion régionale. Comment réduire les disparités interrégionales sans altérer la croissance³⁵ ? Que faire quand la divergence des régions sert la convergence (et la croissance) des nations ?

De plus, comme on l'a vu plus haut, la réduction des inégalités régionales est bien plus le fait des gouvernements nationaux que des politiques européennes. Le premier rapport sur la cohésion (1996) souligne que ce mécanisme puissant de solidarité territoriale, au sein des frontières nationales, permet de diminuer de près de 30 % les disparités économiques entre les régions de ces pays. La principale machine à créer de la cohésion (c'est-à-dire à mettre en œuvre des redistributions) reste encore aujourd'hui les budgets des états membres. Quand la Commission met en œuvre 0,4 % du PIB européen dans ses politiques régionales, l'ensemble des fonds publics des différents pays européens, beaucoup plus de 50 % du PIB de l'Europe, opèrent involontairement de colossaux transferts de revenu entre les régions, à l'intérieur des frontières nationales. Toujours selon les résultats de ce premier rapport de 1996, on peut établir qu'avec

35. Sans compter que certaines politiques peuvent avoir des effets contraires à ceux escomptés. L'exemple des transports est un classique du genre. Ainsi, développer les infrastructures de transport dans les régions en retard (tout comme la baisse des coûts de transport) peut accroître la polarisation des activités. Les entreprises peuvent répondre à la demande locale tout en étant localisées dans les régions centrales (et bénéficier des avantages de l'agglomération). En Italie, par exemple, le Sud a pâti du développement des infrastructures routières. Les entreprises du Sud n'étaient plus protégées de la concurrence des entreprises du Nord qui, plus performantes, ont pu s'emparer peu à peu du marché (Faini 1983). En France, Combes et Lafourcade ont également montré que la baisse des coûts de transport favorisait la polarisation de la production.

un PIB/hab. plus faible, Lisbonne finançait en 1993 des transferts en faveur des régions les plus pauvres du Portugal équivalents à 2 % de son PIB, alors que le Pays-de-Galles ou le Languedoc-Roussillon, au PIB/hab. plus élevé, bénéficient respectivement de transferts représentant 8 % et 9 % de leur PIB.

Paradoxalement, c'est le non achèvement de l'objectif du marché unique qui constitue une des meilleures protections contre les risques de déséquilibre de ce système fragmenté de cohésion européenne assis sur des budgets publics nationaux aux effets inégaux. En effet, comme le note Laurent Davezies (1997), le marché unique européen est loin d'être le marché nord américain et pour diverses raisons, le lisboète ne s'installe pas à Montpellier.

Cette faible mobilité des travailleurs européens, contrairement aux hypothèses formulées par Krugman, ne serait pas uniquement le fait de la barrière culturelle et linguistique. Cet argument par exemple ne suffit pas pour comprendre la faible mobilité au sein même de chaque pays européen, il n'est pas non plus convaincant pour expliquer le déclin de ces mouvements migratoires observé depuis les années 1960 (point culminant des migrations en Europe). Pour Puga (2002), les raisons sont à chercher du côté de la faible incitation à migrer. Tout d'abord les faibles écarts de salaires constatés au sein de chaque pays, toutes choses égales par ailleurs, qualification, secteur, âge..., constituent un frein aux mobilités (Bentolila (1997) pour l'Espagne ou encore Faini, Galli, Gennari et Rosi (1997) pour l'Italie, Combes, Duranton, Gobillon (2006) pour la France). La faible probabilité de trouver un travail, ressentie à juste titre par les salariés en raison de forts taux de chômage et des rigidités du marché de l'emploi limite également les migrations (De la Fuente, 1999 ; Braunerhjelm et al., 2000). Par ailleurs, les réseaux familiaux et amicaux constituent un tremplin ou un facilitateur majeur pour trouver un emploi dans sa région d'origine et peuvent à ce titre réfréner les candidats au départ (Faini et al., 1997 ; d'après Casavola et Sestino, 1995, pour l'Italie ; Pérez et Serrano, 1998, pour l'Espagne). Chez les plus jeunes, ce réseau familial peut aussi constituer une aide financière (logement ou repas pris chez les parents par exemple) dont ils devraient se passer ailleurs. Enfin, les difficultés pour trouver un logement à l'arrivée peuvent décourager les migrants (Oswald, 1996, ou Mc Cornick, 1997, pour le Royaume-Uni).

Cette faible mobilité, associée à des phénomènes structurels, participerait au ralentissement de la convergence des régions, voire à leur divergence. En Espagne, De la Fuente (2002) montre comment les pertes d'emplois agricoles étaient jusqu'au milieu des années 1970 compensées et absorbées par les régions les plus riches, via les migrations massives des travailleurs ruraux vers la ville. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, la destruction d'emplois dans l'agriculture se traduit par une augmentation immédiate du nombre de chômeurs et une diminution de l'activité dans les régions les plus pauvres.

Concernant ces migrations internes ou intra-nationales, on peut se demander si, là encore, les modèles dominants qui considèrent encore que les migrations se font nécessairement des régions « pauvres » vers les régions « riches » ne se seraient pas inverser. C'est en tout cas ce qui ressort de la thèse de Sophie Gonnard (2006) sur le cas français. Ainsi, et ce même pour les actifs, les migrations se font aujourd'hui essentiellement vers les régions du Sud et de l'Ouest, au détriment du salaire nominal des travailleurs. On accepterait donc un salaire moindre pour gagner en cadre de vie (et peut-être également en revenu réel ou pouvoir d'achat).

Les travaux de la NEG permettent de mieux comprendre les mécanismes de croissance et de développement des pays mais ne rendent pas ces modèles applicables pour autant aux échelles régionales et ce même en termes de création de richesse. Si la région qui connaît aujourd'hui (2000-2005) le plus fort taux de croissance de son PIB est le Languedoc-Roussillon, ce n'est pas grâce à ses innovations, à son capital humain ou à ses « atouts » métropolitains mais uniquement grâce à son attractivité migratoire et à la consommation de ses résidents toujours plus nombreux. Les mécanismes de la croissance languedocienne remettent au cœur du débat régional – et non nécessairement national – les principes keynésiens de relance économique.

La croissance actuelle (du PIB) des régions et des nations tient à l'addition de mécanismes keynésiens de consommation compatibles avec la dispersion territoriale et de mécanismes krugmaniens d'efficacité productive assis sur la concentration spatiale. Et les premiers, depuis quelques années, ont largement tendance à l'emporter sur les seconds... d'où le succès du Languedoc en termes de croissance.

A défaut d'approfondir dans cet ouvrage ces nouvelles questions sur la création de richesse, on peut insister sur le caractère maladroit et malheureux du passage de ces modèles de croissance de la NEG à des modèles de développement. Le propos n'est pas celui connu qui consiste à dire que la croissance est une condition nécessaire mais non suffisante au développement, mais d'insister sur le fait que le développement des régions (ou autres territoires sub-nationaux) est de moins en moins corrélé (voire inversement corrélé) à leur propre capacité productive compétitive. Ce n'est donc pas l'existence d'économies d'agglomération et du rôle de catalyseur que jouent les métropoles dans les mécanismes de croissance que l'on discute, mais l'idée que ces mécanismes assurent la hausse des revenus des habitants, l'essor démographiques de ces villes, la baisse du taux de chômage, de la pauvreté.

Selon Pierre Veltz (2005, rééd.), les métropoles constituent un « écosystème relationnel complexe » favorable aux entreprises qui cherchent à minimiser les coûts de transaction et donc les risques de rupture d'approvisionnement (en main-d'œuvre, en sous-traitants, en infrastructures...). Les métropoles concentrent ces ressources génériques, et notamment la plus stratégique d'entre elles au vu des travaux en la matière : la main-d'œuvre qualifiée. Elles constituent ce que Chinitz appelait déjà en 1961 les milieux incubateurs ou ce que le GREMI³⁶ nomme les milieux innovateurs.

Les relations entre innovation, croissance, capital humain et effets de débordement (influence géographique) sont établies depuis longtemps par les économistes. La croissance repose sur l'innovation ; l'innovation nécessite la mobilisation du capital humain ; le capital humain est à la fois concentré mais aussi plus efficace dans les agglomérations (Sonn et Storper, 2004). Les effets de débordements (ou externalités positives de la proximité géographique) renforcent ces mécanismes (Jaffe, 1989 ; Audretsch et Feldman, 1996 ; Breschi et Lissoni, 2001 ; Anselin, Varga et Acs, 1997).

Pour autant, considérer que le capital humain est un facteur de développement des villes puisqu'il permet d'accroître leur PIB/hab est un peu hâtif si l'on convient que le développement inclut les notions de peuplement, de revenu des individus, de pauvreté, d'emplois etc. La question régulièrement éludée étant celle de savoir comment transformer du PIB local en développement local. Ainsi, contrairement à ce qu'affirment Glaeser et Shapiro (2001) l'évolution de l'emploi ou de la population n'est pas corrélée à celle du PIB/hab des grandes villes et le PIB/hab. n'est pas un indicateur aussi satisfaisant que l'emploi, la population ou les revenus pour mesurer le développement des villes.

De même, les emplois métropolitains supérieurs (Julien, 1994) peuvent constituer des emplois stratégiques pour les métropoles ou les régions mais ils ne sont pas les garants du dynamisme et du développement économique local, contrairement à ce qu'affirme un rapport de la Datar de 2004. Pourtant les auteurs de ce rapport devraient le savoir : ils écrivent dans ce même rapport que l'emploi total progresse plus rapidement dans les régions les moins bien dotées en emplois métropolitains supérieurs !

36. Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs. Notons que pour les chercheurs du GREMI, ce milieu constitue une ressource spécifique en soi, constituée d'acteurs susceptibles de mobiliser les ressources locales (Maillat, Camagni, 2006).

La fameuse mégalo­pole européenne de Brunet (1973), surnommée « *la banane bleue* » par les médias, décrit un axe s'étendant du Lancashire à la Toscane. « *Se trouvent là les plus fortes densités de population et de villes, les plus fortes productions de valeur ajoutée au kilomètre carré, les plus forts trafics d'Europe* » (Brunet, 2002, p.15). Dépassant la dimension descriptive et analytique que lui assignait son auteur, la mégalo­pole devait logiquement voir les investisseurs étrangers affluer et connaître un essor économique intense³⁷. En France, la mégalo­pole inclut l'Alsace, le bassin industriel du Nord et la Lorraine. L'état socio-économique critique du Nord et de la Lorraine ne semble pas valider ces pronostics.

Face à ce décalage entre croissance et développement, de quels autres modèles dispose-t-on ? Les modèles de développement endogène et l'étude des systèmes de production localisés constituent une première alternative, l'analyse des moteurs du développement local à partir de la théorie de la base une seconde. Ces deux modèles montrent en quoi dans le contexte de globalisation des échanges, il n'y a pas de fatalité de non-développement pour les espaces non métropolitains. Outre ce point, important, de convergence, nous verrons que ces modèles complémentaires diffèrent tout de même fortement.

II - Développement endogène et systèmes productifs localisés

Dans les approches du développement dit endogène (ou *from below* pour reprendre l'expression de Stöhr (1979)), le développement n'existe que si les acteurs d'un territoire se mobilisent, se coordonnent pour valoriser la richesse locale. Cette participation active est le moteur du développement local, le développement se définit tout simplement par ce processus de jeux d'acteurs. Le territoire n'est pas seulement un espace où s'organisent les agents économiques, il naît avec la mobilisation des acteurs et s'inscrit dans le temps. Contrairement aux approches précédentes, le territoire est un construit social, culturel, historique et non un espace-support des activités de production. Les éléments qui firent émerger le concept de « développement endogène » sont également très différents de ceux de la NEG. Il ne s'agit plus d'amélioration théorique d'hypothèses néoclassiques mais d'une théorisation de faits observés.

37. Le regretté Jean Bouinot avait alors été dans les rares auteurs à signaler que la dynamique démographique européenne – et donc l'axe de développement – était en fait orthogonale à la « banane bleue ».

Le contexte dans lequel les premiers modèles et théories du développement endogène ont émergé est celui des années 1970 : crise d'ajustement structurel, difficulté à expliquer le déclin des régions industrielles avec les modèles de l'époque, émergence de nouveaux pays industriels ou encore croissance des espaces de haute technologie (Benko et Demazière, 2000). Dans ce contexte de déclin des régions anciennement industrielles, parallèlement à la polarisation des activités innovantes dans les métropoles, émerge une autre forme d'organisation de la production qui semble résister à l'ambiance industrielle morose de l'époque.

Ce coin de ciel bleu est repéré en premier lieu dans ce que Bagnasco (1977) appelle la troisième Italie³⁸, de la Vénétie à la Toscane en passant par l'Émilie-Romagne. L'émergence de *régions qui gagnent* surprend. Encore plus surprenant et inattendu, ce succès n'est pas le fruit des délocalisations vers des régions moins développées, mais provient d'un processus de développement ayant pour origine des dynamiques internes propres aux régions (Aydalot, 1984 ; Maillat et Lecoq, 1992 ; Benko et Lipietz, 1992).

Vu d'un peu plus près, ce qui se passe dans ces régions n'est pas sans rappeler un concept déjà repéré au début du XX^e siècle par Marshall : le district industriel. Ainsi, ce concept auquel on prêterait peu d'attention n'était pas simplement destiné à décrire un phénomène passager, mais rendait bel et bien « *visible une dimension permanente, bien que souvent cachée, du développement (et du non développement), à savoir la dimension territoriale* » (Beauviala et alii, 1993, p. 13, cité par Maillat, 1996).

Vers la fin des années 1970, Becattini reprend cette notion pour décrire l'organisation industrielle des régions de la « Troisième Italie ». Pour Becattini, le district industriel se trouve dans « *une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné* » (Becattini, 1992, p. 36).

L'engouement pour ce modèle italien est alors puissant (Bagnasco, 1977 ; Garofoli, 1981 et 1992 ; Piore et Sabel, 1984) et se propage. Garofoli (1981) inventorie 200 districts en Europe, Courlet et Pecqueur (1992) une quarantaine sur la France, Reis (2000) en repère également au Portugal.

38. D'autres régions sont également le support de constats analogues ; notamment la Silicon Valley au sud de San Francisco et ses entreprises technologiques (Saxenian 1985, 1994) – Hollywood en Californie et ses entreprises cinématographiques (Christopherson et Storper, 1986).

Le district industriel accède au rang de modèle d'organisation productive et serait une alternative possible au fordisme et à la métropolisation. Les entreprises pourraient s'organiser en réseaux pour résoudre les problèmes de cycles de surcapacité et pour répondre à la demande de flexibilité accrue (Amin et Thrift, 1992, cité par Markusen, 2000).

Comme le souligne Peyrache-Gadeau (1995) ou encore Maillat (1996), les districts industriels marshalliens sont souvent nés du processus d'externalisation de certaines tâches par les grandes entreprises. « *En Italie, cette politique [d'externalisation] a ouvert la voie au développement de l'économie informelle et à la création de nombreuses petites entreprises locales sous-traitantes. Peu à peu, la division du travail entre les diverses petites entreprises a poussé à leur spécialisation dans différentes phases du processus de production ainsi qu'à leur interdépendance. [...] Ainsi, se sont constitués des systèmes de production, organisés sur une base territoriale, dégagés de l'influence des grandes entreprises qui leur avaient donné naissance au fur et à mesure de leur capacité à se créer de nouveaux débouchés* » (Maillat, 1996, p.6).

Comme le précise également Pecqueur (1989), les systèmes productifs locaux (SPL) ne naissent pas de la crise, ils ré-émergent. « *Ils ressurgissent comme témoignage de la permanence d'une osmose entre les savoir-faire, l'activité de production et les caractéristiques humaines du lieu.* » (Pecqueur, 1989, 2^e éd. 2000, p.73).

Aux formes différenciées que revêtent ces districts, s'apparente une multitude de termes distincts visant à désigner ces formes d'organisations productives localisées : système territorial de production, tissu industriel local, système industriel localisé, système de production localisé ou local, écosystème localisé, méso-système productif, système de production localisé et d'innovation, district technologique... ou encore *cluster*³⁹. Au final, la notion de systèmes productifs localisés (SPL) ou territorialisés décrit un ensemble d'activités interdépendantes, techniquement et économiquement organisé, et territorialement aggloméré (Peyrache-Gadeau, 1995 ; Courlet et Pecqueur, 1992).

Ce terme de SPL chapeaute, en quelque sorte, les concepts de district industriel, de technopôle (Planque, 1985), de milieu innovateur (Maillat, Quévit, Senn, 1993), de spécialisation flexible (Piore et Sabel, 1984). Pour Grosjean et Crevoisier (1997), ces différents types de SPL distinguent la *structure* des relations (à l'intérieur et à l'extérieur de la région) ainsi que la *nature* de ces relations (relations avec le marché, avec les institutions de recherche et de formation,

39. Cités par Maillat (1996).

de production avec d'autres entreprises, etc.). Markusen (2000) y distingue des types d'organisation différenciés. Dans tous les cas, les différents éléments énoncés par Pecqueur en 1989 comme points communs à ces systèmes restent vrais dans ces modèles (spécialisation, entreprises de petites ou moyennes tailles, concentration d'une multitude d'entreprises sans réel leadership de l'une d'entre elles, densité, quantités produites importantes pour le secteur).

Développement par et pour les acteurs, organisation localisée et interactionnelle de la production, ces approches insistent également sur la nature des ressources de production. La ressource n'est pas « générique » comme dans les modèles de la NEG, mais spécifique aux territoires. Selon Pecqueur et Zimmermann (2004), c'est la problématique de création de ressources qui prime et non celle, plus classique, de l'allocation de ressources. L'ancrage territorial des firmes signifie la valorisation sociale de la ressource présente sur le territoire. Dans ces approches, le fait que la ressource et l'activité liée soient ancrées dans le territoire permet un certain chaînage croissance-développement du fait que la richesse créée rémunère des facteurs de production (capital et travail) locaux.

Les ressources valorisables peuvent exister mais être latentes. Elles ne sont pas nécessairement identifiées et valorisées ou encore « activées ». Cette activation ou révélation de la ressource ne passe pas systématiquement par le marché mais demande toujours la coordination d'acteurs autour d'un projet, c'est-à-dire un processus de développement local. Le processus peut selon Pecqueur et Colletis (1993) aller jusqu'à la spécification (des ressources ou actifs génériques deviennent spécifiques).

Quelques exemples peuvent être donnés. Mollard (2001) et Mollard, Pecqueur, Moalla (2001) ont montré dans le cas de l'huile d'olive que l'identité, les spécificités d'un territoire peuvent constituer un réel facteur de création de richesse et de développement local. L'huile d'olive AOC de Nyons bénéficierait d'une rente de qualité territoriale. Cette rente est liée à l'ancrage du produit dans un territoire dont les caractéristiques sont considérées comme attractives. Le prix de l'huile d'olive de Nyons est supérieur à celui d'une huile d'olive strictement identique d'un point de vue organoleptique. La différence de prix entre ces deux huiles de qualité identique constitue, en quelque sorte, une « valeur ajoutée territoriale ». Cette rente est en partie symbolique. Elle est liée à des qualités spécifiques réelles des territoires et incorpore aussi l'image de la Provence, ses cigales, ses paysages, sa lavande.

Ce surplus que le consommateur consent à payer reflèterait un double processus d'évolution de la demande. Tout d'abord, l'augmentation du niveau moyen de pouvoir d'achat entraînerait une relative saturation des besoins de base, stimulerait une demande tournée vers des biens de meilleure qualité (effet AOC par exemple), mais stimulerait aussi la dimension immatérielle de la demande (effet de rente paysagère) (Mollard, 2001 ; Mollard et alii, 2001). La combinaison paysage-qualité-demande du consommateur crée des conditions favorables à la production et à la vente de produits locaux très spécifiques et participe ainsi à la production de richesse locale.

Pour passer de l'aspect choix du consommateur, gain pour le producteur à l'aspect développement local, ces auteurs se réfèrent à la notion de proximité organisationnelle qui, pour Gilly et Torre (2000), repose sur deux types de logiques dans les territoires : *la similitude et l'appartenance*.

Mollard et alii (2001) soulignent que « *Les acteurs réagissent par similitude d'intérêt dans la mesure où ils concourent à la réalisation commune d'une même image globale [...] et qu'il y a solidarité entre les acteurs pour que l'image construite et communément partagée soit préservée. De même pour la logique d'appartenance, l'image à préserver repose sur la référence commune à un territoire "baronnard"⁴⁰ qui, à travers son histoire longue et sa construction patiente du paysage, constitue un invariant dans lequel les acteurs non seulement se reconnaissent mais fondent leur unité* ».

Le développement local est clairement identifié à un processus de jeu d'acteurs. Les dix ans de travaux de recherche de cette équipe ont aussi fait émerger, au regard des différents territoires et produits étudiés, le concept de « *panier de biens* » (Mollard, Pecqueur, Lacroix 1997). En effet, l'impact économique et la valeur ajoutée territoriale d'un produit, dit leader, peuvent se répercuter sur d'autres biens. Toujours dans le cas de l'huile d'olive, les auteurs montrent comment les produits dérivés (tapenade, savon etc.) mais également la lavande, les vins, les gîtes touristiques... profitent de l'image qui se construit autour d'un produit, l'olive, et de ses paysages.

Le territoire construit historiquement et culturellement constitue donc une ressource dans la production d'offres spécifiques et non reproductibles. Afin de synthétiser les différents travaux en la matière, François et alii (2006) proposent une définition de la ressource territoriale qui repose sur quatre principes :

- « - *la ressource territoriale se construit sur une ressource spécifique ;*
- *le passage de l'une à l'autre est lié à un processus de révélation ;*

40. Il s'agit ici de la zone drômoise des Baronnies.

- ce processus est intentionnel ;
- il s'appuie sur plusieurs étapes interdépendantes.

[...] Une ressource territoriale est une ressource spécifique qui peut être révélée selon un processus intentionnel, engageant une dynamique collective d'appropriation par les acteurs du territoire, de nature différente selon qu'elle emprunte ou non le circuit de la valorisation. » (François, Hirczak, Sénil, 2006, p.696).

Parallèlement, voire conjointement à ces premiers travaux, se développent, dans les années 1980, les approches spatialisées des régulationnistes⁴¹. Trois éléments caractérisent cette école de pensée (Benko et Demazière, 2000) :

- le territoire est un construit social, historique. La dimension temporelle est au cœur de ces approches. Cette acception se distingue de celle des économistes orthodoxes pour qui l'espace demeure un morceau de sol caractérisé notamment par la distance⁴² ;
- l'organisation industrielle et sociale propre à chaque régime d'accumulation, et donc à chaque période historique, a des implications spatiales (selon les modes de production, certaines villes se retrouvent au cœur du système alors que d'autres en sont exclues etc.). Mais surtout, un nouveau régime d'accumulation s'articule toujours avec le précédent, décrivant ainsi une dynamique spatiale temporelle plus complexe que l'analyse des formes territoriales canoniques : la ville fordiste, la technopole, les nouveaux espaces industriels, etc. ;
- une attention particulière est portée sur les modes de régulation de l'espace notamment parce que ces modes de régulation peuvent s'opposer aux logiques d'accumulation. Ce dilemme entre équité et efficacité dans la mise en place des politiques d'aménagement du territoire a été décrit par Gérard-Varet et Mougeot (2000).

Quatre remarques peuvent être formulées concernant ces travaux. Premièrement, on peut souligner l'excès, non pas d'attention, mais d'espoir placé dans ces systèmes de production localisés. Ces théories ont eu, en effet, un retentissement intellectuel et politique majeur. Mais repérer et comprendre ces modes de production était une chose, vouloir en faire un modèle normatif général en était une autre. Piore et Sabel (1984), par exemple, « *avancèrent qu'à la production de masse fordiste rigidement structurée, allait succéder un régime*

41. Au départ (Aglietta, 1976 ; Boyer et Mistral, 1978 ; Lipietz, 1979), cette approche privilégia la dimension temporelle à la dimension spatiale du développement économique (Benko et Demazière, 2000).

42. En revanche, cette acception n'est pas sans rappeler celle de l'école historique allemande menée par Roscher, Schaeffle ou encore Sombart, cf. chapitre 1.

fondé sur la spécialisation flexible, dont la forme spatiale serait le district » (Benko et Lipietz, 1992, p.25). L'intitulé d'une conférence organisée à Milan en 1996 insiste sur le caractère reproductible : « *Les districts industriels : un modèle à reproduire* ». Un rapport commandé par la direction de la politique régionale de la Commission européenne voit dans ces districts un instrument de l'action publique : « *La coopération inter-firmes⁴³ comme instrument de développement local* » (*European Business and Innovation Centres Network*, septembre 1999).

Pourtant, ces dernières années, le modèle des « *régions qui gagnent* » s'est essouffé et les « *localistes* durent se résoudre à reconnaître le poids des grandes entreprises globalisées et la fragilité de leurs chers districts » (Benko et Lipietz, 2000, p.11). Le caractère non reproductible et non généralisable est également mis en évidence par Pecqueur, qui note au passage que l'« *on peut d'ailleurs rencontrer l'expression de dynamiques territoriales sans être nécessairement dans une configuration pure de système productif local* » (Pecqueur, 1989, 2^e éd. 2000, p.96). Colletis et Rychen (2004) inversent le lien de cause à effet en précisant que « *l'ancrage territorial des activités industrielles correspond à une valorisation localisée de l'activité d'une entreprise. Toutefois, ce mode de valorisation du territoire par l'entreprise ne signifie pas que l'entreprise contribue forcément au développement du territoire.* » (Pecqueur, Zimmermann (dir.), 2004).

Deuxièmement, si ces modèles jugés « *salvateurs* » en leur temps ont perdu aujourd'hui de leur influence, ils auront tout de même été bénéfiques pour l'action publique locale. Ils auront renforcé la culture de responsabilité collective locale et de mise en valeur du potentiel de développement et montré qu'il n'y avait pas de fatalité de sous-développement.

Troisièmement, aussi contradictoire que cela puisse paraître, le contexte de mondialisation actuel est peut-être en train de renforcer l'une des hypothèses fortes de ces modèles. L'ancrage territorial de certaines activités économiques n'a peut-être jamais eu autant d'impact qu'à l'heure actuelle. Cet ancrage ouvre la voie d'une alternative prometteuse aux exigences de la compétitivité de plus en plus difficiles à satisfaire pour les pays industrialisés. Dans un contexte mondial qui induit la banalisation des produits, se renforce une demande qualitative pour des consommateurs soucieux et désireux de spécification plutôt que de standardisation. Une offre qualitative, territorialement marquée et « *marketée* », devrait permettre au territoire de s'inscrire plus efficacement dans la mondialisation (Coissard et Pecqueur, 2007).

Enfin, bien que très différentes dans leurs hypothèses et conclusions, les deux

43. Expression choisie dans le rapport pour parler des SPL (district industriel, milieu innovateur et *cluster*).

approches présentées jusque-là ont en commun la prise en compte des capacités ou systèmes productifs comme principal, voire seul, moteur possible du développement des territoires, contrairement aux modèles présentés à présent.

III - Les approches par la demande.

Le territoire – cadre de vie de la population

Le territoire n'est plus considéré ici uniquement comme un facteur générique ou spécifique de la production. Il est le cadre de vie de la population qui crée le développement socio-économique des territoires. Ce ne sont donc plus les mécanismes de l'offre qui détermineraient seuls la vie économique locale, mais également ceux de la demande. La capacité productive d'un territoire ne suffirait pas à assurer son développement, à améliorer les conditions de vie de la population.

Si dans le siècle passé la question du développement territorial en termes de revenu et plus généralement de conditions de vie des populations était directement liée à la répartition spatiale des avantages comparatifs productifs, c'est de moins en moins vrai depuis une trentaine d'années. De la même façon que, pour comprendre le développement territorial, on a dû passer d'une *géographie des coûts* à une *géographie de l'organisation* (Veltz, 1993), c'est peut-être aujourd'hui en termes de *géographie de la consommation* qu'il faudrait désormais raisonner (Davezies 2005).

Les approches générales qui permettent de comprendre ces mécanismes sont, selon nos investigations et celles d'autres équipes de recherche⁴⁴, très rares⁴⁵. En revanche, les études partielles ou spécifiques sont nombreuses et viennent nourrir la réflexion en cours.

44. Une équipe pluridisciplinaire de chercheurs spécialistes des questions urbaines et de développement régional à l'université de Louvain-la-Neuve a lancé un programme de recherche autour de l'économie résidentielle. En amont de leur démarche, leurs investigations pour trouver des travaux de référence sur lesquels s'appuyer au départ ont été aussi vaines que les nôtres.

45. Il semblerait qu'une thèse vienne d'être soutenue à l'université du Minnesota sur cette question. Les travaux de Katherine Nesse semblent porter principalement sur l'estimation des retraités. Le titre de la thèse est : *Retirement Income: A New Model of Economic Base*. Markusen (2006) cite ce travail pour montrer que d'après Nesse, les retraites, les dividendes et les revenus de transferts représenteraient 60 % des revenus des espaces non métropolitains, 49 % dans les espaces métropolitains. Même s'il ne s'agit pas directement de la part de ce type de revenus dans l'ensemble des revenus basiques mais par exemple dans le total des revenus des ménages, le raisonnement et la démarche sont très certainement proches du raisonnement tenu ici.

La théorie de la base revisitée

Les lignes qui suivent reprennent les travaux de Laurent Davezies sur le sujet, synthétisés dans un essai récent (Davezies, 2008). La théorie de la base économique (Sombart, 1916) constitue le cadre conceptuel de ces travaux. Selon cette théorie, le développement des villes dépend de revenus externes qui viennent l'irriguer. L'économie locale peut se décomposer en deux secteurs, l'un contribuant à capter les revenus de l'extérieur, l'autre travaillant à satisfaire la demande locale. Le premier secteur, dit basique, est inducteur du développement entraînant, par effets multiplicateurs, la croissance du revenu, de l'emploi et du peuplement. Le second, dit domestique, est induit par le premier. Laurent Davezies développe une méthode de calculs permettant de travailler cette fois sur les revenus basiques (Davezies, 2003a et 2003b). Quatre grandes familles de revenus basiques sont distinguées :

- la base productive privée : revenus issus de la contrepartie marchande des ventes de biens et services à l'extérieur du territoire ;
- la base publique : montant des salaires des fonctionnaires versés par un agent extérieur : l'État ;
- la base sociale : revenus des transferts sociaux (prestations, chômage, minima sociaux, remboursements de soins de santé) ;
- la base résidentielle : revenus extérieurs captés grâce à la résidence et à la présence de certains agents, à savoir les retraités, les migrants alternants, les touristes.

Dès la publication des premiers chiffres (Davezies 2003a, 2003b), le constat est saisissant. La base productive privée qui focalise le débat et la Recherche ne représenterait que 25 % des revenus basiques moyens des aires urbaines françaises. La base résidentielle, qui n'avait jusque-là aucun retentissement, alimenterait majoritairement les économies locales (50 % des revenus basiques). La base publique et la base sociale représenteraient les 25 % restants, soit autant que les revenus productifs privés.

En moyenne donc, et si l'on accepte l'idée que ce sont les flux de revenus basiques qui déterminent le développement des territoires, ce ne sont pas les « firmes en compétition » qui constituent l'enjeu le plus lourd du développement local mais les individus qui consomment. D'emblée, l'idée que l'acteur local est impuissant face à une mondialisation qui se joue des territoires peut être, de nouveau, discutée. Dès lors, résumer l'économie locale à la production serait insuffisant.

Évidemment, ces moyennes dissimulent d'importants écarts de structure entre les différents territoires français.

Certains sont très productifs et voient leur développement dépendre surtout de leur capacité à s'adapter à la concurrence mondiale. Ce sont des territoires et des villes généralement de petite taille, situés dans des zones d'emploi industrielles bien connues (Oyonnax (55 %⁴⁶), le Choletais (39 %), Vendée-Est (39 %), Épernay (37 %), Laval (36 %)), mais aussi quelques grandes zones comme celles de Lyon, Annecy ou Strasbourg dans lesquelles l'activité productive occupe une place relative très importante (de l'ordre du tiers de la base totale).

Les zones d'emploi les plus dépendantes des bases publiques sont généralement des villes chef-lieux, comme Châlons-en-Champagne (27 %), Dijon (25 %), Brest (24 %), Orléans, Nancy ou Tours (autour de 22 %).

D'autres territoires encore ont une économie qui dépend, d'abord, des revenus résidentiels (Menton (85 %) et de l'ordre de 70 % des revenus basiques pour Porto-Vecchio, Briançon, la Tarentaise, Fréjus). Ces zones à forte économie résidentielle peuvent aussi être des villes transfrontalières (Annemasse, Bâle-Saint-Louis) ou des petites villes proches de métropoles (Villefranche-sur-Saône, par exemple).

Les territoires les plus pénalisés, avec une forte sur-représentation de la base sociale, étant, sans surprise, les zones peu attractives sur le plan résidentiel en même temps que les plus affectées par une crise de reconversion productive : Lens-Hénin, Nord-Deux-Sèvres, Sambre-Avesnois, Angoulême, Nord-Poitou ou Valenciennois...

Enfin, il est important de souligner que l'estimation de ces bases ne peut constituer que la première étape du travail. En effet, une fois ces revenus captés, faut-il encore qu'ils soient dépensés localement. Markusen (2006) met l'accent sur cet aspect-là du modèle et insiste tout particulièrement sur l'impact positif et primordial de la consommation. Son article intitulé « *Consumption Base Theory of Development* » développe notamment l'argument selon lequel la consommation est trop souvent minimisée dans les mécanismes de développement local. Sur le cas des manifestations culturelles et de l'art en général, elle défend la mise en place d'initiatives locales permettant de maximiser la dépense localement.

46. Poids de la base productive privée dans le total des revenus basiques, toujours selon les estimations de Davezies (2003b).

Si rares sont les travaux qui tentent de dresser un cadre conceptuel général du développement local non exclusivement productif, les travaux plus spécifiques portant sur un des aspects de la base non productive sont beaucoup plus fréquents et viennent corroborer les estimations de l'ensemble des bases économiques développées par l'CEIL.

De nombreuses estimations de l'impact des moteurs non productifs sur le développement local

De nombreux travaux portent sur les différents aspects de la base non productive, mais toujours évalués séparément. C'est en ce sens que ces travaux peuvent être qualifiés de spécifiques ou de partiels. Nous présentons dans les lignes qui suivent, quelques études d'impact des touristes, des retraités, des migrants alternants, ou bien encore de la redistribution publique et sociale sur le développement de territoires précis.

L'impact du tourisme sur les territoires

Bien que peu étudié par les économistes, notamment au regard de son poids dans l'économie mondiale, l'impact du tourisme sur les territoires constitue un champ d'analyse bien plus investi que celui des retraités, des navetteurs, ou plus généralement de la géographie de la consommation.

Trois grandes familles méthodologiques permettent de mesurer l'impact du tourisme sur les territoires :

- les modèles d'estimation des revenus basiques et/ou des emplois liés à l'activité touristique via les méthodes de multiplicateurs (Archer, 1996 ; Fletcher et Archer, 1996 ; Vollet, 1998 ; Lejoux, 2006) ;
- les modèles d'équilibre général ou d'analyse *input/output* ;
- les comptes satellites du tourisme.

Ces deux dernières méthodes et sources sont néanmoins difficiles à mettre en œuvre, ne serait-ce qu'à l'échelle régionale. La réalisation des comptes satellites du tourisme requiert d'importants travaux conceptuels et empiriques élaborés par l'Organisation mondiale du Tourisme, l'OCDE, Eurostat et officialisés par l'ONU. Ces comptes concernent avant tout les économies nationales. Le modèle *input-output* (ou tableau entrée-sortie) repose sur un tableau d'échanges intersectoriels, indiquant les relations entre les différentes branches de l'économie, et donnant une mesure quantitative des interdépendances entre les achats et les ventes au sein d'une économie. Cette méthode fournit un multiplicateur pour chaque branche. Très efficace et très utilisée au niveau national, la traduction du modèle *input-output* au plan régional pose, là

encore, plusieurs difficultés liées à la disponibilité des données. La plupart du temps, le modèle *input-output* doit donc être assorti d'une enquête destinée à pallier le manque d'information en matière d'échanges interrégionaux⁴⁷.

Ce sont les approches du type multiplicateur keynésien qui dominent l'analyse territoriale sur la question touristique. Ces travaux sont le plus souvent réalisés à partir d'enquêtes auprès des touristes (afin de déterminer le montant des dépenses, ventilé par secteur) puis auprès des entreprises du secteur et des fournisseurs. L'analyse de l'impact économique se conclut au final par l'estimation du nombre d'emplois créés et de revenus générés grâce aux dépenses des touristes. On distingue le plus souvent les effets directs et indirects, les effets induits dans la mesure du possible⁴⁸. Ces enquêtes sont largement répandues et facilement accessibles aux USA (Wisconsin⁴⁹, Floride⁵⁰, Michigan⁵¹, parcs californiens⁵²). Sur l'Europe, on peut citer le cas d'une étude sur la Finlande⁵³, ou sur des zones rurales françaises (Vollet, 1998 ; Échevin, Gerbaux, 1999). Un rapport au ministère délégué au Tourisme (2005) sur l'impact des meublés et chambres d'hôtes en France s'appuie sur cette méthode d'analyse.

47. Cette méthode a été utilisée pour la localité de Washington (Mark, 1989 ; Fuller, 1995 ; Frechtling et Horvath, 1999) ; sur deux comtés du Wisconsin et de Pennsylvanie (Fletcher, 1989) ; sur Miami (Mescon et Vozikis, 1985) – auteurs cités par Frechtling et Horvath (1999) qui présentent un tableau récapitulatif des résultats de ces études.

48. Les effets directs mesurent les effets, sur l'emploi et les revenus, des dépenses réalisées directement dans les activités de tourisme. Les effets indirects déterminent les effets qui se répercutent sur les fournisseurs (ou activités dépendantes) des secteurs touristiques. Les effets induits sont les effets générés par les dépenses des salariés (ou bénéficiaires) du secteur du tourisme et des activités dépendantes (fournisseurs).

49. http://agency.travelwisconsin.com/Research/EconomicImpact_Active/2005_TourismWorks.pdf : les dépenses des touristes s'élèvent à 11,8 milliards de dollars en 2004, génèrent 309 000 emplois (dont 203 000 emplois directs) et 6,65 milliards de dollars de salaires et revenus (dont 3,4 milliards de revenus directs).

50. http://www.cefa.fsu.edu/florida_tourism03.pdf : 75 millions de visiteurs en Floride génèrent 889 000 emplois directs et 1,2 million d'emplois au total (voir le document pour les prévisions du modèle, les impacts en termes de taxes, d'impôts sur le revenu, de consommation, etc.)

51. <http://web4.canr.msu.edu/MGM2/econ/michigan/ecimpest.html> : ce site détaille les étapes de calculs des impacts du tourisme dans cet État. Des liens renvoient vers des études plus précises, nombreuses en l'occurrence pour cet État, grâce au travail d'une équipe universitaire menée par Daniel Stynes, spécialiste en la matière.

52. http://www.npca.org/across_the_nation/npca_in_the_field/pacific/economic_report/default.asp : 280 millions de visiteurs sur les 388 sites, dépensent 10,6 milliards de dollars, ce qui génère 4,5 milliards de salaires, revenus, bénéfices et 67 000 emplois directs et indirects.

53. http://tourism.rovaniem.fi/includes/file_download.asp?depid=6918&fileid=17103&file=20060207095401.pdf

Il existe également des travaux sur l'impact fiscal du tourisme, des analyses coûts-bénéfices (qui intègrent généralement les effets positifs et négatifs non marchands ou non matériels pour la population), des études d'impact environnemental, des études de faisabilité (plutôt liées à un projet précis)⁵⁴.

Ces travaux soulignent systématiquement un effet multiplicateur des activités touristiques sur l'emploi local plus important que celui des activités traditionnelles de production.

L'impact des retraités sur les territoires

La problématique des retraités et du vieillissement de la population est plus couramment abordée sous l'aspect coût pour la société qu'en termes de consommation et de recettes.

Par ailleurs, comme le soulignent Roussel et Vollet (2004) ce sont surtout des géographes et des sociologues qui se sont intéressés aux retraités et notamment aux migrations à l'âge de la retraite. Les thèmes de recherche portent sur les motivations au départ, à la migration, sur les critères de choix du lieu d'installation ou encore sur les formes de l'inscription locale mais finalement peu sur l'impact économique.

Le même constat peut être fait quant à l'impact des résidents secondaires⁵⁵, problématique souvent connexe à celle des migrations de retraités.

54. Pour des exemples pédagogiques de méthodes et de calculs voir Stynes (1999).

55. Serge Schmitz, géographe belge, a entrepris une étude comparative des travaux portant sur la résidence secondaire en Europe. Son papier (Colloque : Étrangers dans les campagnes. Organisé par le CERAMAC à Vichy les 18 et 19 mai 2006) ne porte que sur les motivations à l'achat d'une résidence secondaire, au choix du lieu, aux attentes en termes de cadre de vie possible à l'âge de la retraite etc.... mais nullement sur les impacts économiques. L'auteur nous a confirmé l'impossibilité qu'il avait eu à traiter ce thème de façon comparée puisque ce type d'étude sur l'impact économique des résidents secondaires est quasi inexistant en Europe.

On note l'existence de deux travaux d'étudiants en France et d'une étude en Autriche qui abordent la question :

Goujard, A. (2003). *Résidences secondaires des étrangers et territoire français. Localisation et retombées économiques locales, la valorisation d'un capital symbolique*, mémoire de DEA – Institut d'Urbanisme de Paris, laboratoire du C.R.E.T.E.I.L., Paris 12, sous la direction de Laurent Davezies.

Lejoux, P. (2002). *Les ressorts non productifs du développement territorial. Analyse de l'impact économique des séjours en résidence secondaire en France métropolitaine*, mémoire de DEA – Institut d'Urbanisme de Paris, laboratoire du C.R.E.T.E.I.L., Paris 12, sous la direction de Laurent Davezies.

Hiebl U. (1997). *Freizeitwohnsitze auf dem Immobilienmarkt in Österreich : eine Analyse zur Geographie des österreichischen Immobilienmarktes*. Mitteilungen der Österreichischen geographischen Gesellschaft, 139 : 145-170.

En Grande-Bretagne et aux États-Unis, parallèlement à ce type de travaux sociologiques, existe tout un pan de littérature qui tente de mesurer les impacts économiques et fiscaux des retraités sur les territoires d'accueil. La méthodologie employée s'inspire dans la plupart des cas de la méthode du multiplicateur de la base économique ou du multiplicateur keynésien. Les dépenses des retraités favorisent la demande locale de biens et services, et créent ainsi des emplois. On cherche donc à mesurer combien un retraité, via ses dépenses, génère d'emplois, en fonction des secteurs d'activité mais aussi de l'âge du retraité, etc.

Hodge (1991) à partir du modèle keynésien trouve qu'un retraité génère 0,5 emploi. Pour Deller (1995), dans le cas de l'État du Maine, ce taux est de 0,55. Il est également possible d'intégrer l'impact fiscal (le solde entre ce que rapporte et ce que coûte un retraité) et d'en déduire là encore l'impact net sur la création d'emploi. Cette fois, les études concluent à un multiplicateur variant de 0,2 à 0,34 (respectivement Shields et alii, 1999 puis 2001). Ainsi, selon les cas, il faudrait de deux à cinq retraités pour créer un emploi.

En Europe, ce type de recherche est plus rare. Cependant, les quelques travaux en la matière (Vollet et alii, 2003, sur le cas de quelques régions du sud de la France) concluent également à l'impact positif des retraités pour un territoire ; les emplois générés par ces dépenses étant, d'après ces premiers calculs, moins importants qu'aux USA. Ces auteurs soulignent surtout les différences de retombées locales selon le type de retraité et le type de territoire.

Finalement, Stallman et alii (1998) concluent, au vu de l'ensemble des études d'impacts, à un effet clairement positif des nouveaux arrivants retraités sur le développement économique local et un effet parfois plus mitigé en termes de fiscalité. L'arrivée de ces « jeunes et riches » retraités favorise donc la création d'emplois et de nouveaux revenus. Jeunes retraités aujourd'hui, en bonne santé, participant à la vie locale... qu'en sera-t-il demain ? Selon Stallman et alii (1998), là encore, l'impact à long terme demeurerait positif malgré les coûts croissants en matière de santé, associés au vieillissement des retraités.

Les conclusions seraient-elles les mêmes dans le cas des pays européens, de la France par exemple ? Les études disponibles actuellement ne permettent pas de le savoir.

Un dernier cas est présenté pour souligner la sensibilité de ce sujet. Ce cas est celui de la Floride où la part des plus de 65 ans est la plus élevée des USA (18 % de la population – avec des taux allant jusqu'à 35 % dans certains comtés). Les principaux résultats des travaux du bureau d'étude *Fishkind & Associates*

soulignent l'impact positif considérable des retraités sur l'économie, mais aussi sur la fiscalité de la Floride. Les dépenses des plus de 65 ans résidant en permanence en Floride atteignent 37 milliards de dollars en 1997 (les dépenses des touristes 42 milliards) et induiraient 1,3 million d'emplois, soit 20 % de la force de travail de Floride. Les auteurs de l'étude insistent sur le fait que ces chiffres prennent en compte uniquement les dépenses des résidents permanents âgés de plus de 65 ans (incorporer les non-permanents et les 60 - 65 ans amplifierait encore ce phénomène) ; et que l'on ignore le poids des dépenses faites par la famille et les amis qui rendent visite à ces retraités.

Mais c'est surtout le contexte de réalisation de l'étude qui est intéressant. Le poids des retraités en Floride, déjà considérable, ne cesse d'augmenter sous l'effet du vieillissement et de la forte attractivité migratoire de la région auprès de ces populations. Face à cette situation, certains présidents de comtés ou politiciens locaux tirent la sonnette d'alarme et dénoncent les dérives possibles de ce *Grey Power* (par exemple pour approvisionner les secteurs industriels en main-d'œuvre). En réaction à ces accusations et pour prouver leur utilité, la compagnie *Villages of Lake Sumter*, un village « privé » géré par et pour les retraités, a commandité l'étude citée ci-dessus pour un coût de 100 000 dollars ! L'utilité et l'impact économique des retraités ont pu être mesurés et leur pouvoir de pression démontré (en témoigne l'article qui donne les résultats de l'étude, publié dans le *Wall Street Journal Interactive Edition*, March 4, 1998 intitulé *Gray is Green: Retirees have Huge Fiscal Impact*).

Pour Davezies (2002), ce *Grey Power* renvoie aux réflexions de Tiebout (1956) qui soulignent que la décentralisation se justifie par sa capacité à ajuster des offres de services différentes pour répondre aux demandes de communautés différentes. Cependant, dans les faits, la théorie de Tiebout semblait jusqu'à peu un peu théorique. Kobielski (1978) et Orange (1991)⁵⁶ ont en effet montré l'étonnante homogénéité des politiques publiques locales en France. Il semble cependant que les choses changent et Tiebout a peut-être finalement fini par traverser l'Atlantique (voir Davezies (2002) sur la question (i) des retraités qui sont en train de faire émerger des communautés locales à demande spécifique, ou (ii) sur celle de l'intercommunalité (Estèbe, Talandier (2005)). On peut craindre, en effet, que ce *Grey Power* conduise les autorités locales à mettre en œuvre des politiques qui, servant l'électorat âgé, évincent, directement ou indirectement, du fait de la contrainte budgétaire, celles qui sont tournées vers les services aux familles de jeunes actifs : crèches, zones d'activités, etc.

56. Cités par Davezies (2002).

Si ces mouvements de migration à l'âge de la retraite sont facteurs de redistribution de revenus entre les territoires d'un même pays, ils le sont également de plus en plus à l'échelle internationale.

Pour les retraités, les migrations intra-européennes se font au départ de l'Ouest et du Nord de l'Europe en direction des côtes du Portugal, de l'Espagne, de la France et de l'Italie (King et alii, 2000 ; Rodriguez et alii, 1998). Malgré la progression de ces migrations, les études demeurent, là encore, assez rares, sans doute par manque de données statistiques. Des études monographiques existent, notamment pour les britanniques, (« *The British Community on the Costa Blanca* », rapport édité par le consulat britannique, 1998) et pour des régions touristiques : l'Algarve, la Costa del Sol, la Toscane, Malte (King et alii, 1998 ; Rodriguez et alii, 2004)⁵⁷. Par ailleurs, ces études traitent plutôt des motivations à l'installation saisonnière ou à l'année de ces nouveaux résidents que de leur impact économique pour les territoires. De façon générale, l'intérêt porté à ce phénomène pourtant croissant demeure faible, comme l'atteste la publication du Conseil de l'Europe intitulée « *Active ageing in Europe* » (Avramov et Maskova, 2004, vol.1 ; Schoenmaeckers, 2004, vol.2) dans laquelle aucune référence n'est faite à ces migrations internationales de retraités.

Une question posée par Shields et alii (1998) amène au troisième socle de la base résidentielle. Shields et alii (1998) se demandent si le bilan des nouveaux arrivants retraités est positif pour le territoire, mais surtout si cet impact est plus ou moins important que celui généré par l'arrivée d'actifs ?

L'impact des migrants alternants sur les territoires

La comparaison entre l'impact des migrants alternants et l'impact des retraités pour un territoire est sensible du point de vue des finances locales (coût et contribution à la scolarité, à la santé...), ou des secteurs d'activité (services, commerces ou industries, etc.). Globalement, Shields et alii (1998) estiment que l'impact des migrants actifs sur l'emploi et sur la démographie est supérieur à celui des migrants retraités. En revanche, en ce qui concerne l'impact sur les salaires et les revenus, le résultat s'inverse. L'impact sur la fiscalité est sensible aux hypothèses du modèle, mais globalement dans les deux cas l'impact fiscal reste, là encore, positif.

Les méthodes utilisées pour mettre en avant les retombées des dépenses de ces migrants alternants sont la plupart du temps identiques à celles employées pour les retraités et les touristes (multiplicateur keynésien, multiplicateur de la

57. Pour les plus curieux, voir aussi une bibliographie sur ce sujet établie par l'European Science Foundation, disponible à l'adresse suivante : http://www.shef.ac.uk/sisa/esf/EW_Bibliography.shtml#Introduction.

base économique, parfois tableau *input/output*). Ainsi, la question posée porte sur le nombre d'emplois que créent ces résidents grâce à leurs revenus (perçus en dehors de la zone où ils habitent) dépensés, en partie, localement.

La plupart de ces travaux sont monographiques et sont parfois issus de bureaux d'études privés ou d'agences locales d'urbanisme. Là encore, les études d'impacts économiques à l'échelle des territoires sub-nationaux restent extrêmement rares en Europe contrairement aux USA, où elles sont, très souvent, commanditées par les collectivités locales. Janet McBride et Claudia Albano (1999), deux *regional planners* de San Francisco ont calculé, par exemple, les flux de revenus qui irriguent les comtés limitrophes de San Francisco. 10 milliards de dollars seraient versés à des actifs travaillant à San Francisco mais résidant ailleurs. Les navetteurs travaillant à San Francisco mais résidant à Contra Costa apporteraient 5 milliards de dollars, potentiellement consommables à Contra Costa. Le modèle est bouclé par le calcul des emplois que généreraient ces flux monétaires (25 000 emplois pour Contra Costa).

L'ensemble de ces travaux effectués sur des populations distinctes, dans des pays différents, selon des méthodologies diverses concluent à l'impact positif et significatif des retraités, touristes et migrants alternants pour les économies locales. Ces flux de revenus résidentiels sont indépendants de la capacité productive exportatrice des territoires et constituent des facteurs majeurs de développement local. Ces études partielles ou spécifiques confirment donc les conclusions du modèle général. S'intéresser uniquement à la production locale ne semble plus suffire pour comprendre les mécanismes économiques locaux.

Un dernier aspect de la question concerne la redistribution des revenus publique et sociale entre les territoires.

Les transferts publics et sociaux

Alors que près de la moitié du revenu national des pays industrialisés est aujourd'hui canalisée par des budgets publics (budget de l'État, budgets des collectivités locales, assurances sociales...), cette question des effets redistributifs des fonds publics est relativement peu traitée par rapport à d'autres domaines de l'Économie Spatiale.

Davezies (1993c) relève les travaux précurseurs et fondateurs portant sur cette question. En France, l'INSEE et la direction de la Prévision (1966) ou encore Jeanneney et Quiers-Valette (1968), Prud'homme, Rochefort et Nicol (1973) et Fréville (Rapport Mac Dougall, 1977) ont apporté des réponses à cette question. À l'étranger, Mushkin (1957), Havemann et alii (1976) et Catsambas (1978) ont mené des travaux de ce genre sur le cas des États-Unis. Ils montrent tous un fort financement implicite des régions plus pauvres par les régions riches. En Belgique, Van Rompuy et Verheirstraeten (1979) répartissent le budget belge entre les trois régions du pays et montrent que la Wallonie bénéficie de très importants transferts implicites. L'étude indique que si les

deux régions étaient deux pays distincts, chacun doté de sa propre monnaie, et donc sans mécanisme implicite de transferts, la monnaie wallonne aurait dû, entre 1970 et 1976, dévaluer de 8 % par rapport à la monnaie flamande. En Grande-Bretagne, une étude de Coopers et Lybrand (1985) montre que le Grand-Londres, qui contribue en 1984 pour 17 % des impôts, ne bénéficie que de 13,2 % des dépenses du budget de l'État, assurant par là une subvention au reste du pays, de l'ordre de 10 % du revenu des Londoniens. La CEE s'est aussi intéressée à cette question, et a produit un rapport intégrant l'étude de ces mécanismes dans chacun des pays européens mais aussi en Australie, au Canada et aux États-Unis (Rapport Mac Dougall, 1977). Les études réalisées en France dans le prolongement de ces premiers travaux (Davezies et alii, 1983 ; Davezies, 1989 ; Davezies, 1993a) confirment toutes ce résultat : le budget de l'État est un puissant élément de redistribution, des régions les plus riches vers les autres.

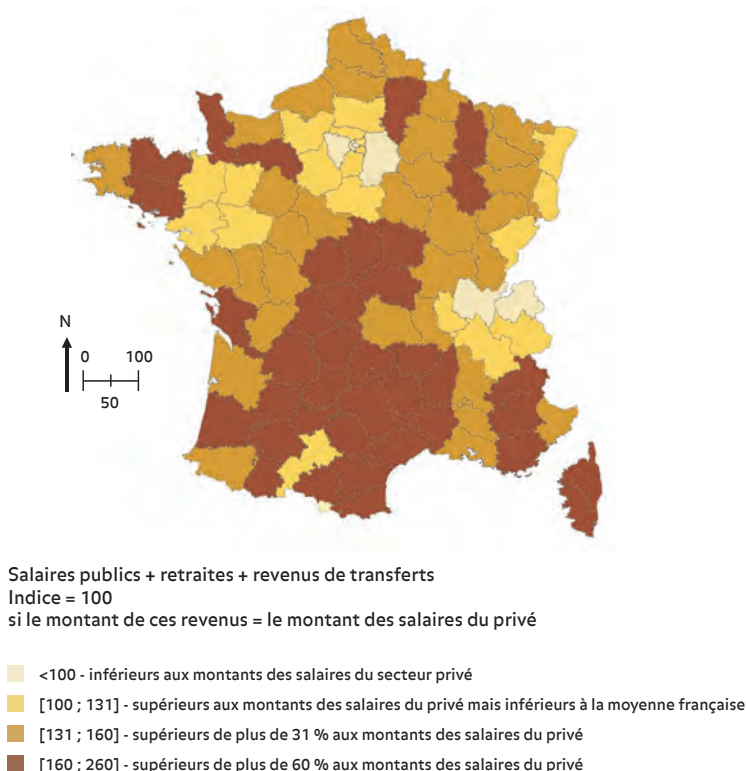
Plus récemment, au Canada, Ruggeri et Weiqiu Yu (2003) ont étudié les effets de la redistribution publique interrégionale sur les inégalités de revenu en les comparant à trois cas théoriques :

- les politiques de redistribution sont inexistantes : les inégalités de revenu demeurent ;
- les politiques de redistribution sont neutres : le montant par tête distribué est le même pour toutes les régions ;
- les politiques de redistribution sont maximales et parviennent à combler entièrement les disparités : après redistribution les revenus régionaux par tête sont identiques.

Selon ces auteurs, en 1996 au Canada, le système fiscal fédéral a permis une redistribution interrégionale 1,8 fois plus importante que celle qu'auraient générée des politiques neutres et proche de 50 % de celle qu'aurait pu entraîner une politique maximale. Ainsi, ces transferts permettent de diviser par deux les inégalités interrégionales.

En France, d'après nos estimations, les salaires du secteur privé représenteraient 374 milliards d'euros en 2005. L'ensemble des salaires publics, des retraites et des revenus de transferts atteindrait 490 milliards en 2005. Ainsi, pour un indice 100 de salaires privés perçus par les ménages en France, on aurait un indice 130 de salaires de la fonction publique, revenus de transferts et retraites. Au sein des départements français, cet écart de 30 % en faveur des revenus de la redistribution peut varier (carte 1). Seuls six départements présentent des montants de salaires privés supérieurs aux revenus issus de la redistribution publique et sociale (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Yvelines, Haute-Savoie et l'Ain). Partout ailleurs, les montants des revenus de la redistribution publique et sociale sont supérieurs aux montants des salaires du secteur privé.

Carte 1 - Rapport entre les salaires publics, les retraites, les revenus de transferts et les salaires du secteur privé dans les départements métropolitains, en 2005



Source : Magali Talandier (2007), p. 195,
d'après DGI, UNEDIC, INSEE, SAE, DREES, CAF, MSA.

Malgré le poids prépondérant de ces revenus non productifs dans le revenu des ménages, la question des mécanismes de redistribution spatiale des revenus publics et sociaux n'occupe peut-être pas la place qu'elle mériterait. De plus, cette question peut aussi avoir des implications sur les équilibres nationaux. Les régions productives sont, en effet, à la fois de plus grandes pourvoyeuses de fonds publics et sociaux qu'elles n'en sont bénéficiaires, mais fournissent également en grande partie les revenus résidentiels des navetteurs ou encore les dépenses des touristes. On peut se demander jusqu'à quand les métropoles pourront alimenter le système.

Le développement local dépendrait donc de la capacité des territoires à capter des revenus, dont une large partie n'a aucun lien avec les activités compétitives de la région, mais dépendrait également de la capacité des territoires à

maximiser les retombées de ces revenus extérieurs en favorisant la consommation. Dernier élément considéré et non des moindres, la géographie de la consommation demeure le parent pauvre de l'analyse territoriale.

Consommation et territoires : le parent pauvre des représentations

De façon à la fois pluridisciplinaire et internationale, il est à noter que la problématique « consommation et territoires » est largement sous-étudiée. Les études existantes sont parfois anciennes ; elles sont plutôt mieux représentées dans les domaines de l'urbanisme opérationnel, du marketing territorial, de la sociologie urbaine, ou bien encore, elles portent sur les travailleurs qualifiés des grandes agglomérations.

Une étude intéressante mais ancienne

Petit fascicule au titre explicite, « *Géographie de la consommation* », le « Que sais-je ? » de Pierre Georges fait figure d'exception. L'auteur aborde dès 1963⁵⁸, de façon certes incomplète et à présent datée, la question des différenciations spatiales des niveaux et comportements de consommation. Question rarement étudiée à son époque, l'auteur voit dans les premières enquêtes lancées par l'INSEE ou le CREDOC, la promesse d'un développement fructueux de ce thème de recherche. Ces enquêtes sont certes devenues des « institutions » grâce à leurs analyses détaillées en termes d'évolutions, ou bien encore de différences sociales mais nullement pour leurs dimensions territoriales, quasi inexistantes.

La consommation est clairement identifiée comme un marqueur de distinction sociale mais pas ou peu spatiale. Il est vrai que certains éléments soulignés par Georges (1963) ne sont plus aujourd'hui d'actualité. Ce n'est malheureusement pas tant son chapitre consacré aux problèmes de sous-alimentation des pays en voie de développement qui paraît daté, mais celui qui décrit et analyse les modes de consommation ruraux par opposition aux modes de consommation urbains. Encore très marquées dans les années 1960, ces différences de mode de vie entre les ruraux et les urbains se sont peu à peu estompées au point d'être aujourd'hui inexistantes (Rochefort, 2002).

Par ailleurs, Georges (1963) insiste sur la « *distinction sociale* » que procure la possession d'une voiture, l'accès aux soins de santé et aux soins à la personne ou encore l'habillement. On retrouve l'idée de Baudrillard (1970) qui précise : « *On ne consomme jamais l'objet en soi (dans sa valeur d'usage) ; on manipule toujours les objets (au sens le plus large) comme signes qui vous distinguent, soit en vous affiliant à votre groupe pris comme référence idéale, soit en vous démar-*

58. Les références données ici sont issues de la version réactualisée en 1968.

quant de votre groupe par référence à un groupe de statut supérieur » (Baudrillard, 1970, rééd. 1996, p.79).

La possession de ces biens et l'accès à ces services étaient discriminants à la fois socialement mais aussi spatialement. Les inégalités départementales en la matière étaient encore prégnantes dans les années 1960, tout comme les différences selon les pays d'Europe, ou encore et de façon plus aiguë pour l'auteur, selon le type de villes (villes minières du Nord, élégantes capitales régionales, bourgs ruraux...). La démocratisation du marché de la consommation a rendu obsolètes les exemples pris par Georges (1963).

La consommation de biens manufacturés (l'habit ou la voiture) ne permet plus de se distinguer socialement. Le sol est devenu, par contre, un marqueur des inégalités. Le lieu où l'on vit prime et permet, de plus, l'évitement. Pourtant, la consommation demeure un thème de recherche relativement bien investi sous son angle sociologique, mais pas (ou plus) sous son angle géographique. La remarque sous forme de vœux de Georges (1963) tient toujours : *« Le géographe et le sociologue sont donc appelés à coopérer pour définir des consommations différentielles »* (Georges, 1963, rééd. 1968, p.79).

Georges souligne le « caractère original » des nouveaux loisirs, à savoir *« géographiquement dispersés, au prorata des déplacements liés à l'utilisation du temps de loisir. La période des congés payés en France (le mois d'août essentiellement) correspond à un véritablement déplacement du centre de gravité de la consommation et des dépenses »* (Ibid. p.100). En 1966, les dépenses affectées à la culture et aux loisirs représentent 14 à 15% du budget individuel des Français, un montant *« bien supérieur à celui consacré au loyer »*⁵⁹ (Ibid. p.78).

Et, *« ce sont les citadins en effet, et presque exclusivement les citadins, qui animent les grands courants saisonniers de déplacements et qui, ce faisant, répartissent sur un certain nombre de régions privilégiées à cet égard une partie notable du revenu urbain : phénomène de report géographique de consommation et de transfert de revenu »* (Ibid. p.100). À ces flux de revenus liés au tourisme estival principalement, s'ajoutent les dépenses générées par la possession d'une résidence secondaire (phénomène qui se démocratise et se développe dans ces années-là, notamment dans la région parisienne). Pour l'auteur, le reproche le plus sérieux que l'on peut faire (et que l'on a fait) aux ensembles urbains, c'est de *« ne pas être conçus pour retenir dans leur cadre la population en dehors de*

59. Cette remarque de l'auteur renforce notre propos précédent sur l'importance qu'a pris le logement, l'adresse, l'ancrage territorial dans le quotidien des individus (en 1999, les dépenses des ménages en loyer brut s'élèvent à plus de 20 % de leur budget).

ses heures et travail ou de sommeil [...] provoquant] ce désir irrésistible de déplacement qui met en mouvement chaque fin de semaine des millions de citadins » (Ibid. p.77).

En 2006, la question des mobilités touristiques et de leur impact sur les territoires est, peut-être, encore plus cruciale. L'activité touristique est, pour chaque région, un potentiel de développement à la fois en volume de consommation, en emplois et en image (Terrier et Potier, 2006).

Consommation, lien social et formes urbaines

Certes, s'intéresser aux liens entre consommation, modes de vie urbains, distinction sociale, n'est pas chose nouvelle (on peut citer les travaux de Georg Simmel, de Veblen ou encore de Marx, jusqu'à ceux de Baudrillard). Le lien entre ville et consommation est si fort qu'il n'est pas toujours clairement identifié. La ville est le lieu de la consommation, le lieu à travers lequel le consumérisme a pu se développer à partir du XIX^e siècle dans les pays industriels (Miles et Paddison, 1998). Or, considérer la consommation demeure plutôt un moyen pour comprendre la structure socio-spatiale qu'une fin en soi. Plus précisément, ce qui préoccupe les sociologues de l'urbain serait plutôt l'interaction entre le mode de vie urbain et la forme de la ville, entre l'identité sociale, la consommation et la forme urbaine, que l'impact de la consommation sur le développement socio-économique des villes (et des territoires en général).

Un numéro spécial d'*Urban Studies* de 1998 est consacré au thème de la consommation urbaine. Il illustre notre propos. Sur les dix articles de ce numéro, aucun n'est le fait d'un économiste ou n'a une dimension économique⁶⁰. Les deux articles écrits par des géographes ne traitent pas non plus de la question du lien entre consommation et développement territorial⁶¹. Les autres articles, développés par un urbaniste (Guy Clifford), un historien (Frank Mort) et des sociologues (Beng-Huat Chua, Steven Miles, Mike Featherstone, Derek Wynne et Justin O'Connor, Sharon Zukin, Ronan Paddison) abordent sous

60. Ce constat souligne le peu d'intérêt que portent les économistes, même les économistes régionaux, sur cette question et nullement le peu de place qu'occupent les travaux économiques dans cette revue (souvent représentés).

61. L'un poursuit les travaux de Castells sur la consommation collective, consommation publique, consommation privée (Clarke, Bradford, 1998). « Public and private consumption and the city », *Urban Studies*, pp. 865-888), l'autre s'intéresse plutôt à l'histoire de la consommation dans la ville, au passage de la ville moderne à la ville post-moderne (Glennie, Paul (1998). « Consumption, consumerism and urban form : Historical perspectives », *Urban Studies*, pp. 927-951).

différents angles ces questions du lien entre mode de vie urbain, classe sociale, consommation et forme de la ville. Miles (1998) reprend les principaux thèmes de ce numéro d'*Urban Studies*. Ainsi, la consommation serait à la fois un moyen et un moteur du changement social urbain (Zukin, 1998) ; elle conditionnerait, façonnerait et alimenterait notre identité culturelle (Wynne et O'Connor, 1998), elle serait un ingrédient actif de la construction de l'espace et du lieu (dans ses dimensions symboliques, subjectives et sociales) (Mort, 1998).

La consommation pourrait tout aussi bien exclure que démocratiser et intégrer, différencier que standardiser. Ces aspects se retrouvent en filigrane dans les travaux des économistes présentés à présent.

Consommer la ville

À juste titre, Glaeser et alii (2001) soulignent dans leur article intitulé « *Consumer City* » que l'Économie Urbaine se focalise uniquement sur la compétitivité des villes face à la mondialisation et sur la question des localisations des activités. La ville comme centre de consommation a toujours été négligée, la production primant sur la dépense. Or, la ville semble de moins en moins contrainte par les attentes d'hier en matière d'emplois et de production. En revanche, la ville semble s'intéresser de plus en plus aux aménités qui permettraient d'attirer et de retenir les travailleurs qualifiés. Pour Glaeser et alii (2001), ces aménités urbaines sont de quatre grands types :

- une offre variée de biens et services, non pas manufacturiers – le développement d'Internet rend tout objet disponible en tout lieu – mais culturels (restaurants, théâtres, scènes de spectacles en tous genres) ;
- l'esthétisme architectural ;
- l'offre de services publics ;
- la vitesse : l'efficacité et le réseau de transports publics en Europe, la circulation en voiture autour des villes aux USA constituent deux agréments majeurs dans la vie quotidienne des résidents.

Pour les auteurs, seules les villes qui parviennent à attirer des résidents, consommateurs, hautement qualifiés seront en expansion. La souveraineté du consommateur est aujourd'hui indéniable. Et, *in fine*, installer des secteurs manufacturiers dans les villes deviendrait même pénalisant. Ces politiques urbaines, visant à séduire les classes les plus favorisées, devraient, pour l'auteur, bénéficier également aux plus pauvres (plus de mixité et plus de services offerts aux populations). On peut souligner que ce point est à peine évoqué et que la mesure des conséquences de la consommation locale (positives comme négatives) pour les populations pauvres ou les classes moyennes n'est pas réalisée.

Glaeser et alii (2001) posent deux hypothèses. Premièrement le PIB par habitant et les revenus individuels devraient continuer à croître. Ainsi, la demande pour des biens et services « supérieurs » et de luxe ne pourrait qu'augmenter. Or, la ville étant la meilleure pourvoyeuse en la matière, l'essor de ce type de demande ne bénéficierait qu'aux agglomérations urbaines.

Deuxièmement, la hausse des revenus engendrerait une hausse du prix du temps. Les agents seraient alors prêts à dépenser plus pour aller plus vite et se déplacer plus facilement ; ils investiraient dans les nouveaux biens de consommation (portable, ordinateur, Internet, transports plus rapides etc.). Ces nouveaux outils rendraient bien entendu les populations plus mobiles et la ville plus vivable. Née du besoin de réduire les coûts de transports des biens, des personnes et des idées, la ville demeurerait un lieu privilégié pour ce gain de temps si précieux.

On connaît largement les principes qui font que la ville est un lieu privilégié pour la production. Mais ce qui rend la ville plus productive n'est pas nécessairement ce qui la rend plus agréable. Ici les motivations des consommateurs diffèrent de celles de l'entrepreneur, contrairement aux modèles de la NEG. Le prix du logement reflèterait, à la fois, la qualité de la ville comme lieu de vie et l'effet de la ville sur la productivité. L'écart entre les prix des logements et les salaires reflèterait les aménités de consommation : qualité du site, diversité de l'offre culturelle, offre de biens et services publics, de transports, mais aussi la plus grande possibilité de socialisation... pouvant aller jusqu'au mariage (Costa et Kahn, 2000).

Ces aménités de consommation seraient aujourd'hui de puissants facteurs explicatifs du développement local. Les études empiriques reportées dans cet article « *Consumer City* » montrent que les villes qui croissent (population, emplois ou revenus par exemple) sont bien celles qui sont les mieux dotées en la matière : climat d'une part, offre culturelle d'autre part.

Finalement, Glaeser et alii (2001) distinguent trois grands types de villes :

- les villes denses dynamiques : New-York, San-Francisco, Boston mais également la plupart des capitales européennes (Londres et Paris tout particulièrement) qui cumulent aménités, capital humain, bon niveau de production ;
- les villes anciennes et déclinantes, qui étaient prospères à l'époque de la révolution industrielle (Detroit, Philadelphie, Saint-Louis ou encore pour l'Europe le nord de l'Angleterre, Manchester) ;
- les *edge cities* qui continuent à se développer aux USA (mais aussi en Amérique latine, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.), mais qui n'ont pas le même retentissement en Europe, notamment en raison des politiques de transports (coût élevé de la voiture et infrastructures moins adaptées).

Il devient donc primordial pour la ville de prendre en compte les nouvelles attentes de ceux qui assurent le développement de la cité, à savoir non plus uniquement les entrepreneurs mais, aussi et surtout, les consommateurs.

Néanmoins, les arguments défendus par Glaeser peuvent également constituer des freins au développement des villes. La « course au temps », par exemple, et le besoin de quitter rapidement la ville qu'évoquent ces auteurs sont autant d'atouts urbains qui profitent également aux espaces ruraux. Le rural ne bénéficie des dépenses des touristes urbains, voire de l'installation des retraités, franciliens par exemple en France, que parce qu'il reste relié à la ville. Par ailleurs, si les prix élevés de l'immobilier urbain reflètent l'attractivité résidentielle et la productivité des villes, ils génèrent un différentiel de prix rural/urbain qui profite plutôt aux espaces moins « encombrés ». Enfin, la problématique reste « urbano-centrée », comme si les individus ne se déplaçaient pas et qu'il n'y avait pas de déconnexion entre les lieux de vie. D'autant que la population considérée est constituée des individus qui sont les plus mobiles.

Ces remarques peuvent également être formulées au sujet de la thèse que défend Florida sur l'importance de la « classe créative ».

Richard Florida défend dans son best seller « *The Rise of Creative Class* » (2002a) la thèse selon laquelle l'essor économique régional ne dépend plus de la présence de matières premières ou de ports naturels, ni même des entreprises, mais d'un ensemble d'individus qui constitue la classe créative. Les villes « branchées » attirent et sont constituées d'ingénieurs, chercheurs, artistes, romanciers, architectes etc., bref des créatifs du monde des sciences, de l'art, des médias et du sport⁶². Les entreprises soucieuses de séduire ces personnes de talent vont donc avoir tendance, selon l'auteur, à s'installer dans ces villes « sexy ».

Les trois thèmes fondamentaux de la créativité, pour Florida, regroupés dans les « trois T » : technologie, talent et tolérance, se mesurent à partir de cinq indices :

- l'indice de haute technologie (% des biens et services liés à la haute technologie dans les exportations) ;
- l'indice d'innovation (% de brevets par tête) ;

62. Pour Florida, le noyau super créatif est composé des professionnels créatifs œuvrant dans les domaines de l'informatique et des mathématiques, de l'architecture et de l'ingénierie, des sciences sociales, des sciences de la vie et des sciences physiques, de l'éducation, de la formation et des bibliothèques, des arts, du design, du divertissement, des sports et des médias.

- l'indice gay (% population gay) ;
- l'indice bohémien (% d'artistes et de créateurs dans la population) ;
- l'indice de talent (% de personnes ayant au minimum un baccalauréat dans la population).

Être compétitif dans ces différents domaines serait donc la clé du succès pour une ville, mais apparemment aussi pour un pays. Florida et Tinagli (2004) calculent les indices des « trois T » pour les pays européens, établissant ainsi un classement des pays qu'ils confrontent aux données de PIB/habitant (les deux indicateurs semblent corrélés positivement). Les pays les mieux classés, tous critères confondus (technologie, talent et tolérance), sont la Suède, la Finlande et les Pays-Bas. Au bas du tableau, on trouve l'Italie, la Grèce et le Portugal. En évolution cette fois, l'Irlande se place en tête devant la Finlande et le Portugal. En fin de liste, on trouve l'Italie, le Royaume-Uni et la France.

Cette thèse a gagné rapidement et massivement l'approbation des professionnels du développement économique et des dirigeants municipaux d'Amérique du Nord (Baltimore, Memphis, Montréal, ou encore l'État du Michigan, l'Ontario s'en inspirent). Mais, une thèse aussi simple qui a un impact aussi retentissant ne pouvait qu'engendrer de virulentes critiques (en partie justifiées néanmoins).

Pour Marc Levine (2004), les travaux et conclusions de Florida sont un véritable leurre. Levine multiplie, dans son papier, les exemples et les calculs qui tendent à prouver la faiblesse de cette thèse. Les villes qualifiées de « branchées » n'ont pas systématiquement des taux beaucoup plus élevés de classe créative dans leur population. Ces villes n'auraient pas non plus les meilleurs taux de progression en termes d'emplois et seraient même pénalisées en termes de chômage et de pauvreté. Cette critique est appuyée par Malanga (2004) qui montre également que cinq des dix villes championnes à l'indice de créativité de Florida ont subi des hémorragies démographiques, alors que certaines des villes que Florida taxe de peu créatives (Las Vegas, Memphis et Tampa Bay) ont vu leur population s'accroître considérablement. De plus, Levine (2004) note que les personnes occupant des emplois de la classe dite « créative » vivent le plus souvent dans les banlieues des grandes agglomérations qui n'ont rien de très « branché ».

Enfin, Kotkin (2005) souligne le risque que peuvent représenter ces stratégies de développement pour une collectivité. Il prend l'exemple de Cleveland, bonne élève, qui a essayé de se construire de toute pièce une nouvelle image,

plus créative donc. Le taux de chômage y est actuellement à son niveau record. En oubliant les fondamentaux de ce qui fait l'essor économique et qui améliore les conditions de vie des populations (écoles, services publics, emplois, sécurité...), Cleveland aurait manifestement choisi une voie qui ne lui était pas adaptée. Ainsi, pour Kotkin, ces modèles ne seraient ni généralisables, ni transposables et éloigneraient des véritables préoccupations urbaines.

Pour se défendre, Florida⁶³ réplique que son message n'est pas aussi ambitieux que ce qu'on lui assigne. Il tend juste à prouver que la créativité humaine est le principal moteur de la croissance économique, que chaque personne est créative à sa manière et que, pour exploiter pleinement cette créativité, nous devons nous montrer tolérants, accueillants et ouverts à la diversité. Il affirme n'avoir jamais prétendu que les homosexuels et les artistes faisaient littéralement démarrer la croissance régionale, mais simplement que leur présence en grand nombre est un gage de tolérance et signifie donc qu'une culture favorable à la créativité existe.

Si la thèse de Florida a eu autant de succès, c'est bien parce qu'elle a un côté séduisant indéniable et un aspect marketing urbain efficace. Se brosser une image de ville branchée, tolérante, créative, festive, correspond plus aux aspirations d'aujourd'hui qu'une ville intolérante, laborieuse et industrielle. Outre leur aspect séduisant, les travaux de Florida reflètent également, tout au moins en partie, une réalité que décrit fort bien David Brooks (2002), à savoir la « *boboïsation* » de la société et notamment des centres-villes. Par ailleurs, comme le soulignent les travaux portant sur le capital humain, il paraît indéniable que la créativité (l'innovation, la Recherche...) est un facteur de croissance et de compétitivité. Le succès de ces travaux réside, peut-être, dans leur capacité à rendre accessibles des idées pas si nouvelles que ça.

La démarche de Florida n'est pas sans rappeler celle de Julien (1994) sur les emplois métropolitains supérieurs. Ainsi, est posé *a priori*, sans justification, sans validation empirique et sans remise en cause, que certaines personnes très peu représentatives de la société permettent le développement des territoires. Schématiquement, le raisonnement est à peu près le suivant : la créativité est un facteur de croissance, donc les créatifs sont facteurs de développement territorial (le glissement de l'innovation à l'innovateur et surtout de la croissance au développement mérite déjà débat) ; les créatifs se concentrent dans un type de

63. Voir Florida 2004b par exemple ou sur son site <http://www.creativeclass.org>

ville, donc ce type de ville est en pleine croissance (résultat infirmé pourtant par les statistiques cf. supra). Ou encore, la tolérance est un facteur de croissance (non prouvé) ; la part de gay dans la population est un critère de tolérance ; donc les villes où la part de gay dans la population est importante sont des villes en pleine expansion... dans ce cas l'observation de 2 %⁶⁴ de la population suffit à décrire la croissance urbaine.

Par ailleurs, comme chez Glaeser, la mobilité (ou les flux) est la grande absente de ce modèle. Or, la ville est peut-être d'autant plus vivable et attractive que l'on peut la quitter facilement. Ou, plus précisément, les créatifs ne se concentreraient dans les villes que parce qu'ils ont les moyens de se disperser une grande partie de l'année. Une analyse effectuée par l'équipe de L'CEIL sur les taux de présence montre la forte corrélation entre les niveaux de revenu par habitant et les faibles taux de présence dans les départements. On passe d'autant moins de temps chez soi que l'on a les moyens d'en partir. Ce qui caractériserait peut-être aujourd'hui les plus « riches » serait le comportement de « quasi-ubiquité » que ne soulignent jamais Florida ou Glaeser, par exemple. Cette possibilité de combiner les attraits de la ville et ceux de la campagne en ayant deux résidences ne concerne qu'une partie, sans doute minoritaire, de la population, mais une partie, peut-être, majoritaire des « créatifs » dont parle Florida.

La littérature existante n'est souvent ni en phase avec les faits chiffrés, ni en phase avec les modes de vie. En s'attachant principalement à expliquer les mécanismes de l'offre, les experts en ont oublié les mécanismes de la demande, tout aussi cruciaux pour le développement économique. Sous-estimée, peu étudiée, la consommation semble émerger comme un élément-clé du développement des territoires... même si ces auteurs n'insistent probablement pas assez sur l'impact des mobilités, raisonnent encore trop en termes de stocks et non de flux.

64. Estimations reprises des études de Florida sur le poids de la population gay aux USA.

Chapitre III : un écart grandissant entre faits et représentations : un essai d'explication

L'une des questions à l'origine de ce travail portait sur l'existence (ou non) d'analyses théoriques ou empiriques des faits économiques territoriaux faisant écho aux travaux qui ont récemment été développés par l'CEil sur le cas de la France. Ces travaux, on l'a vu, visent à expliquer, voire à modéliser, l'étonnant rééquilibrage territorial actuel par une approche dérivant de la « théorie de la base économique ». La question se pose d'autant plus que ce rééquilibrage se produit au moment où triomphent les approches de la « nouvelle économie géographique » qui, ajoutant l'immobilité des « économies d'agglomération » aux « avantages comparatifs » de Ricardo, proposent de substituer une théorie des avantages *cumulatifs* territoriaux à sa théorie des avantages *comparatifs*.

Chez les tenants de la thèse de Ricardo, les facteurs de production, capital et travail se spécialisent territorialement, sont mobiles et se déplacent en fonction des avantages comparatifs des territoires en assurant tendanciellement un partage voire un équilibre du développement. Les capitaux se portent vers les régions pauvres – et à faible coût de production – et la main d'œuvre se déplace des régions pauvres vers les régions riches. C'est du reste encore la thèse dominante chez les économistes de la Commission Européenne, qui entendent faire jouer à plein les « mécanismes ricardiens » entre les pays et les régions européennes, par la promotion d'une forte spécialisation et de la mobilité des facteurs de production entre elles.

Or, dans le nouvel univers économique des technologies de l'information, les avantages de coût de main d'œuvre des régions « périphériques » des pays industriels ne leur sont plus d'aucun secours pour émerger dans ces secteurs de

haute technologie de l'information comme ils l'avaient fait dans les industries d'hier. Les avantages acquis d'aujourd'hui sont plus que jamais des avantages pour demain ; les firmes et les territoires qui seront les plus compétitifs demain seraient ceux qui le sont déjà aujourd'hui. L'avantage des métropoles, que met en lumière l'économie géographique, tient justement à leur nature métropolitaine (taille, densité, variété des ressources pour les firmes, flexibilité des marchés de l'emploi...). Ces atouts métropolitains constituent des facteurs majeurs et nouveaux de la nouvelle fonction de production qui présentent la particularité d'être fortement immobiles. C'est cette immobilité qui est à l'origine du caractère cumulatif des avantages comparatifs des territoires « à faibles coûts de transaction » et qui permet de penser que les déséquilibres productifs, de l'offre, mais aussi de peuplement et donc de demande, ne peuvent désormais que s'accroître entre les territoires.

L'analyse des évolutions actuelles des régions européennes et nord américaines présentée dans le premier chapitre montre que l'on ne voit pourtant pas clairement un tel déséquilibre frapper les pays. Et il y a bien, et dans de nombreux pays, similitude d'évolutions (ou de paradoxes) avec ce que l'on peut observer en France et que l'on pourrait peut-être mieux éclairer par un usage renouvelé de la notion de « base économique », qui semble pourtant largement délaissée par les chercheurs et experts des pays industriels. Les premiers travaux développés sur la France suggèrent que d'autres variables que l'offre productive sont à l'œuvre sur les territoires des pays industriels : le revenu local des ménages et les mécanismes de sa formation, la consommation et la « présentialité » dans des territoires diversement dotés d'avantages « productifs » et « résidentiels », les redistributions liées aux budgets publics et le développement des infrastructures... autant de notions largement absentes ou confidentielles et non intégrées à une équation générale du développement local.

On devine pourtant, avec quelques auteurs, que se profilent aujourd'hui d'autres « immobilités » dont les effets territoriaux peuvent compenser⁶⁵ celles qui se rapportent au phénomène métropolitain : la qualité de la vie, le climat, le patrimoine historique (les fantômes du passé hantent les lieux mais n'en sortent pas), la culture locale, la présence d'eau (fleuve, lac ou littoral), la montagne, les aménités. Les différences observées entre les différents modèles nationaux de développement territorial évoqués plus haut, consti-

65. ... compenser ou accompagner (voir par exemple le succès économique des régions très productives situées dans des environnements attractifs comme la Californie, de nombreuses régions alpines, la Catalogne,...), voire accentuer le déficit métropolitain dans des régions peu attractantes qui n'en finissent pas d'assurer leur reconversion industrielle.

tuent du reste un champ de recherche comparative en soi qui semble encore pratiquement vierge. Les organisations internationales comme l'OCDE ou la Commission Européenne, qui ont en charge le suivi des évolutions régionales de leurs pays membres produisent, et depuis longtemps, de nombreux rapports territoriaux sans qu'apparaissent clairement de telles différenciations ou typologies et un schéma général permettant de les expliquer dans un cadre analytique unique.

La principale différenciation qui domine toute autre, et qui induit des champs théoriques et d'expertise assez distincts reste celle entre « pays développés » et « pays en développement » (auxquels s'ajoutent aujourd'hui les pays « émergents » et les anciens pays communistes aujourd'hui « en transition »).

On est aujourd'hui loin du genre d'analyses générales produites par des auteurs comme Kuznets (1955)⁶⁶, Perroux (1950)⁶⁷, El Shaks (1972)⁶⁸ ou Williamson (1965)⁶⁹, qui offraient une représentation dynamique et spatio-temporellement différenciée des situations sociales ou spatiales, montrant que selon les phases historiques de développement ou selon les lieux et leurs caractéristiques, dans le monde, avec un même modèle d'économie de marché, les disparités sociales, productives, régionales ou urbaines s'établissaient à différents niveaux, tendaient rationnellement à s'accroître ici ou à se réduire là.

On est loin, aussi, des analyses très diffusées dans les années 1970, en termes de « secteur protégé » et de « secteur exposé » : les économistes⁷⁰ avançaient alors que la libéralisation des économies et l'abaissement des barrières douanières tendaient à diviser les activités des pays industriels en deux secteurs, le

66. Kuznets (1955) a montré que les inégalités sociales avaient tendance, au fil du temps et du développement, à s'accroître dans les phases initiales de développement pour ensuite se réduire. (Piketty, 2001, sur le cas français a montré un retournement récent de la réduction des inégalités sociales).

67. François Perroux (1961) a montré que les secteurs et régions moteurs produisaient, dialectiquement, du décrochage territorial, du fait de leur croissance rapide, mais aussi de puissants effets d'entraînement au profit du rattrapage des autres secteurs ou espaces (effet-amonts par leurs achats et effets-aval par leur ventes).

68. El Shaks (1972) montre, sur le même modèle que celui de Kuznets, que selon le niveau de développement des pays, leur indice de primauté (poids de la plus grande ville dans la population) tend à s'accroître puis à se réduire.

69. Williamson, quant à lui, montre le même mécanisme en ce qui concerne les inégalités interrégionales de PIB ou de revenu par habitant.

70. Voir par exemple les développements de l'époque du manuel de Gilbert Abraham-Frois (2002).

premier *exposé* à la concurrence internationale et le second qui en serait *protégé*. Cette distinction entre deux secteurs, qui se joue évidemment aussi en termes territoriaux, avec des régions et des villes plus exposées que d'autres et les conséquences que cela peut avoir sur leur niveau et leur rythme de développement, a largement été négligée au profit d'une focalisation sur les seules activités mondialisées ou sur les « nouveaux rapports des firmes mondialisées aux territoires ». Implicitement, le secteur protégé dépendant mécaniquement du succès du secteur exposé, il n'y aurait pas lieu de comprendre les lois et les effets de ce dernier secteur... ce qui postule, là encore implicitement, que l'entraînement de l'économie compétitive sur ce que certains appellent « l'économie de proximité » se jouerait justement dans la proximité, au sein des territoires et non entre les territoires,... ce à quoi l'on semble pourtant assister.

Il ressort un certain nombre de grandes leçons et de questions que l'on peut tirer de ce premier examen des phénomènes, d'une part, et des analyses/expertises dominantes du développement territorial, d'autre part. On peut ramener ces quelques leçons à six tentatives d'explications de ce décalage entre les faits et les représentations théoriques, explications du reste souvent liées entre elles :

Il existe un écart important entre d'une part l'hétérogénéité, observée dans le premier chapitre, des dynamiques de développement territorial, localement au sein des nations et entre les nations, et d'autre part la forte *homogénéité* de la pensée et de l'expertise sur ces questions.

La littérature prend difficilement en compte et rend mal compte de la différence entre les notions d'*espace* et de *territoire*.

Le territoire, quand il est traité, est considéré comme un *facteur* de croissance plutôt qu'en tant que *cadre de vie* de la population.

La littérature et les acteurs ne font pas la différence entre *croissance* et *développement* régional ou local, ce qui suggère que ces notions soient interchangeables.

La « *théorie de la base économique* » reste ou, plus exactement, est devenue une « *théorie de la base exportatrice* », et ne permet dès lors plus d'expliquer le développement territorial.

Le cadre conceptuel pour traiter des territoires et des sociétés d'aujourd'hui reste largement celui du passé, sans tenir compte des bouleversements intervenus dans nos sociétés depuis une quarantaine d'années. Il y aurait eu une sorte de *panne d'ajustement de la pensée* à l'évolution des faits depuis les années 1980.

I - L'homogénéité des représentations du développement territorial

La première leçon est qu'il ne semble plus y avoir aujourd'hui de modèles alternatifs d'analyse générale du développement économique local ou régional « visibles » ou largement mobilisés.

Cette homogénéité des représentations en la matière se retrouve, malheureusement, dans la transmission de connaissances et l'enseignement. Un examen élargi, via le Web, des programmes offerts par les plus grandes universités de différents pays⁷¹ rend compte de cette étonnante *homogénéité* de l'offre de connaissances sur le développement régional ou local. Partout les mêmes auteurs sont cités, généralement, à l'exception de rares auteurs comme François Perroux, américains (Paul Krugman, Charles Tiebout, Douglas North,...). Les auteurs européens connus comme Nijkamp, Camagni, Storper -désormais européen- ou Thisse apparaissent souvent, avec de nombreuses références à leurs travaux, mais plutôt comme des vestales entretenant et alimentant un même feu théorique que comme des fondateurs de nouvelles approches ajustées à ce que seraient aujourd'hui nos économies régionales et locales. Les théories actuelles du développement des territoires subnationaux qui sont enseignées dans les universités des pays industriels présentent quatre grandes caractéristiques :

(i) Elles sont dominées par la question de la *mondialisation* et de ses effets sur la géographie de la *production*, avec l'omniprésence de la « nouvelle économie géographique » (NEG) de Krugman dans laquelle les enjeux de développement d'une région, en termes d'avantages comparatifs productifs, n'apparaissent pas différents de ceux d'un pays, sauf en ce qu'ils introduisent l'idée d'une contribution des dispositifs spatiaux à la croissance du produit. La théorie de la base occupe certes une place importante, avec de nombreux développement sur les effets multiplicateurs d'emploi de la base exportatrice, mais demeure une théorie de la production urbaine, éloignée de sa formulation initiale (Sombart) en termes de revenus urbains.

(ii) Quand d'autres chapitres théoriques sont abordés, c'est généralement pour parler non des *territoires* mais de l'*espace*, défini par des caractéristiques purement quantitatives, comme la distance ou la densité, ou par de la forme urbaine, mono ou polycentrique. Du reste, ces analyses s'inscrivent dans la continuité des approches fondatrices de Marshall sur les économies externes, éléments analytiques clefs des modèles émergents de la « nouvelle économie géographique ».

71. Etats Unis, Canada, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Pologne,... etc.

(iii) La question du rôle du secteur public n'apparaît, quand c'est le cas, que sous deux types de rubriques : « contribution des infrastructures au développement économique » ou « fédéralisme fiscal ». Il s'agit là de deux importants courants d'analyses :

a. Le premier plus récent, qui dérive largement du choc qu'a constitué la publication du papier fondateur de Aschauer (1989), préparé dans le cadre du rapport fédéral « Fragile Fondations » qui a constitué un coup de tonnerre sur la question, jusqu'alors négligée par les économistes, de la contribution des infrastructures publiques à la croissance⁷².

b. Le second, plus ancien, dérive des travaux fondateurs de Tiebout sur la théorie de la décentralisation et des analyses du *public choice*.

(iv) Comme une sorte de concession à l'évolution des modes de vie, un grand nombre de programmes de formation en développement local ont un chapitre portant sur l'économie du tourisme. Il s'agit là d'une brèche dans un édifice intellectuel pour l'essentiel tourné vers l'analyse de la qualité de l'offre productive des territoires et des mécanismes de maximisation de la mise en valeur des facteurs de production. L'approche par le tourisme permet d'entrevoir une acception nouvelle de l'offre territoriale, mais se limite à ce seul secteur, du reste traité comme un secteur productif particulier, et n'intègre pas les autres mécanismes non directement productifs qui expliquent la formation du revenu, la demande et la consommation sur les territoires : l'emploi public, les retraites, les prestations sociales, les revenus captés d'autres territoires (propriétaires d'un capital valorisé ailleurs que là où habitent ses propriétaires, revenus du travail de migrants pendulaires, ... etc.).

Seules quelques universités – notamment canadiennes – se risquent sur des chemins de traverse en évoquant notamment une « économie géographique de la consommation » et les mécanismes de génération d'emplois dans les services à la personne.

Ce qui est frappant, à la lecture de ces documents pédagogiques, c'est le décalage entre la datation des auteurs fondateurs – les années 1950-1960 – (et dont les disciples sophistiquent les analyses tout au long des années suivantes et jusqu'à aujourd'hui) et la réalité de ce que sont en ce début de XXI^{ème} siècle les mécanismes économiques territoriaux concrets. On a l'impression, à voir

72. On se souvient qu'il n'y avait alors pas une réunion gouvernementale ou académique portant sur le développement régional qui n'invoque le résultat du travail d'Aschauer « pour un point de stock d'infrastructure supplémentaire, la productivité augmente d'un demi point » !

l'usage qui en est encore fait aujourd'hui, que ces approches s'appliquant à des économies régionales et locales n'auraient connu comme phénomène nouveau, depuis trente ou quarante ans, que la montée de la mondialisation...

La pensée marxiste, dominante il y a peu de décennies en France et dans quelques pays européens, semble avoir largement déserté le champ de l'analyse territoriale, quand elle n'a pas totalement disparu. Ses auteurs les plus marquants se sont pour la plupart reconvertis dans des approches plus classiques ou des analyses ouvrant de nouveaux fronts, conceptuellement et politiquement vierges, notamment dans le domaine de l'environnement... Il est frappant de constater, dans l'examen des programmes universitaires des grandes universités européennes et américaines, que le marxisme n'est pratiquement plus enseigné ou seulement dans des départements de sciences sociales, dans le cadre des enseignements d'histoire des idées. Il est vrai que le marxisme n'a pas véritablement réussi à produire une analyse spécifiquement territoriale permettant de faire la part, conceptuellement, entre ce que sont les relations entre les régions d'un pays de ce qu'elles sont entre les nations. Les théories de l'impérialisme et de la domination, de Lénine et Rosa Luxembourg à Samir Amin, ne pouvaient s'appliquer telles quelles à ce que sont les relations, plus complexes et moins brutalement (ou explicitement) marchandes, entre les territoires sub-nationaux. De façon générale, l'idée même de spécificité, ou d'une certaine autonomie, de la question régionale ou locale était largement rejetée par un marxisme considérant que l'espace n'était qu'un lieu de « cristallisation » ou « l'ombre portée » au sol des rapports sociaux.

Les quelques auteurs dont la pensée reste très structurée par le marxisme – tout en différant de ses derniers grands avatars qu'étaient les approches du « Capitalisme Monopoliste d'Etat » des Boccara, Baran et Sweezy, Castells, Godard ou Coing – sont des chercheurs comme David Harvey, aux États-Unis ou de « l'école de la régulation », comme Benko et Lipietz en France. Leurs travaux font le pendant critique, dans des termes assez voisins, du constat de la nouvelle économie géographique, qu'ils reprennent à leur compte et auquel ils essaient – sans trop sembler croire qu'ils soient véritablement généralisables – d'opposer des modèles alternatifs plus « amicaux » avec les territoires et fondés sur leurs capacités de mobilisation. Alain Lipietz, comme beaucoup d'autres auteurs de l'école de la « régulation » propose, sur la base des travaux de chercheurs de divers pays industriels décrits dans les ouvrages qu'il dirige avec Georges Benko, une alternative au modèle métropolitain « brutal ». Ce modèle fondé massivement sur les économies d'agglomération reflète ce que Pierre Veltz appelle le système « assurantiel libéral » dans lequel l'entreprise se

situé au meilleur endroit pour « faire son marché » parmi les ressources présentes ou qui se présentent (par la mobilité). Le modèle alternatif, qualifié de développement endogène, fait écho au modèle appelé « mutualiste » chez Veltz, dans lequel la firme est co-productrice avec les autres acteurs locaux du territoire des ressources de son développement. On retrouve dans ce deuxième modèle des éléments conceptuels dérivant de la notion de « district industriel » (Piore et Sabel) ou de « systèmes productifs locaux » (Courlet, Pecqueur), modèles mettant au centre de la croissance locale la question des formes de mobilisation des acteurs locaux.

Cette dernière famille de travaux d'économistes entretient une proximité avec ceux, aujourd'hui très abondants, développés par les sociologues et les politistes dont la définition du « développement local » renvoie d'abord à un jeu d'acteurs, à des formes de « gouvernance » et peu ou pas à un résultat en termes d'état et de dynamique des « fondamentaux » du développement local (emploi, pauvreté, revenu, peuplement,...). Il n'y a pas lieu d'évoquer ici ces abondants travaux qui, à l'instar de ceux d'un Patrick Le Galès ou d'un Christian Lefèvre en France, semblent occuper un nombre croissant de chercheurs dans les pays industriels. On signalera cependant que, discipline encore nouvelle de « science politique locale », ce courant de recherche semble en être encore à poser la grammaire du « comment » gérer des territoires complexes dans des régimes différemment décentralisés selon les pays⁷³, et n'avoir pas encore véritablement opéré sa jonction avec les économistes du développement local en identifiant les relations spécifiques entre des modèles de gouvernance et des performances de développement local.

Ce qu'ont pourtant en commun ces différents auteurs, marxistes ou régulationnistes, avec les économistes de l'école de Krugman⁷⁴, c'est que pour l'essentiel, pour eux aussi, la question des territoires ne se pose presque exclusivement qu'en termes d'adaptation de leur système productif aux nouvelles conditions de la com-

73. Il ne s'agit en rien d'un reproche, au contraire. Il est urgent que soient constituée une telle grammaire et fondée des doctrines sur la question des formes d'organisation des acteurs et d'exercice de démocraties dans des territoires complexes dotés de plusieurs niveaux de gouvernement. On se souviendra que le désastre yougoslave dans la dernière décennie a révélé l'incapacité analytique de l'Europe à tenir une position ou à proposer aux protagonistes un modèle rationnel ou une alternative construite en termes d'organisation territoriale.

74. Et pourtant, Lipietz ne se prive pas dans ses ouvrages de dénoncer l'abusivité simplification de la notion d'espace – « l'économisme mal spatialisé » de la nouvelle économie géographique – qui ne serait ramené qu'à un « espace euclidien nu et bidimensionnel » (voir : http://www.lipietz.net/article.php3?id_article=359).

pétition mondiale. Lipietz, dans sa contribution au rapport du Conseil d'Analyse Economique « développement local » (2000), fait bien référence à d'autres formes de circulation monétaire entre les territoires que les seules rémunérations du capital des firmes et du travail, mais sans que cela affecte significativement la représentation théorique qu'il propose des enjeux de développement territorial.

L'indicateur maître du développement régional ou local demeure le PIB, le produit intérieur brut des territoires et très peu d'analyses se centrent sur le revenu⁷⁵ et encore moins sur la consommation. Le territoire reste, pour les uns ou les autres, une machine à produire des biens et services en concurrence avec le reste du monde, le désaccord porte sur la façon de la faire tourner. L'idée, en termes économiques, que le territoire serait aussi, voire même surtout, une machine à habiter pour une communauté humaine n'apparaît que peu ou pas, laissée aux bons soins de la sociologie, de la géographie ou des sciences politiques. L'économie se penchant sur *l'espace* ne fait qu'enrichir l'analyse macro-économique, nationale, d'un facteur supplémentaire lié aux dispositifs spatiaux, sans finalement reconnaître l'existence même des *territoires*. Et ce sont ces leçons, utiles aux gouvernements centraux mais largement hors-sujet pour parler aux acteurs locaux, qui sont enseignées pour former les acteurs et les experts du développement local qui à leur tour les appliquent aux politiques locales⁷⁶ !

II - Economie spatiale et économie territoriale

La quasi-totalité des manuels d'Économie générale ont en commun l'oubli de l'espace. Une recherche de mots-clés tels que « espace », « territoire », « région », « local », « localisation », au sein des principales œuvres des grands économistes de la fin du XIX^e, début du XX^e siècle⁷⁷ : Keynes, Fisher, Say, Ricardo, Walras, Schumpeter soulignent l'absence totale de ces termes (sauf

75. On a évoqué plus haut les quelques travaux portant sur la redistribution interrégionale du revenu par les fonds publics et leur faible « taux de pénétration » dans les esprits, notamment en Europe... et le fait que les données de revenu régionales n'aient fait que tout récemment, et encore partiellement, leur entrée à Eurostat.

76. Il est frappant de constater que la profusion d'expertises et de consultations à l'appui du développement local, auxquelles se sont même intéressés les grands bureaux de consultants internationaux, cantonnent l'essentiel de leurs analyses au seul secteur productif des territoires qu'ils conseillent.

77. Œuvres disponibles dans leur version française sous format électronique consultables dans la collection « Les classiques des sciences sociales » à l'adresse :

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

expressions courantes comme « en l'espace de cinq années »). En 1911, par exemple, dans *La théorie de l'évolution économique*, œuvre phare de la pensée économique du XX^e siècle, Schumpeter évoque au mieux un espace « *exploité économiquement* » (chap. I à III, p.69⁷⁸) pour reprendre ses termes ou un territoire « *économiquement donné* » (chap. IV à VI, p.81²). L'espace serait absolument neutre.

Pourtant, dès 1890, Marshall, fondateur de l'école néoclassique, introduit des notions et des principes qui demeurent au cœur des travaux les plus récents. Il invente la notion d'économies internes et externes, souligne les aspects positifs de la concentration et de la spécialisation industrielle (ce que l'on nomme aujourd'hui le district marshallien), l'atout des grandes villes en matière de diversité industrielle. Il décrit les forces centrifuges et centripètes qu'exercent les coûts de transports (Marshall, 1890, trad. fr. de 1906 – livre IV, Chap. IX et X)⁷⁹.

Il ne s'agit pas ici de dire que tout est déjà dans Marshall, mais de souligner que l'espace y est déjà décrit dans quelques-unes de ces acceptions phares de la Science Régionale. Il aura fallu attendre plus d'un demi-siècle pour voir ces « prémices » de l'Économie Régionale formulées et modélisées. Isard, par exemple, reprendra cette notion d'économie externe en 1956, en distinguant les économies externes de localisation (proximité d'activités d'un même secteur), des économies d'urbanisation (proximité d'activités de secteurs diversifiés).

La liste des précurseurs (ou des exceptions) ne se réduit pas au seul nom de Marshall. Il convient de citer ce que l'on nomme « l'école des spatialistes allemands » à laquelle sont associés les noms et dates de Von Thünen (1826), Weber (1909), pour les précurseurs, Christaller (1933) et Lösch (1954) ultérieurement. Si ces auteurs sont encore enseignés aujourd'hui, leurs travaux n'ont pas entraîné, en leur temps, une considération nouvelle de l'espace par

78. Pagination de la version électronique de : Schumpeter J. *Théorie de l'évolution économique* (1911). Traduction française de 1935, introduction de François Perroux ; consultable à l'adresse : http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/Schumpeter_joseph/theorie_evolution/theorie_evolution_1.pdf

79. Marshall A. *Principes d'Économie Politique* (1890). Traduction française de 1906 ; consultable à l'adresse : http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/marshall_alfred/principes_eco_pol_1/principes_eco_pol_1_2.pdf

les économistes. Pour expliquer leur faible influence, on évoque la barrière linguistique, le manque de formalisation de ces analyses (Ponsard, 1983)⁸⁰ comme raisons. Or, sans rentrer dans le détail, il semblerait que l'école allemande eût été surtout « victime » d'une querelle méthodologique entre les tenants de l'approche hypothético-déductive (école autrichienne, mais aussi et surtout depuis, anglaise) et les partisans d'une approche historique et multi-causale qui se voulait plus réaliste (école allemande) (Nussbaumer, 2002).

Cette hypothèse est aussi celle de Lepetit (1988), qui voit, plus généralement, dans l'abandon de l'espace une rupture entre auteurs préclassiques et classiques. « *L'économie politique classique devient essentiellement hypothético-déductive et se concentre sur les facteurs généraux qui sont supposés être les mêmes en tous les lieux. Elle relègue les facteurs particuliers, associés erronément à l'espace, au domaine monographique.* » (Thisse, 1997, p.7-8).

Thisse (1997) propose deux autres raisons pour expliquer le manque d'intérêt des économistes vis-à-vis de l'espace.

La première porte sur la faible prise en compte des coûts engendrés par la distance. « *L'explication la plus courante de cette négligence est que les frais de transport ont diminué de manière considérable depuis le début de la révolution industrielle, de sorte que la distance compte moins et contraint moins.* » (Thisse, 1997, p.4).

La seconde souligne la position des économistes pour lesquels « *plusieurs questions économiques fondamentales n'ont pas besoin de la dimension spatiale pour être étudiées avec pertinence, les coûts de transport n'étant que des coûts parmi d'autres* » (Thisse, 1997, p.5).

Ces deux explications, comme l'indique Thisse, sont peu satisfaisantes tant la distance occupe encore un rôle majeur dans la localisation des agents. Par ailleurs, réduire l'oubli de l'espace à l'oubli de la mesure des coûts paraît peu satisfaisant. Le territoire, même si on le nomme « espace » comme chez les économistes, ne peut se résumer à une mesure de distance traduite en coût. Considérer l'espace, c'est certes considérer la distance, la densité, mais c'est aussi intégrer les fonctions de ce territoire, la population, les paysages et tout ce qui compose ces espaces et qui les rend si singuliers.

80. Pourtant, le modèle mathématique de Weber était si complexe à son époque qu'il a eu recours à Georg Pick, fameux mathématicien, proche collaborateur d'Albert Einstein.

Une autre idée, développée par Jane Jacobs (1984) reprise par Thisse (1997), paraît particulièrement pertinente. Jacobs montre comment le concept de nation n'a jamais été remis en cause. L'étude des pays ou blocs de pays, entités de la vie économique, a perpétué cette négligence des territoires sub-nationaux. Elle cite notamment Adam Smith qui discute et conteste de nombreuses idées de l'époque et qui argumente chaque concept qu'il choisit, à l'exception de celui de nation. Les nations seraient des entités homogènes et la seule dimension spatiale qui prime serait la frontière nationale.

Le contexte géographique et historique des pays a joué également un rôle majeur dans la façon dont l'espace allait être considéré (Thisse, 1997). Les particularités géographiques de l'Angleterre et l'importance des échanges fluviaux à l'échelle internationale (finalement peu coûteux) minimisaient le rôle de la distance et des échanges intra-nationaux. Ce qui se répercuta sur la recherche anglo-saxonne, pionnière et fort influente sur l'Économie moderne. *A contrario*, l'histoire de la construction de l'Allemagne, son unification et l'élargissement de son marché intérieur à la fin du XIX^e siècle, le développement d'un commerce terrestre coûteux en frais de transport, l'importance du concept de territoire dans la philosophie politique allemande sont autant d'éléments qui tissèrent un environnement propice aux travaux des spatialistes. Quant à la France, sa position serait intermédiaire : une sensibilité moindre que l'Allemagne en raison de son unification territoriale ancienne mais plus que l'Angleterre de par ses réseaux et échanges terrestres. L'Économie spatiale était présente en France au XIX^e siècle, mais était le fait d'ingénieurs des chemins de fer, d'ingénieurs des Ponts et Chaussées, d'auteurs qui évoluèrent en dehors des cercles académiques de la science économique et dont les travaux demeurent encore aujourd'hui au premier plan des analyses de tarification publique⁸¹.

L'hétérogénéité intrinsèque de cet « objet » d'étude peut d'ailleurs constituer une des raisons probables de cet oubli. En effet, s'il est depuis longtemps possible de « modéliser », de « résumer » ou encore « d'échantillonner » une population d'individus et des phénomènes sociaux, l'exercice échoue quand il s'agit d'espace. L'étude de l'autocorrélation spatiale (qui se réfère à l'absence d'indépendance entre observations géographiques) et l'étude de l'hétérogénéité spatiale (qui est liée à la différenciation des variables et des comporte-

81. Pour plus de détails, le lecteur peut se référer aux travaux cités par Thisse (1997), à savoir ceux de Ekelung et Shieh (1986) qui soulignent l'apport des travaux de Jules Dupuit sur la tarification spatiale, ou encore à Hebert (1972) qui cite parmi les spatialistes français le nom d'Émile Cheysson pour sa théorie des aires de marché.

ments dans l'espace) ne sont très certainement qu'un début de réponses apportées par les économètres. C'est donc à la fois cette hétérogénéité qui justifie l'existence de nos recherches et de notre discipline, mais c'est aussi elle qui l'a peut-être pendant longtemps rendue muette.

Krugman (1995) montre comment les sciences sont contraintes d'ignorer des travaux antérieurs, au risque de perdre des informations précieuses, afin de développer de nouvelles méthodes, indispensables pour aller plus loin. Il cite l'exemple de la météorologie, de la cartographie, pour terminer par l'exemple de l'Économie Régionale et de l'oubli de l'espace par les économistes. Pour l'auteur, les contraintes de modélisation ont longtemps porté sur la difficulté de concilier rendements d'échelle croissants et concurrence parfaite – comme nous l'avons déjà vu dans la présentation de son modèle – obligeant l'économiste à occulter l'existence des villes.

Un épisode récent a bien montré combien les connaissances des lois économiques avaient jusqu'à aujourd'hui largement évité la question urbaine. Lors des réunions de préparation du rapport du *Schéma de Développement de l'Espace Communautaire* (SDEC) (1997), les experts européens proposés par les gouvernements ont commencé à esquisser ce que pourrait être une doctrine européenne commune en matière de gestion territoriale. L'un des auteurs de ces lignes, représentant la France dans ces discussions portant sur les enjeux et les objectifs territoriaux sur lesquels les gouvernements pouvaient s'accorder, a été surpris – et même amusé – de constater que chaque expert présentait la configuration urbaine de son propre pays comme un modèle à vocation générale. Le modèle allemand polycentrique, celui monocentrique de la France (et jusqu'à un certain point du Royaume-Uni), le modèle hollandais de la Randstadt, notamment, se trouvant défendus comme universels, en toute bonne foi, par les représentants de chacun de ces pays ! Le seul point d'accord⁸² a finalement été de considérer que la littérature académique n'était pas capable d'apporter un arbitrage dans ce débat.

Des travaux existent mais font figure d'exception, à l'instar du travail récent de Marie-Paule Rousseau (2000) qui analyse en quoi la forme urbaine joue sur l'efficacité économique des Pays-Bas, par une comparaison avec l'Ile-de-France. Il n'y a ni étude ni doctrine claire sur la question de l'efficacité économique comparée des diverses formes d'armature urbaine que l'on trouve dans

82. ... scellé lors d'une dégustation de bons whiskies, le rapporteur du rapport étant l'Écossais McKinnon...

les différents pays. Sur la question, à part la fameuse « loi de Zipf » (la loi *rang-dimension*), enseignée, on se demande parfois pourquoi⁸³, dans toutes les universités du monde, la littérature est aujourd'hui assez peu bavarde. Harry Richardson s'est permis d'avancer l'idée selon laquelle le succès intellectuel des modèles monocentriques ne reflétait que les limites méthodologiques de chercheurs incapables de modéliser formellement la complexité de modèles polycentriques !

De façon générale, et si l'on prend un peu de recul historique, la relation ville-économie n'a pas vraiment fait l'objet de formulation de lois établies et à vocation normative. Souvenons-nous que le statut théorique de la ville a beaucoup varié dans le passé, en suivant les évolutions heurtées, faites de phases de succès et de déclin, des villes des pays industriels. Dans les années 1970, Alonso (1971), Carlino (1979) ou Richardson (1973), parmi d'autres, mettent en avant la « surproductivité » liée à la taille des villes, qui s'expliquerait largement par les économies externes d'agglomération et des économies de localisation (Isard, 1956).

Dès cette époque, un certain nombre d'auteurs avancent l'idée que la position des villes dans les économies nationales ne progresse pas de façon linéaire et peut varier dans le temps. El Shaks (1972) montre, dans des comparaisons internationales que le poids économique et démographique des villes primaires évolue avec le développement de leur pays selon une même courbe que le U renversé de Kuznets (inégalités sociales) ou de Williamson (disparités interrégionales).

Vernon (1966) et Chinitz (1961), avec leurs approches, respectivement, par le « cycle de vie du produit » et par le phénomène « d'incubation » montrent que la production n'a pas un besoin permanent des économies externes des villes, mais seulement dans la phase initiale de conception, la production de masse se portant vers des territoires à faibles coûts de production. Il n'y a donc pas, alors⁸⁴, de stabilité temporelle et spatiale de la dépendance d'un secteur donné aux économies externes.

83. La loi de Zipf, purement descriptive, est souvent vue comme normative, un phénomène étant naturellement bon parce que naturel...

84. On peut penser, en revanche, qu'aujourd'hui la nécessité d'innovation permanente dans les produits comme dans les processus de production rend les mécanismes d'« incubation » permanents dans les métropoles.

En Europe, Klaassen et Paelinck (1979) avancent l'idée d'un développement structurellement cyclique des villes, qui verraient se succéder phases de croissance et phases de déclin, du fait de l'instabilité du solde entre économies externes positives et négatives qui oscillerait autour de zéro : en grossissant, la ville voit augmenter ses externalités négatives (pollution, congestion, coûts divers) qui finissent par excéder ses avantages externes..., dès lors elle connaît un déclin qui contribue à réduire les externalités négatives jusqu'à un point où le bilan des externalités redevient positif, ce qui produit un renouveau... etc. Ces approches, qui occupaient une place importante dans la littérature à la fin des années 1970 et au début des années 1980, ont été largement reprises par des auteurs comme Cheshire, Carbonaro et Hay (1986). Elles ont souvent été vues comme décrivant une sorte de fatalité alors qu'elles constituaient une invitation à mieux relier les stratégies d'action et de politiques urbaines aux enjeux de minimisation (et d'internalisation) des externalités négatives et de maximisation des externalités positives ; la balance entre elles étant moins une affaire de destinée que de politique urbaine.

Avec les années 1980, retournement complet. La thèse dominante est désormais celle du déclin urbain structurel. L'OCDE, qui n'est pas réputée pour son aventurisme intellectuel, publie alors un ouvrage très remarqué sur le « déclin urbain ». L'urbain devient le lieu de l'inefficacité, de l'inflation, de la rigidité. On a ainsi observé (Fothergill et Gudgin, 1982), en Grande-Bretagne, à la fin des années 70 que la crise subie par les régions ne faisait qu'exprimer leur degré d'urbanisation. L'explication de ce mécanisme de désurbanisation étant lié (i) aux coûts comparatifs de la main-d'œuvre dans les régions urbaines et rurales et (ii) au manque d'espace urbain disponible pour les nouvelles firmes dans les villes les plus denses. D'autres auteurs mettent en cause le niveau de diversité des activités urbaines (Jacobs, 1961) : une diversité insuffisante engendre le déclin, comme on le voit pour les villes mono-industrielles, excessivement spécialisées; mais une ville trop attractive subit des désavantages inverses: congestion, dégradation de l'environnement et, à terme, déclin. Pour Norton (1979), les villes déclinent avec leur âge : les villes anciennes souffrent d'un handicap de rigidité, et peuvent moins s'adapter aux évolutions socio-économiques et à l'innovation. D'autres analyses encore, plus anciennes, reprennent alors de l'actualité. Selon Baumol (1967), les villes voient leur croissance freinée par le coût des services collectifs: les services publics, étant en concurrence sur le marché de l'emploi avec l'industrie, doivent suivre les augmentations de salaire sur ce marché alors que leur productivité augmente moins vite, d'où un renchérissement automatique du fonctionnement des services publics, un alourdissement de la fiscalité locale et à terme un blocage de la croissance urbaine.

Au début des années 1990, nouveau retour de balancier. Dans le nouvel univers de la mondialisation et de compétition par l'innovation, dans un contexte de réduction des coûts de transports, les coûts de transaction deviennent le registre d'avantages comparatifs premier des territoires des pays industriels. La grande ville, qui minimise ces coûts et qui est capable de fonctionner comme un « incubateur permanent » revient sur le devant de la scène, habillée de son nouveau nom de « métropole ». C'est le triomphe actuel de la « Nouvelle Economie Géographique »⁸⁵ évoqué plus haut. Hier moribonde, la grande ville semble désormais prête à enterrer les autres types de territoires ! On l'a évoqué plus haut, ces effets, foudroyants sur le papier (Davezies, 2006), tardent pourtant à se faire sentir dans les pays industriels.

On voit, à travers cette histoire succincte de son traitement de la question urbaine, combien l'analyse économique peine à comprendre la dynamique des territoires. Introduire, avec succès, la dimension territoriale dans ses modèles d'efficacité ne permet que d'isoler le facteur spatial dans la croissance du PIB par unité de production (la productivité). Les villes, analysées comme machines à produire – et peu ou pas à habiter – sont ainsi réduites à l'un ou l'autre de leurs attributs spatiaux élémentaires : densité, taille, diversité fonctionnelle, ... pour en tirer des conclusions fortes et générales, mais trop souvent démenties par les faits.

Et finalement on a parfois le sentiment que l'évolution concrète de ces villes a dans le passé systématiquement réorienté des analyses qui n'ont pas su l'anticiper. Le problème, on va y revenir, est peut-être moins la validité des analyses qui sont développées – elles constituent pour beaucoup des progrès conceptuels significatifs qui permettent aujourd'hui de mieux comprendre la nature des mécanismes économiques urbains – que leur généralisation à l'ensemble de la question des dynamiques de développement territorial. On observe en effet qu'une ville peut parfaitement être à la fois pénalisée dans son développement et sur-productive du fait de l'existence, qui nous est révélée par les économistes, d'importants phénomènes d'externalité. Sa taille, sa densité, sa fluidité (Prud'homme et Chang Lee (1999) expliquent de façon convaincante son haut niveau de productivité... mais pour autant, la même ville peut souffrir d'étonnants déficits de revenu, d'emploi et d'attractivité démographique. A l'inverse, des territoires condamnés par l'analyse économique se portent aujourd'hui

85. Entre 1993 et 2000, Krugman (seul puis avec Fujita) est selon le classement d'Isserman (2004) à deux reprises l'auteur le plus cité dans les classements annuels des revues internationales de science régionale.

superbement bien. Mieux vaut, en matière territoriale, être condamné par son médecin que par la maladie ! Comprendre des lois spatiales constitue certes un progrès mais ne suffit pas à expliquer les lois territoriales.

III - Territoire facteur de production ou territoire cadre de vie de la population ?

L'économie régionale (ou locale) est dominée par la question de la localisation des facteurs de production, ou, ce qui revient au même, par celle de la contribution du facteur spatial à la création de richesses. Et c'est là-dessus qu'elle triomphe – enfin – en 2008 avec le prix Nobel accordé à Krugman sur ce type de travaux. Cette propension est plus forte encore en Europe qu'aux Etats-Unis, à en croire Silva Costa et Delgado (1999). Sur la base de l'analyse des articles des sept principales revues internationales du domaine sur la période 1990-1998, ils concluent que les trois principaux thèmes de recherche en Europe sont :

- L'innovation, les nouvelles technologies, les réseaux, les districts industriels et l'entrepreneuriat ;
- L'emploi, les marchés du travail, les ressources humaines ;
- La globalisation, le commerce international, les firmes multinationales, les investissements productifs étrangers, la compétitivité urbaine et régionale.

Ces trois familles de thèmes, d'une façon ou d'une autre n'en font qu'une et tournent toutes autour des questions de compétition productive des territoires. Au même moment, la « science régionale » américaine, qui, comme on l'évoquera plus bas, connaît des difficultés et tend à se couper de l'action publique, élargit, toujours selon Costa et Delgado, ses thèmes de recherche aux questions de migrations, de mobilité ou de disparités spatiales, mais avec des approches et des apports de plus en plus théoriques et méthodologiques (plus de spatialisation abstraite, moins de « territorialisation » empirique).

La nouvelle économie géographique traite certes le territoire, la métropole, à la fois comme un facteur, un *input*, et comme un *output*, un résultat. La nouvelle fonction de production qu'elle propose ajoute aux facteurs de production traditionnels, capital et travail, le facteur des externalités urbaines. La ville est là dans les variables explicatives du produit. Mais elle est aussi du côté des variables expliquées : la concentration de l'offre productive entraîne la concentration de la demande et du peuplement qui à son tour entraîne le développement démographique et économique de la ville (peuplement, revenu, emploi,...). Il y aurait donc un mécanisme cumulatif, en boule de neige qui fait que le facteur urbain stimule le fait urbain.

Outre le fait, comme on l'a vu plus haut, que ce mécanisme cumulatif ne semble, pour le moins, pas s'observer de façon nette dans les principaux pays industriels, on peut discuter sur un plan plus conceptuel le fait qu'il façonne aujourd'hui le destin d'un territoire.

Une critique des « régulationnistes » vis-à-vis de la NEG tient au fait, on l'a vu, que son approche de l'espace serait « simpliste » et ne tiendrait pas compte de l'ensemble des caractéristiques qualitatives des territoires qu'ils regroupent sous le terme d'« histoire des territoires ».

Les formes observées de mobilisation des acteurs pour la mise en valeur des « ressources territoriales », les multiples expériences de « développement endogène » apparaissent à ces auteurs comme une alternative au modèle « métropolitain » fondé sur des *quantités* d'externalités et plus encore comme un argument de sa remise en cause. Ces approches sont certes importantes et constituent une avancée dans la compréhension des économies locales. Du reste, des économistes américains aussi prestigieux que Solow ont marqué leur intérêt pour les travaux européens – et particulièrement français avec Philippe Aydalot – sur les « milieux innovateurs », mais ils ne font qu'améliorer la connaissance de territoires en tant que facteurs de croissance. Quant à la capacité de ces approches plus qualitatives à se substituer au modèle métropolitain aujourd'hui dominant et à dépasser leur caractère partiel, on peut en douter.

Implicitement ou explicitement, ce qu'est finalement l'économie d'un territoire et sa dynamique tient pour l'économiste à sa capacité d'ajustement aux conditions de la compétition marchande. De ce point de vue, il n'y a aucune différence entre l'analyse interrégionale et l'analyse internationale. En macro-économie, le niveau de revenu, d'emploi ou de pauvreté dépend strictement des performances productives de la nation. On fait, dans le plus gros de la littérature, comme si cela était la même chose pour les territoires sub-nationaux : l'amélioration de la richesse des territoires dépendrait seulement de leur capacité à en créer, alors que ce n'est plus vrai depuis longtemps, comme on l'a vu plus haut, avec la dissociation croissante des géographies du PIB et de celle, notamment, du revenu. Pour les économistes de la nouvelle économie géographique comme des approches alternatives, il « va sans le dire » que la prospérité locale dépend de la qualité du facteur de production qu'est le territoire.

Le territoire-facteur de production tend à se détacher et à s'affranchir de la question du territoire-cadre de vie de la population. Ce constat est peut-être encore plus saisissant dans les politiques publiques que dans la littérature.

Si l'on passe en revue les multiples rapports du groupe « Politiques Régionales » du Comité de l'Industrie de l'OCDE, depuis le début des années 1980, on est frappé d'observer une sorte de basculement entre avant et après la fin des années 1980. Avant, la question régionale posée aux gouvernements était celle de la lutte contre les inégalités de développement régional au sein des pays. La croissance économique des Trente Glorieuses était une sorte de donnée acquise jusqu'à la première récession de 1973, et le traitement des territoires consistait pour les gouvernements nationaux à aider à une meilleure répartition de ses bienfaits. Avec les années 1980, on commence à comprendre que la croissance n'est plus automatique mais qu'au contraire il faut aller la chercher et mobiliser tous ses facteurs. Le territoire n'est dès lors plus un lieu de répartition de la richesse mais devient, conceptuellement, le lieu de sa création (Davezies & Ezra, 1993a). Les analyses des disparités interrégionales s'effacent largement des tableaux de bord du Groupe de Travail, dans le même temps que la plupart des pays industriels mettent en œuvre des décentralisations dont le principal objectif est de « responsabiliser » les acteurs locaux. Les Etats mettent fin, on y reviendra, à des pratiques d'intervention spécifiques et discrétionnaires sur les territoires, ferment un à un les guichets devant lesquels négociaient les élus régionaux et locaux et substituent largement des projets aux mécanismes automatiques.

Hier dédiées au rééquilibrage des situations et des niveaux de vie des populations des territoires, les politiques régionales des pays membres deviennent des agences de stimulation de la contribution des territoires à la croissance nationale (voir la politique actuelle des « pôles de compétitivité » de la Datar/Diact). Et cela d'autant plus naturellement que la plupart des agences chargées des politiques régionales des pays membres dépendaient de ministères de l'économie ou de l'industrie (et non de ministères sociaux).

Dans le même temps, se développe un débat conceptuel et politique sur la nature même du fait territorial : la position « libérale », au sens français du terme, portée par les Anglo-Saxons, gagne du terrain sur celle, en recul, de l'Europe continentale. Les premiers distinguent formellement lieux et populations quand les seconds les pensent indissociables. On retrouve ici, notamment, le fameux débat « *people to jobs* » contre « *jobs to people* ». Pour les Anglo-Saxons, qu'importent les territoires, seuls comptent les gens. Si telle ou telle ville ou zone d'emploi voit son avenir compromis, il faut aider les populations à quitter ces territoires (d'où, par exemple, au Royaume-Uni des aides directes aux ménages pour les inciter à déménager). Pour les continentaux, et les Français plus fortement encore, l'idée de « vivre et travailler au pays »

domine et la stratégie est plutôt de faire venir des activités dans les zones déprimées pour y maintenir les hommes.

Chez les premiers, comme dans la littérature économique, les lieux ne sont que des choses et l'émigration des territoires contribue à des rééquilibrages territoriaux favorables aux gens ; pour les seconds cette émigration signe et alimente les déséquilibres. En réalité, le curseur des politiques publiques se positionne souvent entre ces deux positions conceptuelles contrastées, notamment dans le cas des régions ou des quartiers confrontés à de très graves difficultés dans lesquels une politique de laisser-faire contribuerait à plus encore alourdir des coûts finalement supportés par l'ensemble de la nation (Davezies & Ezra, 1993b). En revanche, dans les situations territoriales plus banales, les gouvernements procèdent moins qu'avant à des rééquilibrages par des stratégies d'intervention publique et attendent plus qu'avant des territoires qu'ils s'ajustent d'eux-mêmes aux évolutions du marché, y compris, faute de mieux, par l'émigration. Il y aurait donc, dans un apparent paradoxe avec le mouvement de décentralisation et de montée des identités régionales, le développement dans le même temps, d'une forme de « désacralisation » des territoires de la part des gouvernements, par dissociation des gens et des lieux. C'est cette désacralisation que de nombreux économistes « alter-métropolitains » (les auteurs travaillant sur les « districts industriels », « ressource territoriale ») visent à dénoncer par leurs travaux qui tentent de montrer que – par exemple, dans la doctrine des « appellations d'origine contrôlée » – on ne peut dissocier le sol de l'histoire des populations qui l'occupent⁸⁶.

On voit cependant dominer à travers ce débat l'idée utilitariste que le territoire, régions et villes sinon quartiers, est plus encore un facteur de croissance nationale qu'une communauté de population en un lieu. Et c'est cette position aussi qui semble l'emporter, au moins implicitement, dans les travaux actuels des économistes régionaux et urbains. La « métropole » est d'abord pour eux un facteur de croissance nationale, la question de savoir si elle est un facteur de développement local n'est que peu ou pas posée⁸⁷, car allant de soi ou secondaire, les gens étant le seul enjeu, où qu'ils soient, distinct de celui des territoires.

86. Lors de la session 2005-2006 de l'Ithedate, le représentant du gouvernement basque espagnol expliquait que l'étonnant rétablissement économique de sa région tenait d'abord au fait « qu'elle avait une âme »...

87. Il faut quand même signaler la position d'Alonso qui, très tôt, signale que les intérêts économiques rationnels des régions ou des villes ne convergent pas systématiquement avec ceux de leur nation (Alonso, 1971).

Pourtant, cela ne va pas de soi... nos économistes démontant, et de façon utile à la connaissance, les lois liant les territoires à la croissance économique, au pire ont cru saisir les lois de leur développement, au mieux ne se sont pas posé pas la question... alors que les phénomènes de croissance et de développement régional et local n'ont cessé de se dissocier dans les décennies passées.

IV - Croissance ou développement ?

Il existe un débat, déjà ancien et toujours vivant, sur la question du contenu de la notion de développement. De nombreux auteurs ont, dans le passé, dénoncé l'usage immodéré des grands agrégats comme le PIB ou le PNB pour rendre compte de l'état et de la dynamique d'évolution des conditions de vie dans le monde. La création collective de richesses ne porte pas en elle-même, hier comme aujourd'hui, la garantie de l'amélioration des conditions de vie de la collectivité. Le BNB, bonheur national brut, a fait l'objet de nombreuses dissertations d'étudiants dans le monde entier. Un grand nombre d'auteurs ont proposé des alternatives au PIB tout-puissant, ou des compléments avec des indicateurs synthétiques de développement humain*, et continuent à le faire (avec en France des auteurs comme Jean Gadrey). On ne reviendra pas sur les termes de ce débat, bien connu. En revanche, on insistera plutôt sur les questions, spécifiques, qu'implique l'introduction des échelles géographiques sur le sens à donner aux grands indicateurs de la croissance régionale et locale.

Le point ici est que, si l'on accepte le fait que le revenu monétaire des habitants d'un pays évolue avec la création de richesses dans ce pays – sans même se poser, voire en oubliant la question de la répartition de ce revenu ou celle du sens du mot « création de richesse » dont on sait qu'il peut recouvrir des gaspillages de ressources non renouvelables –, peut-on transposer cette loi aux territoires sub-nationaux ?

L'essentiel de la littérature académique ou politico-administrative semble répondre positivement à cette question. Si un pays pauvre est un pays à faible PIB par habitant, une région à faible PIB par habitant serait donc pauvre. Jusqu'à il y a peu ce genre de syllogisme dominait la littérature. Williamson (1965), dans son travail fondateur sur les évolutions de longue période des

* L'indicateur de développement humain (IDH) proposé en 1998 par le PNUD, qui doit une partie de son succès au soutien de l'éminent économiste Amartya Sen, constitue l'exemple le plus connu sur la scène internationale.

inégalités interrégionales dans les pays industriels, utilise indifféremment, et en fonction des disponibilités, des données régionales de PIB ou de revenu par habitant. La Commission Européenne, dans ses nombreux rapports sur les tendances régionales en Europe parle de régions « riches » ou « pauvres » pour désigner des régions à fort ou faible PIB par habitant. L'Agenda 2000 a récemment plus encore verrouillé la notion de développement à l'indicateur de PIB en réaffirmant le fait que les régions européennes en « retard de développement », éligibles au plus gros des fonds structurels, sont celles dont le PIB/habitant est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire.

Comme la plupart des auteurs de la littérature économique évoquée plus haut, les acteurs politico-administratifs perçoivent la question du développement régional comme un enjeu strictement productif. On voit certes apparaître actuellement un certain nombre de travaux qui commencent à analyser les revenus des territoires (Capron, 2006), aidés en cela, en Europe, par le fait qu'Eurostat a récemment – et tardivement – publié des données de revenu disponible pour la plupart des régions européennes, mais on est encore loin d'un retournement.

Dans des travaux antérieurs menés pour le gouvernement portugais (Davezies, L., Prud'homme, R., & Wishlade., F., Douglas, Y., 1997 et Davezies, 1998a), on a discuté la nature et l'usage du PIB pour rendre compte du niveau de développement d'un territoire et plus encore pour établir son éligibilité aux aides régionales européennes. En substance, il faut retenir que le PIB pose des problèmes, aussi bien conceptuels que méthodologiques, et il ne renseigne, ni sur le revenu des territoires, ni même sur la richesse qui s'y crée.

Le produit intérieur brut d'un territoire est la somme des valeurs ajoutées créées sur un territoire. Ces valeurs ajoutées sont mesurées comme des ventes nettes de consommations intermédiaires. C'est cette valeur ajoutée qui va rémunérer le capital (profits et remplacement du capital détruit), les salaires et les prélèvements obligatoires. Globalement donc, il y a sinon une égalité entre PIB et revenus mais du moins un fort parallélisme, ou dit autrement, pour avoir du revenu, direct (revenus du travail ou du capital), ou indirect (prestations sociales, salaires publics,...), il faut du PIB. Mais ce qui est vrai « globalement » ne l'est pas du tout à l'échelle sub-nationale ou locale et même parfois et de plus en plus à l'échelle nationale : il n'y a qu'une fraction du revenu généré par une valeur ajoutée locale qui vient alimenter le territoire dans lequel se trouve l'activité considérée. Et cette fraction se réduit en même temps que l'échelle géographique des territoires considérés s'agrandit⁸⁸. Dans des pays dans lesquels la moi-

88. Rappelons que pour les géographes, la grande échelle désigne les territoires locaux alors que la petite est celle des régions ou des nations.

tié de la création de richesse est consacrée aux dépenses publiques, via des machines redistributives nationales, il n'y a que peu de relations entre la géographie de la valeur ajoutée et celle du revenu des ménages. C'est ce que l'on a mesuré plus haut dans les pays industriels. Il n'y a donc pas d'embrayage automatique entre les évolutions du PIB régional et celle du revenu régional.

Plus graves sont les imperfections dans la mise en oeuvre du concept de PIB régional – pourtant fétiche des experts et économistes régionaux –. La difficulté mal résolue à régionaliser la valeur ajoutée des entreprises pluri-régionales (75 % de la valeur ajoutée industrielle française est le fait d'entreprises pluri-régionales...), la présence d'une lourde composante publique (dont la valeur ajoutée calculée ne correspond à aucune vente), la gageure de la régionalisation du solde de l'activité bancaire (secteur d'intermédiation et non de production) ou la comptabilisation des loyers réels et fictifs (dont les économistes fonciers nous disent qu'ils reflètent les productivités des lieux) sont autant de problèmes conceptuels et méthodologiques dont le traitement ne permet pas de comprendre la confiance aveugle qui est faite à cet indicateur. L'Insee est bien consciente de ces problèmes – elle ne fait que répondre aux injonctions de la Commission Européenne, depuis 1975, en produisant cet indicateur – et a renoncé à publier des PIB départementaux pour lesquels l'incertitude serait exagérément élevée.

Pourtant, l'ensemble de la littérature parlant du développement régional ou urbain, à de très rares exceptions du reste généralement peu abouties (voir plus bas), se cantonne à l'analyse de la production locale et de ses conditions d'évolution, en utilisant, au mieux, dans l'analyse régionale des données discutables de PIB régionaux et au pire, dans l'analyse urbaine, des données physiques (emplois, qualifications, « emplois métropolitains »,...) faute de disposer de PIB urbains (même faux) !

On verra que cette sorte de dérive qui amène successivement (i) à approcher le développement local par le produit – ce qui est discutable – et, (ii) faute de données monétarisées sur les PIB urbains, à glisser vers une analyse non monétaire de l'emploi productif marchand – ce qui est encore plus discutable –, a été maximale, dans les dernières décennies, notamment dans la mise en oeuvre des approches de la « base économique » pour comprendre le développement économique et social des territoires. On comprend que cette dérive – qui finalement ne permettait plus de comprendre quoi que ce soit – ait connu un coup d'arrêt à la fin des années 1980 quand des économistes régionaux comme Harry Richardson ont décrété que la théorie de la base économique devait être oubliée !

V - Le procès de la théorie de la base économique⁸⁹

Le manuel d'économie régionale et urbaine laisse traditionnellement une large place à la « théorie de la base économique ». Son origine est discutée. Pour beaucoup, elle est formulée initialement par Werner Sombart en 1916 dans son ouvrage *Der Modern Kapitalismus* (Krumme, 1968). Pour d'autres, comme P.H. Derycke (1979) dans son manuel d'économie régionale et urbaine, c'est à Cantillon que l'on doit, dès 1725 dans son *Essai sur la nature du commerce en général*, cette approche, sans la nommer, qui va devenir la seule véritable théorie du développement spécifiquement local (et non de la contribution des dispositifs spatiaux à la croissance du produit...).

Cantillon a déjà l'idée que le développement des territoires dépend (i) de la quantité de revenus qu'ils peuvent capter de l'extérieur puis (ii) de la circulation monétaire interne au territoire « *Si un prince ou seigneur, qui a reçu de grandes concessions de terre lors de la conquête ou découverte d'un pays, fixe sa demeure dans quelque lieu agréable et si plusieurs autres seigneurs y viennent faire leur résidence pour être à portée de se voir souvent et jouir d'une société agréable, ce lieu deviendra une ville : on y bâtera de grandes maisons pour la demeure des seigneurs en question ; on y bâtera une infinité d'autres pour les marchands, les artisans et gens de toutes sortes de professions que la résidence de ces seigneurs attirera dans ce lieu. Il faudra pour le service de ces seigneurs : des boulangers, des bouchers, des brasseurs, des marchands de vin, des fabricants de toutes espèces* » (Cantillon, Editions Ined, 1952, p.8-9).

D'autres manuels, comme celui d'Aydalot (1986), présentent Homer Hoyt comme le précurseur de la théorie de la base, peu avant la Seconde Guerre mondiale. Il est vrai que le nom même de Sombart ne soulève pas l'enthousiasme des auteurs... lourdement engagé dans le régime nazi, Schumpeter, dans son *Histoire de l'Analyse Economique* ne retient de lui que le fait qu'il ait été le seul économiste à introduire la notion de base dans l'analyse économique.

Pour autant, on peut aujourd'hui considérer qu'Homer Hoyt (1954) a plutôt été le fossoyeur involontaire de cette théorie. Ce serait en effet lui qui aurait trouvé la solution méthodologique permettant de rendre cette théorie opéra-

89. Cette section s'inspire largement de Sophie Gonnard (2001) *Le procès de la base économique. Enquête sur l'interprétation, l'usage et la condamnation de la base économique par l'économie urbaine du XX^{ème} siècle*. Mémoire de DEA- Université Paris 12. Polyg. 59 pages.

tionnelle pour étudier le développement territorial. Ne disposant pas des données permettant de mesurer les flux de revenus pénétrant dans les territoires, il aurait proposé d'y substituer des données sur l'emploi des activités locales exportant des biens et des services hors du territoire local. En effet, au milieu du XX^{ème} siècle, quel est l'essentiel des revenus que peut capter de l'extérieur une ville et une région sinon les revenus du capital et du travail constituant la contrepartie de leurs exportations de biens et de services ? Autre avantage implicite, mais qui se retournera au fil des années, d'une telle acception de la théorie de la base est qu'elle remet la question du développement d'espaces subnationaux dans le sillon de la pensée ricardienne des avantages comparatifs. Chez Tiebout (1962)⁹⁰, le niveau de production et d'emploi d'un territoire dépend de ses activités exportatrices, elles-mêmes tributaires de la demande extérieure et d'avantages comparatifs de la région considérés comme exogènes. La question du local se pose dès lors dans les mêmes termes que celle du national !

L'approche des coefficients de localisation proposée par Hoyt, permettant de faire la part dans l'emploi local entre les emplois de la base économique (qui s'intitule désormais « base exportatrice », glissement sémantique significatif) et ceux tournés vers la demande locale, se répand comme une traînée de poudre et devient la théorie dominante du développement local. Les plus grands auteurs s'en emparent pour la mettre en oeuvre et la sophistiquer (Tiebout, North,...) ...jusqu'à l'année 1985, date à laquelle Harry Richardson, l'une des principales têtes de file des économistes urbains et régionaux américains préconise l'abandon des modèles issus de la théorie de la base lors de son discours devant l'Association de Science Régionale⁹¹.

Comment expliquer cette sorte d'autodafé ? Simplement par le fait que cette approche des moteurs du développement territorial par la seule activité exportatrice marchande ne permettait pas, et de moins en moins, de comprendre pourquoi telle ville américaine se portait mieux que telle autre. Les centaines d'articles, les nombreuses controverses sur la méthode de mesure des coefficients d'entraînement des emplois basiques sur les emplois domestiques, les essais de rapprochements entre puissance de la base locale et développement démographique, tout cela passe soudain à la trappe.

90. Cité et commenté par Polèse M. (1994).

91. Cfp.8.

On peut penser que le problème initial, et qui n'a fait que s'envenimer, tient justement à la solution proposée par Hoyt. Ramener la question de la captation du revenu à la seule question de la position compétitive des systèmes productifs locaux avait un certain sens dans les années 1950. En effet, tous les facteurs de formation d'un revenu qui n'est qu'indirectement lié à l'activité ne sont alors qu'en ferment : espérance de vie et pensions de retraites limitées, mobilités faibles, budgets et dépenses publiques d'encore peu de poids... Au fil des années, toutes ces mutations sociétales majeures se déploient simultanément, ce qui fait que l'approche par la « base exportatrice » voit sa pertinence se réduire au fil du temps. Ce qui n'était qu'un péché véniel chez les grands auteurs d'hier devient mortel chez ceux d'aujourd'hui.

Si cette approche a alors connu une crise importante, cela n'a pas empêché un certain nombre d'auteurs de continuer à la développer. En France, par exemple, Loeiz Laurent⁹², à l'Insee, maintient contre vents et marées une représentation des enjeux « basiques » du développement local, en intégrant notamment les effets de la « base publique ». Aux États-Unis, plusieurs auteurs avancent qu'il serait nécessaire de reformuler la base économique en termes de revenus, comme exposée par les auteurs-fondateurs, et non plus en termes d'emploi exportateur. Mario Polèse, économiste canadien, dans son manuel publié en 1994, précise que la base économique d'un territoire est bien constituée de chaque dollar qui rentre dans le territoire et que son effet sera d'autant plus puissant sur l'économie locale qu'il y restera longtemps, à passer de main en main dans les échanges marchands locaux. Mais il ajoute que pour qu'il y ait dollar rentrant, il faut qu'il y ait activité basique (ce qui élimine d'entrée la question des pensions de retraites et annule le progrès qu'il propose). Il élargit exagérément la notion d'activité basique aux restaurants, aux musées ou aux médecins qui reçoivent des clients extérieurs au territoire, alors que souvent ces activités sont domestiques, la base économique d'un territoire pouvant être de nature non marchande, constituée de son climat, son littoral, son histoire, bref son patrimoine collectif⁹³.

92. Il serait heureux que soient un jour réunies et publiées les « bonnes pages des nombreuses analyses de Loeiz Laurent qui ont compté, pour de nombreux chercheurs dont l'un des auteurs, dans les lectures les plus stimulantes qu'ils aient faites (notamment sur l'effet « chef-lieu » ou la « théorie de la base économique » ou encore les zonages territoriaux).

93. Qui peut croire que les hordes d'estivants qui viennent de l'Europe entière dans le Languedoc-Roussillon y viennent pour consommer les services « exportateurs » que sont les campings et les marchands de frites ? L'équipe de l'Oeil-Paris12, prenant le contre-pied d'un discours abusif sur le rôle exportateur des professionnels de l'hébergement marchand, considère que ce qu'ils viennent acheter est le paysage et le climat de la région et que ces activités touristiques marchandes sont domestiques et non basiques (au même titre que les pompistes, boulangers ou buralistes auprès desquels ils se fournissent...). Seuls quelques Veyrat ou Bocuse constituent dans ce domaine des activités véritablement basiques, attirant par leur offre des revenus de clients extérieurs.

Mais tous ces vœux d'élargissement de l'acception de base économique à l'ensemble des revenus entrants ne se traduisent pas en actes, probablement du fait des difficultés statistiques d'un tel exercice. D'autres auteurs, comme l'Italien Roberto Camagni (1996), maintiennent l'approche en termes d'emplois exportateurs, qui d'ailleurs reste inchangée dans la plupart des manuels d'économie régionale et urbaine d'aujourd'hui.

Il semble donc, mais il convient d'être prudent, qu'il n'y ait pas aujourd'hui d'analyse empirique des moteurs du développement local reposant sur une acception de la base économique qui traite et mesure exhaustivement des revenus entrants dans les territoires, de leur circulation interne à ces territoires et de leurs effets multiplicateurs d'emplois et de revenu⁹⁴.

VI - Un certain déficit d'ajustement des analyses économiques territoriales?

La « crise » de la science régionale du début des années 1990 était latente, comme l'atteste l'interrogation de Jensen en 1991, alors président de la RSA, « *Quo vadis Regional Science ?* », ainsi que celle de Lacour sur « *l'identité de la Science Régionale* » en 1992. Un événement fut le révélateur de cette crise : l'annonce de la fermeture du département de Science Régionale par les autorités de l'université de Pennsylvanie en 1993-1994, département qui vit justement naître, sous l'égide d'Isard, la Science Régionale. Cette annonce, suivie d'effet, entraîna une forte mobilisation chez les chercheurs.

Dès lors, « *les tables rondes se multiplient dans les colloques et les associations pour cerner l'objet d'une Science Régionale de plus en plus diffuse, envahissante et pourtant menacée. Un numéro spécial des "Papers in Regional Science", tribune de la Science Régionale mondiale, est consacré en 1994 à la crise de la "Regional Science" avec des contributions d'Anas, Bailly, Coffey, Gibson, Plane et Vickerman. Les uns plaident pour une démarche plus abstraite ; les autres pour une attention plus grande apportée aux problèmes concrets et aux politiques régionales ; la majorité entend réintroduire l'homme au centre d'une Science Régionale jugée trop désincarnée.* » (Derycke, 2001, p.10).

94. Une sorte de confirmation de ce fait a été apportée à l'équipe Oeil-Paris 12, au printemps 2006 par une demande d'un groupement de chercheurs de plusieurs universités belges sollicités par leur gouvernement pour mettre en oeuvre ce type d'analyse en Belgique. A l'issue d'un *survey* de la littérature internationale sur la question, ils ont tiré la conclusion que l'Oeil serait la seule équipe travaillant dans cette direction et ont sollicité un programme de coopération scientifique entre Paris 12 et leur groupement.

La crise serait donc née de la multiplication de travaux, de thèmes de recherche, de méthodes ayant pour point commun la prise en compte de l'espace. Il est par ailleurs assez facile de perdre le fil avec, d'une part, des auteurs qui affichent clairement leur parenté à cette discipline et d'autre part, des économistes ou sociologues qui n'en font pas cas et qui contribuent pourtant à faire avancer la recherche sur la question territoriale.

La faible capacité de la Science Régionale à rendre compte de faits concrets est la deuxième faille citée par Derycke. En ce début de décennie 1990, le constat est sans appel : l'espace comme facteur explicatif convaincant de mécanismes économiques généraux (le chômage, la croissance, l'inflation...) n'est pas au rendez-vous. Comme le précise Davezies (1995), « *le mariage de l'économie et de l'espace a davantage permis de mieux comprendre l'espace et certaines de ses propriétés à la lumière des théories économiques générales, qu'il n'a amélioré la compréhension de l'économie à la lumière de l'analyse spatiale* ».

D'autres explications seraient à chercher dans le contexte politique de l'époque.

Sur la base d'entretiens avec quelques chercheurs ayant travaillé dans les décennies passées, on a pu glaner divers arguments permettant de mieux comprendre les raisons des inflexions qu'auraient connues les travaux dans ce domaine. L'une des approches les plus convaincantes est celle que nous a présentée Lester Thurrow, professeur d'économie au MIT.

Pour Thurrow, la rupture des années 1980, qui a renvoyé les économistes régionaux vers leurs études théoriques et les a éloignés d'un monde réel pourtant en plein changement, tiendrait pour beaucoup à la réforme du « fédéralisme fiscal » américain. L'introduction des *block grants*, que nous appelons en France les dotations globales, du gouvernement central vers les collectivités locales (et les Etats dans le cas US), aurait brutalement éteint la demande de connaissance des acteurs publics et l'appel à des expertises académiques. Avant cette réforme, dans un régime de dotations spécifiques et discrétionnaires, l'ensemble des protagonistes locaux, d'Etat et fédéraux, était en situation de négociation permanente et de ce fait s'entouraient d'experts leur fournissant des arguments. Le local voulant étayer ses demandes, le central justifier ses décisions, chacune des parties devait faire état de stratégies explicites et argumentées le plus scientifiquement possible. Dès lors que le plus gros des dotations entre niveaux de gouvernement, aux Etats-Unis comme dans la plupart des pays industriels à la même époque, devient automatique, il n'y a plus lieu de négocier, ni de se doter d'arguments.

Selon Thurrow, au couple agissant, qui était hier un tandem constitué de *l'expert* et du *technocrate public*, se substituerait désormais un autre constitué de

l'électeur et de *l'élu*. On aurait ainsi à la fois un basculement du *projet* vers des *mécanismes* en même temps qu'une politisation de l'action publique sur les territoires. A posteriori, on pourrait donc penser que la science servait plus encore à trouver l'argent qu'à le dépenser : dès lors qu'il est déboursé automatiquement, les acteurs locaux se débrouillent tout seuls pour l'utiliser ! Du coup, les chercheurs se sont retranchés dans leurs campus et dans un univers théorique. Il est frappant, par exemple, de noter que le domaine des « finances publiques » ne s'intéresse en fait pratiquement qu'aux recettes publiques (taxes locales et nationales, transferts inter-gouvernementaux), qui ont le double avantage d'être un sujet encore « tenu » par les administrations centrales qui ont besoin des travaux des chercheurs et de bien se prêter à un exercice théorique, et peu ou pas aux dépenses publiques locales ou aux impacts locaux des dépenses nationales ! On l'a vu, il s'agit pourtant là de 49 % du PIB de la zone euro. L'institut International de Finances Publiques, qui regroupe les chercheurs du domaine pourrait aussi bien s'appeler l'Institut International d'Economie Fiscale !

On observe cette évolution dans de nombreux pays et secteurs de l'action publique. C'est par exemple l'évolution de la Banque Mondiale qui, dans le même temps, déplace le curseur de son action vers moins de projets et plus de mécanismes « d'ajustement structurel ». C'est aussi l'évolution de la politique régionale européenne qui, avec l'Agenda 2000, met fin aux négociations sur l'éligibilité des régions pour verrouiller l'automatisme du seul critère d'éligibilité des 75 % de PIB par habitant communautaire. Il ne s'agit pas de juger ici ce basculement, qui résout souvent autant, et peut-être même plus, de questions qu'il n'en pose de nouvelles, mais de noter qu'il a pour effet de modifier complètement la demande d'arguments assis sur la connaissance, ou du moins la quantité de cette demande. Dit autrement, les principes agissant sur les mécanismes déclencheurs d'action publique, dès lors qu'ils sont adoptés, figent l'état de la connaissance. A l'extrême, comme dans le cas du Royaume-Uni, la formule permettant d'estimer si un territoire britannique est, ou non, éligible aux incitations régionales du gouvernement est tenue secrète et enfermée dans un coffre-fort⁹⁵ !

La politisation de l'action publique dont nous parle Thurrow serait encore renforcée, selon Prud'homme⁹⁶ par la décentralisation et la montée de l'Europe. Les méthodes d'évaluation ex-ante ou ex-post des politiques et projets publics seraient à ses yeux en régression. Or, ces méthodes d'évaluation dépendent de représentations fidèles des situations et des enjeux économiques, donc de connaissances. L'essentiel des dépenses d'investissement civil français (plus des trois quarts, notamment du fait de dotations mécaniques du gouvernement

95. De la même façon, les deux grandes agences de *rating* américaines, qui évaluent la qualité de la signature des villes, tiennent secrètes leurs méthodes de notation !

96. Entretiens avec Rémy Prud'homme.

central) serait aujourd'hui le fait de collectivités locales opérant des choix politiques sans mettre en oeuvre les méthodes d'analyse coût-bénéfice, ce qui était le cas lorsque les choix politiques étaient faits au niveau central. La recherche politique permanente d'équilibre (pour ne pas parler de foire d'empoigne) dans la répartition des dépenses européennes entre les nations aurait également un effet de disqualification de la connaissance stratégique. Là encore, il ne s'agit pas de dénoncer le fait que la « science » serait déclassée par la politique, mais de comprendre les mécanismes de la rupture que l'on observe dans de nombreux pays dans la production de connaissances territoriales, au moment où le territoire occupe une place nouvelle dans les agendas politiques.

Il s'agit d'autant moins de dénoncer ce fait que la science aurait beaucoup à se faire pardonner. La période triomphale des années 1970 qui associait une croissance économique soutenue dans les principaux pays industriels, au début de réalisation d'un rêve un peu scientiste de modélisation de la société, ce que Thoenig a appelé « l'ère des technocrates », se heurte de plein fouet aux turbulences macro-économiques qui commencent alors et clôturent une trentaine d'années glorieuses. Là où l'économiste disposait de séries longues et régulières pour tirer, des récurrences, des lois scientifiques, c'est « l'ajustement structurel permanent » qui s'installe. Le maître mot est alors celui du changement, de la mutation permanente de nos sociétés. Les travaux de Birch (1979), qui donnent alors une illustration concrète du concept schumpetérien de « destruction-créatrice » ou de celui de développement par « mutation structurelle » chez Jane Jacobs, rendent compte de l'extraordinaire rapidité des changements dans nos économies et constituent un coup de tonnerre : le développement n'est pas, ou désormais plus, mesurable par les variations de stocks (capital, emploi, revenu, population,...) mais par la capacité et la vitesse de mutation des territoires.

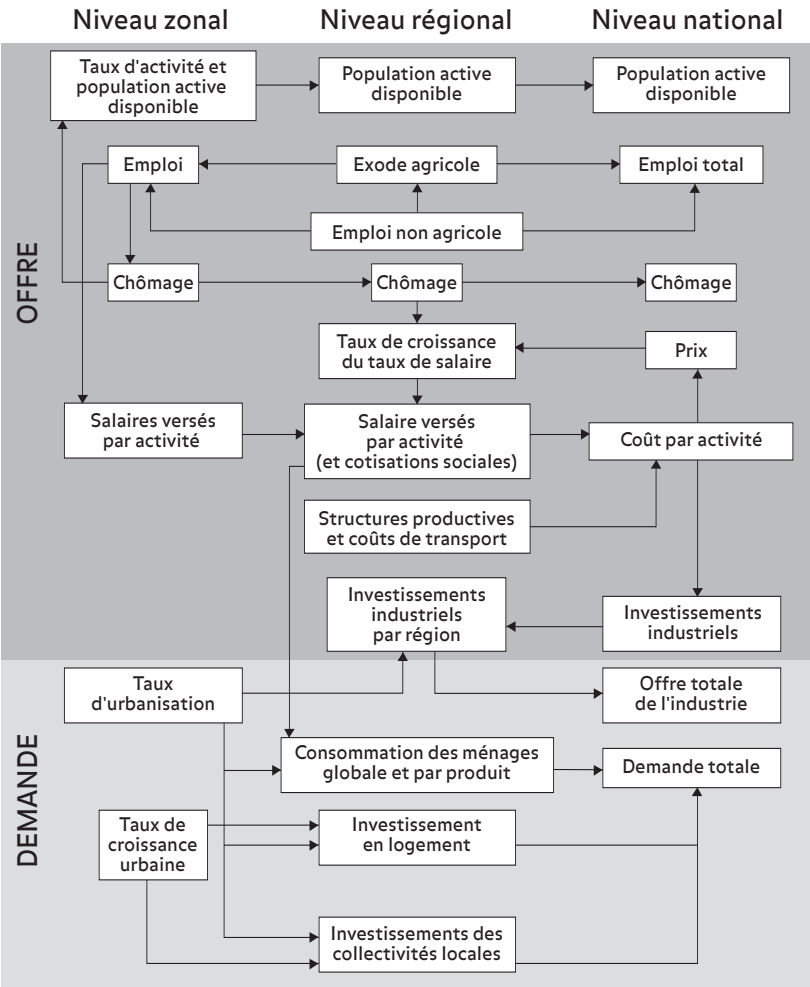
Dans un monde en changement désormais rapide, les modèles de prévision territorialisés, qui avaient atteint un niveau élevé de précision se heurtent de plein fouet à l'imprévisibilité de la succession de phases violentes de récession et de croissance. Les données « exogènes » se multiplient et se comportent de façon trop aléatoire (à commencer par la première crise du pétrole). Le modèle Regina produit par Courbis (1975) et le GAMA, en France au début des années 1970, qui offrait une première régionalisation de l'économie française⁹⁷ est par exemple une des premières victimes de ce véritable changement

97. Pour le lecteur friand d'archéologie scientifique, les listings originaux fournissant tous les tableaux du modèle Régina sont accessibles à la bibliothèque du Centre Pompidou (Beaubourg).

de contexte historique. Les expériences d'établissement de balances régionales dans différentes régions françaises restent également sans suite.

Otre ses caractéristiques singulières qui le rendent difficilement réductible aux modèles, le territoire est désormais l'objet de turbulences répétées et violentes qui en complexifient la lecture.

Graphe 21 : structure du modèle REGINA



Source: R. Courbis (1975)

Aux Etats-Unis, un auteur comme Karen Polenske, du MIT, propose dans la même période une modélisation multirégionale de l'économie américaine fondée sur l'élaboration de tableaux *input-output* entre Etats. L'énorme travail que représente la constitution de ces tableaux fait que, lorsque ces résultats sont publiés, la réalité de l'économie américaine est déjà trop différente pour qu'ils puissent véritablement être utiles à l'action publique. Karen Polenske quittera totalement le domaine pour s'intéresser au logement dans les PVD ! On observe pourtant, étonnamment, un certain regain de tels travaux dans des régions à la recherche d'autonomie, témoin le tableau *input-output* Catalogne-Espagne-Reste du Monde produit récemment par l'université de Barcelone.

D'autres difficultés auxquelles se heurtent des analyses économiques territoriales sont liées à la disponibilité statistique. Dans un monde de plus en plus complexe, il n'est pas sûr que les appareils statistiques aient su ou eu les moyens d'adapter les concepts statistiques et leur production aux besoins d'intelligence des phénomènes en cours. En Europe, la mise en place d'Eurostat se heurte à de nombreuses difficultés liées aux disparités de qualité des appareils statistiques nationaux. L'harmonisation des données se fait péniblement et peut même passer par la dégradation de certaines informations. Par exemple, l'adoption en 1993 de la nouvelle nomenclature européenne des secteurs (NACE) remplaçant la NAP française constitue, aux yeux de beaucoup de chercheurs, un recul, par exemple par le fait que des établissements d'une même entreprise peuvent désormais être classés dans des secteurs différents selon leurs fonctions. Les sièges sociaux ne sont ainsi plus rattachés au secteur d'activité de leur entreprise mais à une catégorie générale « d'administration d'entreprise » ce qui rend plus difficile l'appariement entre fonctions territoriales au sein d'un même secteur.

Les données de revenu disponible des ménages ne sont publiées, partiellement, que depuis peu de temps par Eurostat, et il est pratiquement impossible de trouver des informations chiffrées sur les consommations dans les territoires des pays industriels (le Bureau of Census américain fournit des statistiques spatialisées pour les seules ventes de détail). S'il devait se vérifier que l'évolution actuelle de l'économie géographique de la consommation est en train de plus fortement jouer encore sur le devenir des territoires que celle de l'économie géographique de la production, ce que suggèrent les travaux de l'CEil, il faudrait que soient produites et diffusées des données régionalisées de consommation, ce qui n'est pas le cas. Idem pour les indices de prix régionalisés – ou des parités régionales de pouvoir d'achat⁹⁸ – qui ne semblent exister aujourd'hui qu'au

98. L'Europe utilise massivement des PIB régionaux par habitant mesurés en parité de pouvoir d'achat... mais ces parités sont en fait nationales (et supposent la même p.p.a. à Paris et à Mende).

Canada, alors qu'ils pourraient aider à mieux comprendre les mécanismes migratoires entre les régions des pays industriels, comme l'avancent, d'un point de vue théorique, de nombreux auteurs. Les données de « présence », telles celles calculées en France par l'équipe de Terrier (2005) semblent inexistantes dans les autres pays industriels et risquent de ne plus être disponibles en France.

L'appareil statistique régional de grands pays comme le Royaume-Uni, pays pourtant particulièrement fécond en termes de recherche, reste particulièrement défectueux⁹⁹.

Plus largement, la forme de marchandisation de l'information statistique (moins aux Etats-Unis qu'en Europe) pénalise les équipes de chercheurs dont les budgets seraient réduits pour les raisons indiquées plus haut. Cette marchandisation constitue un paradoxe dans un univers dans lequel la pensée économique « libérale » est omniprésente. Pourtant, parmi les conditions théoriques de fonctionnement du « marché », l'une des premières est la « transparence », c'est-à-dire la libre circulation de l'information, gratuite, qui est supposée parfaite. On en est loin, et on peut même penser que l'on pourrait s'en éloigner. Les nouvelles réglementations européennes, ces dernières années, sur les « diffuseurs » de données statistiques ont constitué un argument pour des instituts statistiques comme l'INSEE de tarification des informations statistiques « afin de ne pas mener une concurrence déloyale aux entreprises privées de diffusion ». Ainsi, jusqu'il y a peu, en France, et au nom de cette réglementation européenne, chaque information statistique achetée auprès de l'Insee ne devait être utilisée que pour une seule étude et devait être payée à chaque nouvel usage. Heureusement, les progrès de la technologie et du bon sens – avec notamment le virage remarquable opéré par l'Insee lors de la direction Charpin – font que l'information gratuite via le Web se développe rapidement (c'est aussi le cas d'Eurostat). Mais on reste loin, dans la plupart des pays européens, de la qualité du service gratuit d'information statistique du Bureau of Census Américain (ou du Bureau of Economic Analysis). Données territoriales fines, séries statistiques de longue durée, envois de CD Rom gratuits¹⁰⁰ pour certains fichiers non mis en ligne sont autant de ressources qui restent encore trop peu développées en Europe.

99. Dans un travail antérieur pour le compte du Conseil National de l'Information Statistique, consistant en une enquête auprès des instituts statistiques des grands pays industriels, on a été frappé par la reconnaissance générale de la part de ses homologues européens du fait que l'Insee assure le meilleur appareil statistique des pays européens.

100. Parce que, comme l'indique le BoC dans ses envois, le coût économique de la facturation excède celui de la gravure et de l'expédition du CD !

Résumé et Conclusion générale

Cet ouvrage vise à répondre à la question posée aux auteurs par le PUCA : existe-t-il aujourd'hui dans les pays développés des approches renouvelées de la « théorie de la base économique » comparables, complémentaires ou substituables à celles développées sur le cas français par l'équipe de l'Éil-Université Paris 12, mais aussi à l'Inra ou l'Insee¹⁰¹ ? Trouve-t-on une acception du développement local comme processus « productivo-résidentiel » distinct de la « croissance locale » dans la littérature académique ou politico-administrative internationale ou étrangère ?

La réponse est largement négative. Afin de comprendre l'évolution actuelle des représentations des mécanismes et des enjeux du développement territorial dans les pays industriels, le rapport présente des réponses à deux grandes familles de questions :

Les analyses françaises seraient-elles singulières parce que les évolutions des territoires y seraient également singulières ?

Si non, pour quelles raisons les analystes, à commencer par les économistes, ne développent-ils pas des travaux sur le développement territorial, du genre de ceux développés en France, permettant de mieux rendre compte des phénomènes à l'œuvre sur les territoires ?

101. L'Insee s'est récemment approprié la notion « d'économie résidentielle », pour désigner un « paquet » conventionnel d'*emplois* locaux « domestiques », au risque de créer une certaine confusion avec les approches *monétaires*, dérivées de la théorie de la base, pour lesquelles l'économie résidentielle est constituée par la masse des *revenus* basiques résidentiels (pensions de retraites, revenus des navetteurs, dépenses des touristes).

À la première de ces deux questions, la réponse est de nouveau négative. Les mécanismes de dissociation ou de divergence entre les dynamiques de création de valeur ajoutée, d'une part, et de revenu, d'emploi voire de peuplement, d'autre part, sont communs à presque tous les pays industriels étudiés. Aussi bien entre les Etats américains qu'entre les régions des pays européens, il semble qu'un même modèle soit à l'œuvre, érodant, voire inversant, la géographie « métropolitaine » que nous esquissons les théories dominantes de la « nouvelle économie géographique ». À une – étonnamment faible – concentration de la création de valeur ajoutée (PIB) dans les régions métropolitaines ne correspond pas, bien au contraire, un nouveau déséquilibre du développement des régions et des territoires, en termes de peuplement, revenu et emploi. Si déséquilibre de la géographie productive il y a, c'est bien à un rééquilibrage des situations socio-économiques des populations régionales auquel on assiste.

Il semble qu'un modèle unique apparaisse dont l'application se différencierait entre les pays. Les éléments majeurs de ce modèle tiennent à différents phénomènes partout présents, même si inégalement avancés : (i) des dépenses publiques dont le poids varie avec le niveau de développement des pays et leur caractère plus ou moins unitaire ou fédéral, (ii) une égalisation des pouvoirs d'achat entre les régions liée à un creusement des écarts interrégionaux d'indices de prix comprenant les écarts de salaires, (iii) un caractère plus ou moins intégré du pays, avec plus ou moins d'identités régionales et donc plus ou moins de mobilités interrégionales durant le cycle de vie des habitants, c'est-à-dire une plus ou moins grande spécialisation des territoires sub-nationaux en fonction des phases de la vie des habitants (notamment dans le temps de la retraite), (iv) un plus ou moins grand écart entre les caractéristiques résidentielles des territoires au sein des pays, et notamment entre leurs atouts touristiques. Si singularité française il y a, ce n'est pas du fait de l'existence de mécanismes qui seraient inconnus ailleurs, mais plutôt du fait que tous ces mécanismes sont simultanément et puissamment à l'œuvre dans ce pays. Les tendances au rééquilibrage du développement territorial y sont observées comme dans la plupart des autres, mais plus nettement encore.

Dès lors que l'on a établi que les mêmes mécanismes étudiés en France sont à l'œuvre dans les autres pays industriels, la question se pose de comprendre les raisons qui font qu'ils sont largement négligés dans la littérature internationale passée et actuelle. Sur la base d'une analyse systématique de la littérature, on peut distinguer les théories générales (« nouvelle économie géographique », « théorie de la base », « développement endogène »...) des analyses partielles et/ou sectorielles (districts industriels, innovation, impact du tourisme, des

retraités, répartition des fonds publics...). On peut également faire la part entre les travaux qui considèrent les territoires avant tout comme des facteurs de production et ceux, moins nombreux, qui considèrent les territoires comme les lieux de vie de la population. De cette analyse, on a tiré six observations générales permettant de mieux comprendre le cours actuel des analyses du développement territorial :

- Il existe un écart important entre l'hétérogénéité observée des dynamiques de développement territorial au sein des nations et entre les nations et la forte *homogénéité* de la pensée et de l'expertise sur ces questions.
- La littérature prend difficilement en compte et rend mal compte de la différence entre les notions d'*espace* et de *territoire*.
- Le territoire, quand il est traité, est considéré comme un *facteur* de croissance plutôt qu'un *cadre de vie* de population.
- La littérature et les acteurs ne font pas la différence entre *croissance* et *développement* régional ou local, ce qui suggère que ces notions soient interchangeables.
- La « *théorie de la base économique* » reste, ou plus exactement, est devenue une « *théorie de la base exportatrice* », et ne permet dès lors plus d'expliquer le développement territorial.
- Le cadre conceptuel pour traiter des territoires et des sociétés d'aujourd'hui reste largement celui du passé, sans tenir compte des bouleversements intervenus dans nos sociétés depuis une quarantaine d'années (et qui donnent lieu à de nombreux travaux sectoriels peu ou pas reliés aux approches générales). Il y aurait eu une sorte de *panne d'ajustement de la pensée* à l'évolution des faits depuis les années 1980.

Bibliographie

ABRAHAM-FROIS Gilbert (2001). *Dynamique économique*.
- 9^e éd., Paris, Dalloz, 672 p.

AGLIETTA Michel (1976). *Régulations et crises du capitalisme*,
Calmann-Lévy. Réédition en 1997 chez Odile Jacob.

ALONSO William (1964). *Location and land use. Toward a General
Theory of Land Rent*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

ALONSO William. (1971). "The economics of urban size",
Papers of the Regional Science Association, Vol 26, pp. 67-83.

ANSELIN Luc, VARGA Attila et ACS Zoltan. (1997). "Local Geographic
Spillovers Between University Research and High Technology Innovations",
Journal of Urban Economics, no. 42, pp. 422-448.

ARCHER Brian H. (1996). Economic Impact Analysis,
Annals of Tourism Research, 23(3), pp. 704-707.

ASCHAUER David A. (1989). "Is public expenditure productive?",
Journal of Monetary Economics vol. 23 n°2, pp. 177-200.

ASDRUBALI Pierfederico, SORENSEN Bent.E., YOSHA Oved. (1996).
"Channels of interstate risk sharing: United States 1963-1990",
Quarterly Journal of Economics, 111 pp.1081-1110.

AUDRETSCH David B. et FELDMAN Maryam, P. (1996).
R&D spillovers and the geography of innovation and production,
American Economic Review, Vol 86, Issue 3, pp. 630-640.

- AVRAMOV Dragana et MASKOVA Miroslava. (2004). *Vieillissement actif en Europe*, Volume 1, Direction Générale III – Cohésion sociale, Editions du Conseil de l'Europe.
- AYDALOT Philippe. (1984). *Crise et espace*, Paris, Economica, 350 p.
- AYDALOT Philippe. (1986). *Economie Régionale et Urbaine*. Economica, 484 p.
- BAGNASCO Arnaldo. (1977). Tre Italie. *La problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Bologne, Il Mulino.
- BARAN Paul A., SWEEZY Paul M. (1968). *Le capitalisme monopoliste*, Editions Maspero, traduit de l'américain.
- BARRO Robert J., and Xavier SALA-I-MARTIN. (1999). *Economic growth*. Cambridge, MA: MIT Press.
- BAUDRILLARD Jean. (1970). *La société de consommation : ses mythes et ses structures*, Gallimard, 318 p.
- BAUMOL William J. (1967). "The Macroeconomics of Unbalanced Growth: the Anatomy of Urban Crisis", *American Economic Review*, vol.57 n°3, pp.415-426.
- BECATTINI Giacomo. (1992). Le district marshallien : une notion socio-économique. In Georges Benko et Alain Lipietz (éds) *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris, PUF, pp.35-55.
- BEHAR Daniel et ESTEBE Philippe (2006) "Développement économique: la fausse évidence régionale. Analyse des schémas régionaux de développement économique" *Les Annales de la recherche Urbaine*, n° 101, p41-49. Novembre 2006.
- BENKO Georges, DEMAZIERES Christophe. (2000). Le développement régional au miroir de la crise des régions d'ancienne tradition industrielle. L'exemple du nord de la France, in *La Richesse des régions*, dir. Par Benko et Lipietz, collection économie en liberté, PUF, 2000, pp. 451-478.
- BENKO Georges, LIPIETZ Alain (éds). (1992). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, P.U.F., 424 p.
- BENKO Georges, LIPIETZ Alain. (2000). *La Richesse des régions*, collection économie en liberté, PUF, 2000, 564p.

- BENTOLILA Samuel (1997). "Sticky labor in Spanish regions", *European Economic Review* vol.41 n°3-5, pp.591-598.
- BIRCH David. (1979). *The job generation process*. Final report to E.D.A., US Department of Commerce.
- BOCCARA Paul (1974). *Etude sur le capitalisme monopoliste d'Etat, sa crise et son issue*, Paris, Editions sociales, coll. Economie et société
- BORTS George, STEIN Jerome. (1964). *Economic growth in a free market*. New York: Columbia University Press.
- BOYER Robert, MISTRAL Jacques. (1978). *Accumulation, inflation, crises*, PUF.
- BOYER Robert. (1996). *La globalisation : mythes et réalité*. Communication au colloque du GERPISA- Université d'Evry. "Mondialisation ou régionalisation ?" Novembre 1996.
- BRAUNERHJELM Pontus, FAINI Riccardo, NORMAN Victor, RUANE Frances, and SEABRIGHT Paul (2000). *Integration and the Regions of Europe: How the Right Policies Can Prevent Polarization*. London: Centre for Economic Policy Research.
- British Consulate. (1998). *Care of the elderly: The British Community on the Costa Blanca*, Alicante: British Consulate.
- BROOKS David (2002). *Les bobos*, Paris, Lgf coll. Livre de Poche, 314 p., traduit de l'anglais *Bobos In Paradise: The New Upper Class and How They Got There*, New-York, Simon & Schuster (2001), 288p.
- BRUNET Roger (1973). Structures et dynamiques du territoire français. *L'Espace géographique*. (1973).
- CAMAGNI Roberto (1996). *Principes et modèles de l'économie urbaine*, Economica, traduit de l'italien *Economia urbana : Principi e modelli teorici*, Rome, La Nuova Italia Scientifica (1992).
- CANTILLON Richard. (1952). *Essai sur la nature du commerce en général*, Paris : INED (première publication sans nom d'auteur en 1755 à Londres, chez Fletcher Gyles dans Holborn).
- CAPRON Henri. (2006). *Politique régionale européenne, convergence et dynamiques d'innovation*, De Boeck Université, coll. Economie, Société, Région, 440 p.

CARLINO Gerald A. (1979). "Increasing Returns to Scale in Metropolitan Manufacturing", *Journal of Regional Science*, vol.19, n°3, pp.363-372

CASAVOLA Paola et SESTITO Paolo. (1995). Come si cerca e come si ottiene un lavoro? Un quadro sintetico sull'Italia e alcune implicazioni macroeconomiche. In Adalgiso Amendola (ed.) *Disoccupazione: analisi macroeconomica e mercato del lavoro*. Napoli: Edizioni Scientifiche Italiane.

CASTELLS Manuel. (1998). *L'ère de l'information : La société en réseau*, Paris, Fayard, 609 p.

CATSAMBAS Thanos. (1978). *Regional Impacts of Federal Fiscal Policy*. Lexington, Mass. Lexington Books.

CHESHIRE Paul, CARBONARO Gianni, HAY Dennis. (1986). "Problems of Urban Decline and Growth in EEC Countries: Or Measuring Degrees of Elephantness". *Urban Studies* Volume 23, Number 2 / April 1986.

CHINITZ Benjamin. (1961). Contrasts in agglomeration: New York and Pittsburgh. *American Economic Review*, 51: 279-289.

CHRISTALLER Walter (1966). *Central places in southern Germany*, London, Prentice Hall, traduit de l'allemand, thèse soutenue en 1933.

CHRISTOPHERSON Suzan, STORPER Michael (1986). The City as Studio, the World as Back Lot: The Impacts of Vertical Disintegration on the Motion Picture Industri. *Society and Space*, 3, 305-320.

COMBES Pierre-Philippe et LAFOURCADE Miren (2002). "Coûts de transport et inégalités régionales : une approche structurelle". *Revue Économique*, 53 (3), pp. 505-516.

COMBES Pierre-Philippe, DURANTON Gilles et GOBILLON Laurent (2003). "Origine et ampleur des inégalités spatiales de salaire en France", in *Compétitivité*, Rapport du Conseil d'analyse économique, n°40, Paris : La documentation française, pp.163-183.

COMBES Pierre-Philippe, DURANTON Gilles et GOBILLON Laurent (2006). *Spatial Wage Disparities: Sorting Matters!*, CEPR Discussion Paper Series 4240.

COMBES Pierre-Philippe, MAYER Thierry, THISSE Jacques-François. (2006) *Economic Geography*, Textbook forthcoming. at Princeton University Press (English version) and de Boeck (French version) – consultable à l'adresse : <http://www.vcharite.univ-mrs.fr/PP/combes/book.htm>

COOPERS et LYBRAND. (1985). *The London Equation*.
Greater London Council. Feb 1985.

COSTA Dora L., KAHN Matthew E. (2000). Power Couples: Changes In
The Locational Choice Of The College Educated. (1940-1990, *The Quarterly
Journal of Economics*, MIT Press, vol. 115(4), pages 1287-1315, November.

COURBIS Raymond, POMMIER Christian. (1979). *Construction
d'un tableau d'échanges inter-industriels et inter- régionaux de l'économie
française*, Paris, Economica. (1979, pp. 519.

COURBIS Raymond. (1975). "Le modèle REGINA, modèle du
développement national, régional et urbain de l'économie française".
Economie Appliquée vol.28-n°2-3, pp. 569-599

COURLET Claude, PECQUEUR Bernard. (1992). "Les systèmes industriels
localisés en France: un nouveau modèle de développement" in Benko G.,
Lipietz A., *Les régions qui gagnent*, Ed. Economica.

DATAR (2002). Aménager la France de 2020 : mettre les territoires
en mouvement, Paris. (2002), 112 p.

DATAR (2004). L'offre métropolitaine française vue par les emplois
métropolitains supérieurs, 2004, 95 p.

DAVEZIES Laurent (2002). Inégalités et solidarités spatiales, le pot de fer
contre le pot de terre? in *L'aménagement du territoire en cinquante tendances*,
Wachter S., Edition de l'Aube, 280p.

DAVEZIES Laurent (2003a). *Un essai de typologie des formes du
développement territorial en France*. Rapport à l'Institut Caisse des Dépôts
pour le Recherche et à la Caisse des Dépôts. OEil-CRETEIL-Université
Paris 12. Créteil. Polygraphié 57 pages + annexes.

DAVEZIES Laurent (2003b). *La diversité du développement local dans les
villes françaises*. Rapport à la DATAR. OEil-CRETEIL-Université Paris 12.
Créteil. Polygraphié 60 pages + annexes.

DAVEZIES Laurent (2005). *Vers une macroéconomie locale*.
Le développement local entre économie productive et présenteielle,
note rédigée pour le Groupe Prospective Vieillessement de la DATAR
(rapport CAE n°63, oct.2006), polyg. 67 p.

DAVEZIES Laurent (2006). La métropole joker du développement
territorial... sur le papier, *Revue d'Economie Financière*, n°86, 2006.

DAVEZIES Laurent (2008). *La République et ses territoires*, Edition du Seuil, 110 p.

DAVEZIES Laurent, EZRA Errol. (1993a). *Strategic orientations for regional policies*-OECD-Mai 1993-16 pages. "Issue paper" pour la réunion des ministres des pays membres chargés des politiques régionales (Janvier 1994).

DAVEZIES Laurent, EZRA Errol. (1993b). *Politiques mises en œuvre dans les régions confrontées à de très graves problèmes dans les pays de l'OCDE*- OCDE- 20 pages.

DAVEZIES Laurent, LARRUE Corinne et PRUD'HOMME Rémy. (1983). *Les départements qui payent pour les autres*, DATAR, OEIL/IUP/Université Paris XII 1983, polygr., 225p

DAVEZIES Laurent. (1984). *Les mécanismes de redistribution spatiale des fonds publics. Les cas du budget de l'Etat et de la Sécurité sociale*. Thèse de troisième cycle. Institut d'Urbanisme de Paris. Université Paris Val de Marne. Juin 1984.

DAVEZIES Laurent. (1989). *La redistribution interdépartementale des revenus induite par le budget de l'Etat* 1984. Rapport pour la DATAR, OEIL, Institut d'Urbanisme de Paris. Avril 1989. polygraphié 30p+annexes 60p.

DAVEZIES Laurent. (1993c). *Les disparités spatiales*, Thèse d'Habilitation à Diriger des Recherches. OEIL-IUP-UPVM. 128 pages.

DAVEZIES Laurent. (1995). La théorie économique de la ville, *Problèmes Économiques* n°2418, 5 avril 1995, pp.1-2.

DAVEZIES Laurent. (1997). La cohésion fragmentée en Europe. Une lecture du Premier Rapport sur la Cohésion, *Pouvoirs Locaux* n° 33/II/1997

DAVEZIES Laurent. (1998a). Intégration économique internationale et cohésion interrégionale en Europe. Le problème de la gestion des échelles géographiques, *INSEE Methodes* n°76-77-78. pp 267-279.

DAVEZIES Laurent. (1998b). *Le PIB régional comme critère unique d'éligibilité aux fonds structurels : une bouillabaisse avec un seul poisson ?*, Communication au Colloque ATM-CRERI "Europe-Méditerranée : vers quel développement ?". Université de Toulon et du Var. 27-29 mai 1998 – polyg. OEIL-IUP-CRETEIL, 11 p.

DAVEZIES Laurent. (1999). « Un essai de mesure de la contribution des budgets des pays membres à la cohésion européenne » *Economie et Prévision*, (Revue de la Direction de la Prévision) n°138-139, II/III. (1999

DAVEZIES Laurent (2004). De la question sociale à la question spatiale, *Lien Social et Politique* n° 52, automne, pp.47-53.

DAWKINS Casey J. (2003). Regional Development Theory : Conceptual Foundations, Classic Works, and Recent Developments, *Journal of Planning Literature*, Vol. 18, No.2 (November 2003).

DE LA FUENTE Ángel (2002). *Regional Convergence in Spain*. (1965-95, CEPR Discussion Paper No. 3137. Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=298750>

DE LA FUENTE Ángel et VIVES Xavier. (1995). Infrastructure and education as instruments of regional policy: Evidence from Spain. *Economic Policy* (20):11–40.

DE LA FUENTE Ángel. (1999). La dinámica territorial de la población española: un panorama y algunos resultados provisionales. *Revista de Economía Aplicada* 7(20): pp.53–108.

DE LAROSIERE Jacques (2004). *Comment l'Europe peut-elle rattraper l'économie américaine ?* Conférence à l'Académie des Sciences Morales et Politiques du 6 décembre 2004
DELLER, Steven C.. (1995, Economic Impact of Retirement Migration, *Economic Development Quarterly*, Vol. 9(1), pp.25-38.

DERYCKE Pierre-Henri (2001). *40 ans de Science Régionale francophone*, plaquette des 40 ans de l'ASRDLF, consultable à l'adresse : <http://asrdlf.u-bordeaux4.fr/asrdlf40ans.pdf>

DERYCKE Pierre-Henri. (1979). *Economie et planification urbaines. L'espace urbain*. Paris : PUF

DIXIT Avinash K. et STIGLITZ Joseph, E. (1977). Monopolistic competition and optimum product diversity. *American Economic Review* 67, pp. 297-308.

DURO MORENO Juan Antonio (2004). *Regional income inequalities in Europe: An updated measurement and some decomposition results*, Working Papers wpdea 0411, Department of applied economics at Universitat autonoma of Barcelona, 46 p.

ECHEVIN Claude, GERBAUX, Françoise. (1999). L'impact économique local du tourisme rural, *RERU* n°2. (1999, pp. 295-316.

EL SHAKS, S. (1972). "Development, primacy, and systems of cities." *Journal of Developing Areas* 7: 11-36.

ESTEBE Philippe et TALANDIER Magali (2005). *La carte politique, instrument de la solidarité urbaine ? L'intercommunalité à l'épreuve de la polarisation sociale de l'urbain*, rapport pour le PUCA dans le cadre du programme : Polarisation sociale de l'urbain et services au public, octobre 2005, pp.114

FAINI Riccardo, GALLI Giampaolo, GENNARI Pietro, et ROSSI Fulvio. (1997). An empirical puzzle: Falling migration and growing unemployment differentials among Italian regions. *European Economic Review* 41(3-5) pp.571-579.

FAINI Riccardo. (1983). "Cumulative processes of de-industrialisation in an open region : The case of Southern Italy. (1951-1973)," *Journal of Development Economics*, vol. 12(3), pp. 277-301, June.

FLETCHER John E.. (1989). Input-Output Analysis and Tourism Impact Studies, *Annals of Tourism Research*, Vol. 16, pp. 514-29.

FLETCHER John, ARCHER Brian H. (1991). "The development and application of multiplier analysis", in *Progress in Tourism, Recreation and Hospitality Management*, C.P.Cooper, A. Lockwood (Eds), Chichester, Wiley, vol. 3. pp.28-47.

FLORIDA Richard (2002a). *The Rise of the Creative Class, And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Basic Books.

FLORIDA Richard (2002b). The Economic Geography of Talents, *Annals of the American association of Geographers*, Vol. 92, No.4, pp.743-755.

FLORIDA Richard (2004). Revenge of the squelchers, *The next American city*, vol. 5.

FLORIDA Richard et TINAGLI Irène (2004). *Europe in the creative age*, rapport 48p. disponible à l'adresse : http://www.creativeclass.org/acrobat/Europe_in_the_Creative_Age_2004.pdf

FOTHERGILL Stephen, GUDGIN Graham (1982). *Unequal Growth, Urban and Regional Employment Change in the United Kingdom*, London, Heinemann Educational, 210 p.

FRANÇOIS Hugues, HIRCZAK Maud, SENIL Nicolas (2006). « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* n°5, pp.683-700.

FULLER Stephen S. (1995). *The Impact of the Hospitality Industry on the Metropolitan Washington Economy*. Greater Washington Research Center, Washington, D.C.

GADREY Jean (2002). *De la croissance au développement, à la recherche d'indicateurs alternatifs*, Working Paper disponible à l'adresse : <http://www.ptolemee.com/dares/GADREY.pdf> - article paru dans *futurible*, pp. 39-71

GAROFOLI Gioacchino. (1981). Lo sviluppo delle arie periferiche nell'economia italiana degli anni settanta, *L'Industria*, II, 3, pp. 391-404.

GAROFOLI Gioacchino. (1992). Les systèmes de petites entreprises: un cas paradigmatique du développement endogène, in: BENKO G. et LIPIETZ A., *Les régions qui gagnent*. Paris, PUF, pp. 57-80.

GEORGES Pierre. (1968). *Géographie de la consommation*, Que-sais-je ?, PUF, 1^{ère} édition 1963, 126p.

GERARD-VARET Louis André, MOUGEOT Michel (2000). *L'Etat et l'aménagement du territoire*, note préliminaire au Conseil d'Analyse Economique- Premier Ministre. Paris. Polyg 42 p.

GILLY Jean-Pierre et TORRE André (2000). *Dynamiques de proximité*, l'Harmattan, Paris.

GLAESER Edward L, SHAPIRO Jesse (2001). *Is The a New Urbanism? The Growth of U.S. Cities in the 1990s*, NBER Working Papers 8357.

GLAESER Edward, KOLKO Jed, SAIZ, Albert (2001). Consumer city, *Journal of Economic Geography*, Oxford University Press, vol. 1(1), pp. 27-50.

GODET Michel, MOUSLI Marc (2006). *Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030*. DIACT, Conseil d'analyse économique, Paris, la Documentation française, 215 p.

GONNARD Sophie (2001). Le procès de la base économique. Enquête sur l'interprétation, l'usage et la condamnation de la base économique par l'économie urbaine du XXe siècle. Mémoire de DEA, sous la direction de L. Davezies, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 58 p.

GONNARD Sophie (2006). L'inversion des flux migratoires interrégionaux : de nouveaux rapports entre migrations internes et développement territorial ? Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 375 p.

GOUJARD Antoine (2003). Résidences secondaires des étrangers et territoire français. Localisation et retombées économiques locales, la valorisation d'un capital symbolique, mémoire de DEA – Institut d'Urbanisme de Paris, laboratoire du C.R.E.T.E.I.L., Paris 12, sous la direction de Laurent Davezies.

GROSJEAN Nicolas et CREVOISIER Olivier. (1997). *Systèmes de production territoriaux : vers une méthode systématique d'identification et d'évaluation*, Working Paper IREER no. 9801a, Neuchâtel: IREER, disponible à l'adresse suivante : <http://www.unine.ch/irer/working.html>

HAVEMANN J., STANFIELD R., ROCHALLE L. et PEIRCE N. (1976). "Federal Spending, The North's Loss is the Sunbelt's Gain", *National Journal*, 26 June, pp. 878-91

HELPMAN Elhanan et KRUGMAN Paul. (1985). *Market Structure and Foreign Trade*. Cambridge (MA), The MIT Press.

HIEBL U. (1997). Freizeitwohnsitze auf dem Immobilienmarkt in Österreich : eine Analyse zur Geographie des österreichischen Immobilienmarktes. *Mitteilungen der Österreichischen geographischen Gesellschaft*, 139 : 145-170

HOBBS Frank & STOOPS Nicole (2002). *Demographic Trends in the 20th Century*. Census 2000 Special Reports. US Census Bureau. US department of Commerce. Wahington DC. Nov. 2002.

HODGE Gerald (1991). "The economic impact of retirees on smaller communities, concepts and finding from three Canadian studies", *Research on agenda*, vol.13 n°1, pp.39-54.

HOOVER Edgar M. (1937). *Location theory and the shoe and leather industry*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

HOYT Homer (1954). "On the development of the economic base concept", *Land Economics*, vol.30, pp.182-191.

INSEE et Direction de la Prévision. (1968). *Essai d'une comptabilisation interrégionale pour 1954*. A.Colin. (1968)

ISARD Walter. (1956). *Location and space-economy*. Cambridge, MA: MIT Press.

ISSERMAN Andrew (2003). « Intellectual leaders of regional science : a half-century citation study » *Papers in Regional Science*, vol.83 n°1, pp.91-126.

JACOBS Jane. (1961). *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Random House. Traduction française par Claire Parin, Déclin et survie des grandes villes américaines, Liège, Pierre Mardaga. (1991).

- JACOBS Jane. (1984). *Cities and the Wealth of Nations*, Random House, New York.
- JAFFE Adam, B. (1989). Real effects of academic research, *American Economic Review*, December, vol. 79(5), pages 957-70.
- JEANNENEY J.M. ET QUIERS VALETTE S. (1968). *Essai d'une comptabilité inter-régionale pour 1954, t.1, les résultats*. Paris, A. Colin.
- JULIEN Philippe (2002). Onze fonctions pour qualifier les grandes villes, *Insee Première*, n°840, 2002
- JULIEN Philippe. (1994). Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France, *Insee première* n° 300. (1994)
- KING Russel, WARNES Anthony M. and WILLIAMS Allan M. (2000). *Sunset Lives: British Retirement Migration to the Mediterranean*. Oxford: Berg.
- KING Russel, WARNES Anthony, WILLIAMS Allan. (1998). "International retirement migration in Europe", *International Journal of Population Geography*, vol.4 n°2, pp.91-111.
- KLAASSEN L.H., PAELINCK J.H.P. (1979). "The future of large towns", *Environment and Planning A*, n°10, p.1095-1104.
- KOBIELSKI Jose. (1978). Tendances politiques des municipalités et comportements financiers locaux, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*. n°4 pp. 479-503.
- KOTKIN Joel (2005). The Rise of the Ephemerak city, *Metropolis Magazine*, May 2005.
- KRUGMAN Paul, VENABLES Anthony J. (1990). « Integration and the competitiveness of peripheral industry », in *Unity with Diversity in the European Community*, Christopher Bliss, Jorge Braga de Macedo (Eds.), Cambridge, Cambridge University Press, pp.56-75.
- KRUGMAN Paul (1980). "Scale economies, product differentiation, and the pattern of trade", *American Economic Review* vol.70 n°5, pp.950-959.
- KRUGMAN Paul. (1991). Increasing returns and economic geography. *Journal of Political Economy* 99, 483-499.
- KRUGMAN Paul. (1995). *Development, Geography, and Economic Theory*, MIT Press, Cambridge (Mass.)
- KRUMME G.(1968). "Werner Sombart and the Economic Base Concept" *Land Economics*, vol.48, pp112-116.

KUZNETS Simon. (1955). Economic Growth and Income Inequality, *The American Economic Review*, vol. 45, n° 1, p. 1-28.

LACOUR Claude (1992). « L'identité de la science régionale », in *Espace et dynamiques territoriales*, Pierre-Henri Derycke (Ed.), Paris, Economica, pp. 13-39.

LAURENT Lociz. (1995). *Le fonctionnement économique des bassins d'emploi. Réhabilitation de la théorie de la base*. Division Statistiques et Etudes régionales de l'Insee. Note d'Etude Régionale n° H9506. Paris, Octobre 1995, 22 pages.

LEJOUX Patricia (2002). Les ressorts non productifs du développement territorial. Analyse de l'impact économique des séjours en résidence secondaire en France métropolitaine - mémoire de DEA – Institut d'Urbanisme de Paris, laboratoire du C.R.E.T.E.I.L., Paris 12, sous la direction de Laurent Davezies.

LEVINE Marc, V. (2004). *La 'classe créative' et la prospérité urbaine : mythes et réalité*, conférence à Montréal, le 20 mai 2004, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2004.

LIPIETZ Alain (1979). *Crise et inflation, pourquoi ?*, François Maspero, Paris.

LOSCH August. (1954). *The economics of location*, New Haven, CT, Yale University Press.

LUCAS Robert E.. (1988). On the mechanics of economic development, *Journal of Monetary Economics* 22 (July), pp. 3-42.

MADISON Angus. (1995). *L'économie mondiale 1820-1995* – Ocde- Paris

MAILLAT Denis et CAMAGNI Roberto (2006). *Milieux innovateurs. Théorie et Politiques*. Economica, 502 p.

MAILLAT Denis et LECOQ Bruno. (1992). New Technologies and Transformation of regional Structures in Europe: the Role of the Milieu. *Entrepreneurship and regional Development*, vol. 4, pp. 1-20.

MAILLAT Denis ; QUEVIT Michel et SENN Lanfranco (1993). *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs: un pari pour le développement régional*. Neuchâtel : GREMI, EDES.

MAILLAT Denis. (1996). *Du district industriel au milieu innovateur : contribution à une analyse des organisations productives territorialisées*. Working Paper IRER no. 9606a, Neuchâtel : IRER.

MALANGA Steven (2004). "The Curse of the Creative Class", *City Journal*, vol 14, n° 1, disponible à l'adresse : http://www.city-journal.org/html/14_1_the_curse.html

MARKUSEN Ann (2000). Des lieux-aimants dans un espace mouvant : une typologie des districts industriels, in *La Richesse des régions*, dir. Par Benko et Lipietz, collection économie en liberté, PUF, 2000, pp.85-127.

MARKUSEN Ann (2006). A Consumption Base Theory of Development: an Application to the rural cultural Economy. *Agricultural and Resource Economics Review*, vol. 36, n° 1, 2007, 33p.

MARSHALL Alfred (1890). *Principes d'Economie Politique*, traduit de l'anglais en 1906 par F. Sauvaire-Jourdan, disponible à l'adresse : http://classiques.uqac.ca/classiques/marshall_alfred/principes_eco_pol_1/principes_1.html

McBRIDE Janet, ALBANO Claudia. (1999). *The Changing Dynamic between Cities and Suburbs in the San Francisco Bay Area*, The Association of Bay Area Governments (ABAG), rapport disponible à l'adresse : <http://www.abag.ca.gov/planning/interdependence/>

McCORNICK Barry. (1997). Regional unemployment and labour mobility in the uk. *European Economic Review* 41(3-5): pp. 581-589.

MESCON Timothy S., VOZIKIS Georges S. (1985). The Economic Impact of Tourism at the Port of Miami, *Annals of Tourism Research*, Vol. 12, n°4, pp.515-28.

MOLLARD Amédée, PECQUEUR Bernard, MOALLA Mehdi (2001). *Offre de produits et services territorialisés et approche lancastérienne de la demande de biens combinés*, The Third Congress on Proximity, "New Growth and Territories/Nouvelles croissances et Territoires", Paris (FRA), University of Paris South & Institut National de la Recherche Agronomique, December 13th and 14th, 20 p.

MOLLARD Amédée (2001). Qualité et développement territorial : une grille d'analyse théorique à partir de la rente, *Economie rurale*, N° 263, mai-juin, pp. 16-34

MUSHKIN Selma. (1957). Distribution of federal expenditures among the states, *The Review of Economics and Statistics*, n° 39, Nov 1957.

MYRDAL Gunnar. (1957). *Economic theory and underdeveloped regions*. London: Duckworth.

NORTON RD (1979). *City Life Cycles and American Urban Policy*. Academic Press, New York. (1979).

NUSSBAUMER Jacques (2002). Le rôle de la culture et des institutions dans les débats sur le développement local : la contribution de l'école historique allemande (1843-1957), Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université des Sciences et Technologies de Lille, Lille1, 2 vol., 447 pp.

OHLIN Bertil. (1933). *Interregional and international trade*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

OSWALD Andrew J. (1996). "A conjecture on the explanation for high unemployment in the industrialized nations". Economic Research Paper 475, University of Warwick.

OVERMAN Henry G., PUGA Diego (2002). "Unemployment clusters across European Regions and countries", *Economic Policy* vol 17 n°34, pp. 115-148.

PECQUEUR Bernard (1989). *Le développement local*. Éditions La Découverte et Syros, Paris, 2^e éd. 2000, 132 p.

PECQUEUR Bernard, ZIMMERMANN Jean-Benoît (dir.) (2004). *Économie de proximités*. Lavoisier, coll. Hermès Science, Paris, 2004, 259 p.

PERROUX François. (1950). "Economic space: Theory and applications". *Quarterly Journal of Economics* 64, 1 pp. 89-04.

PERROUX François. (1961). *L'Économie du XX^e siècle*. Paris: Presses Universitaires de France.

PEYRACHE-GADEAU Véronique (1995). Dynamiques différenciées des économies territoriales: apports des analyses en termes de districts industriels et de milieux innovateurs, Thèse pour le Doctorat de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

PIKETTY Thomas (2001). *Les hauts revenus en France au XX^e siècle, inégalités et redistributions 1901-1998*, Grasset, 788p.

PIORE Michael et SABEL Charles. (1984). *The second Industrial Divide*, New York, Basic Books

PLANQUE Bernard. (1985). Le développement par les activités à haute technologie et ses répercussions spatiales: L'exemple de la Silicon Valley, *Revue d'économie régionale et urbaine*, no. 5, pp. 911-941.

POLENSKE Karen. (1980). *The U.S. multiregional input-output accounts and model*, Lexington Books

POLESE Mario. (1994). *Economie urbaine et régionale*. Economica

PONSARD Claude (1958). *Histoire des théories économiques spatiales*, Paris, Armand Colin, 202p.

PONSARD Claude (1983). *History of spatial economic theory*, Translated from French by B. H. Stevens, M. Chevailler, and J. P. Pujol, Berlin, Springer-Verlag.

PRUD'HOMME Rémy, ROCHEFORT, Philippe et NICOL, P. (1973). *La répartition spatiale des fonds budgétaires*. BETURE, Trappes.

PRUD'HOMME Rémy., CHANG Lee. (1999). "Size, Sprawl, Speed and the Efficiency of Cities". *Urban Studies*. Vol. 36, No 11, pp. 1849-58.

PUGA Diego (2002). European regional policies in light of recent location theories, *Journal of Economic Geography*, Oxford University Press, vol. 2(4), pp. 373-406, October

Rapport Mac Dougall. (1977). Rapport du groupe de réflexion sur le rôle des finances publiques dans l'intégration européenne. CEE, Série Economique et Finances. Volumes I et II. Bruxelles 1977.

RASOLOFOARISON J (2000). "Les écarts de salaires entre régions s'expliquent surtout par la structure des emplois", *Insee Première*, n°738.

REIS José (2000). Industrie et dynamiques régionales : les problèmes d'une économie intermédiaire (Portugal), in *La Richesse des régions*, dir. Par Benko et Lipietz, collection économie en liberté, PUF, 2000, pp. 271-292.

RICARDO David. (1817). *On the principles of political economy and taxation*. London: John Murray.

RICHARDSON Harry W. (1973). *Regional growth theory*, John Wiley, New-York

RICHARDSON Harry, W. (1985). Input-Output and Economic Base Multipliers: Looking Backward and Forward, *Journal of Regional Science*, vol. 25, n°4, pp607-661.

ROCHEFORT Robert (2002). Le Mode de vie rural n'existe plus en France, in *La France à 20 minutes*, Belin, pp. 230-232.

RODRIGUEZ Vicente, FERNANDEZ-MAYORALAS Gloria, ROJO Fermina. (1998). European Retirees on the Costa del Sol: a cross-national comparison, *International Journal of Population Geography*, Vol. 4(2), pp.183-200.

RODRIGUEZ Vicente, FERNANDEZ-MAYORALAS Gloria, ROJO Fermina. (2004) International Retirement Migration: Retired Europeans Living on the Costa Del Sol, *Spain Population Review*, Volume 43, Number 1, 2004.

ROSCHER Wilhelm. (1872). Etude sur les lois naturelles qui déterminent le siège approprié aux différentes branches de l'industrie, in " *Recherches sur divers sujets d'économie politique* ", Paris, Guillaumin et Cie, 1872 (traduction de « *Studien über die Naturgesetze, welche den zweckmässigen Standort der Industriezweige bestimmen* », in *Ansichten der Volkswirtschaft aus dem geschichtlichen Standpunkte*, 1^{ère} éd. 1865, Winter, Heidelberg).

ROUSSEAU Marie-Paule (2000). *L'environnement et la forme urbaine. Les enseignements d'une comparaison entre l'Ile de France et les Pays-Bas*. Rapport à la DREIF. Oeil-Université Paris 12. 30 pages.

ROUSSEL Véronique, VOLLET Dominique (2004). Les retraités, une chance pour les espaces ruraux ? *Pour*, n° 182, p. 223-230.

RUGGERI Joe, YU Weiqiu (2003). The Measurement of Interregional Redistribution, *Public Finance Review*, Vol. 31 (4): 392-412, 2003.

SAMUELSON Paul. (1948). International trade and the equalization of factor prices. *Economic Journal* 58, 230: 163-84.

SASSEN Saskia. (1996). *La ville globale*, New-York, Londres, Tokyo, trad. de l'américain par Denis Armand, Paris, Editions Descartes et compagnie. (1996, 530 p.

SAXENIAN Annalee (1985). *The Genesis of Silicon Valley*. In P.Hall & A.Markusen (eds), *Silicon Landscapes*. Boston: Allen & Unwin. Pp. 20-34.

SAXENIAN Annalee (1994). *Regional Advantage: Culture and Competition in Silicon Valley and Route 128*. Cambridge (Mass): Harvard University Press. 240 p.

SCHAEFFLE Albert E.F. (1873). *Das Gesellschaftliche System der menschlichen Wirtschaft : ein Lehr- und Handbuch der ganzen politischen Oekonomie*, vol.2, chap. 4, p.275-302, 3rd édition, Tübingen, 1873.

SCHMITZ Serge. (2001). Micro analyse des mécanismes de reprise démographique des villages de l'Ardenne du Nord-Est, *Espace, Populations, Sociétés*, 2001/1-2, pp. 171-179.

SCHOENMAECKERS Ronald C (2004). *Active ageing in Europe*, Volume 2, Direction Générale III – Cohésion sociale, Editions du Conseil de l'Europe

SCHUMPETER J. (1911). *Théorie de l'évolution économique* – 1911 – traduit de l'anglais (1935), introduction de François Perroux, Dalloz, 371p., disponible à l'adresse : http://classiques.uqac.ca/classiques/Schumpeter_joseph/theorie_evolution/theorie_evolution_2.pdf

SHIELDS Martin, DELLER Steven C., STALLMAN Judith I. (1998). The Impact of Retirees and Working-Age Families on a Small Rural Region: An Application of the Wisconsin Economic Impact Modeling System, *Faculty Paper 99-1*, Paper prepared for presentation at the 45th North American Meetings of the Regional Science Association International, Santa Fe, NM, Nov 11-14. (1998. The Wisconsin Agricultural Experiment Station, University of Wisconsin under Hatch Project #3657 provided support for this work.

SHIELDS Martin, DELLER Steven C., STALLMAN Judith I. (2001). Comparing the impacts of retiree versus working-age families on a small rural region: An application of the Wisconsin Economic Impact Modeling System, *Agricultural and Resource Economics Review*, Vol. 30, n° 1, pp.1-31.

SHIELDS Martin, STALLMAN Judith, I., DELLER Steven C. (1999). Simulating the economic and fiscal impacts of high and low-income elderly on a small rural region, *Review of Regional Studies* Vol. 29, pp.175-196.

SOLOW Robert M. (1956). A contribution to the theory of economic growth. *Quarterly Journal of Economics* 70, 1: 65-94.

SOMBART Werner, (1916). *Der moderne Kapitalismus*.

SOMBART Werner. (1910). Einige Anmerkungen zur Lehre vom Standort der Industrien, *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, vol. XXX, p.748-758, Tübingen, Verlag von J.C.B. Mohr.

SONN Jung Won et STORPER Michael (2008). "The increasing importance of geographical proximity in technological innovations: an analysis of U.S. patent citations. (1975-1999)", *Environment and Planning A*, vol.40 n°5, pp.1020-1039.

STALLMAN Judith I., DELLER Steven C., SHIELDS Martin. (1998). The Impact of the Young-old and the Old-old on a Small Rural Region: An Application of the Wisconsin Economic Impact Modeling System, *Faculty Paper 98 - 10A*, Paper prepared for presentation at the Southern Regional Science Association Annual Meetings, April 2-4. (1998, Savannah Georgia).

STOHR Walter B. (1978). “*Development from below: the bottom-up and periphery-inward development paradigm*”, in Stöhr W.B., Taylor D.R.F. (Eds.), “*Development from above or below ? The dialectics of regional planning in developing countries*”, Wiley J. Ltd, Chichester.

STORPER Michael, WALKER Richard. (1989). *The capitalist imperative: territory, technology and industrial growth*, New York, Basil Blackwell.

STYNES Daniel, J. (1997). *Economic impacts of tourism*, Illinois Bureau of Tourism, Department of commerce and community Affairs, disponible à l'adresse : <http://www.msu.edu/course/prr/840/econimpact/pdf/ecimpvol1.pdf>

STYNES Daniel, J. (1999). *Approaches to estimating impacts of tourism; some examples*, Illinois Bureau of Tourism, Department of commerce and community Affairs, disponible à l'adresse : <http://www.prr.msu.edu/mgm2/econ/pdf/ecimpvol2.pdf>

SUEDEKUM Jens (2003). *Increasing Returns and Spatial Unemployment Disparities*, Departmental Discussion Papers 117, University of Goettingen, Department of Economics.

SWAN Trevor W. (1956). Economic growth and capital accumulation. *Economic Record* 32, 44: 334-61.

TALANDIER Magali (2007). *Un autre modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français*. Thèse de Doctorat en Urbanisme, Politiques urbaines et Aménagement, soutenue publiquement à l'Institut d'Urbanisme de Paris le 14/12/2007. Consultable en ligne : <http://talandier.com/thesetalandier.pdf>

TERRIER Christophe ; SYLVANDER, Marguerite, KHIATI Abdel (2005). “En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements” – *Insee Première* n°1050, novembre 2005.

THISSE Jacques-François. (1997). L'oubli de l'espace dans la pensée économique, *Revue Région et Développement*, n°6, p. 13-39

TIEBOUT Charles. (1956). A Pure Theory of Local Expenditures, *Journal of Political Economy*, vol. 64, pp. 416-424.

TIEBOUT Charles. (1962). *The Community Economic Base Study*. New York, Committee for Economic Development. II-A.

Urban Studies. (1998). vol. 35, n°5-6, pp.815-1008, numéro consacré à la consommation urbaine.

VAN ROMPUY Paul, VERHEIRSTRAETEN Albert (1979).
Economisch federalisme deel 1, Université de Louvain.

VELTZ Pierre (2000). *Le développement local face à la mondialisation*,
Communication aux Entretiens de la Caisse des Dépôts "Comment
améliorer la performance économique des territoires ?" Paris 3
Octobre 2000. ENPC, 32 pages.

VELTZ Pierre (2002). *Firmes et Territoires : Je t'aime moi non plus*,
Communication aux séminaires Entrepreneurs, Villes et Territoires
de l'Ecole de Paris, 9 Janvier 2002.

VELTZ Pierre. (1993). D'une géographie des coûts à une géographie
de l'organisation. Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprises /
territoires, *Revue Economique* n°4, juillet 1993, pp. 671-684.

VELTZ Pierre (1996). *Mondialisation, villes et territoires : une économie
d'archipel*, PUF, réédition revue et augmentée (2005), PUF, coll. *Quadrige*.

VERNON Raymond. (1966). International investment and international
trade in the product cycle. *Quarterly Journal of Economics* 80, 2: 190-207.

VOLLET Dominique, CALLOIS Jean Marc, ROUSSEL Véronique (2003).
*Impact of retirees on rural development : some observations on the situation
in the south of France*. In : 77th conference of Agricultural Economics
Society, Agricultural Economist Society, University of Plymouth, GBR,
7-11 Avril 2003, 20 p.

VOLLET Dominique. (1997). *Les phénomènes d'induction d'emploi par
les fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux*. Thèse en Analyse
et Politique Économiques, Université de Bourgogne, Faculté de sciences
économiques et de gestion, 354 p.

VOLLET Dominique. (1998). Estimating the direct and indirect Impact
of residential and recreational Functions on rural Areas: an application
to five small Areas of France. *European Review of Agricultural Economics*,
25(4), pp. 527-548.

VON THUNEN Johann Heinrich. (1966). *Von Thünen's Isolated state,
an English translation of Der Isolierte Staat*. Translated by C. M. Wartenberg,
edited and with an introduction by P. Hall. Oxford: Pergamon Press (originally
published in 1826).

WEBER Alfred (1929). *Alfred Weber's theory of the location of industries*, translated from German (by C. J. Friedrich) of *Über den Standort der Industrien* (1909), Chicago, University of Chicago Press.

WILLIAMSON Jeffrey G. (1965). Regional inequality and the process of national development: A description of the patterns. *Economic Development and Cultural Change* 13, 4: 158-200.

WISHDALE F., YUILL D., DAVEZIES L., PRUDHOMME R.. (1999). "L'Agenda 2000 et l'orientation de la politique de l'UE" in *L'information Régionale au Service de la Politique régionale en Europe*, EUROSTAT, série "Etudes et recherches". Communautés Européennes, Bruxelles. (1999). pp 92-138.

WISHDALE, F., DAVEZIES, L, YUILL D., PRUDHOMME R.(1998). *Economic and Social Cohesion in the European Union: the Impact of Member State's Own Policies*. Regional Development Studies n°29. European Union, Brussels. (1998. 238 pages).

Repenser le développement territorial est une exigence face à la dissociation croissante, et à priori énigmatique, depuis les années 1980, entre *croissance*, régionale ou locale, et *développement*, régional ou local. La concentration métropolitaine, objet de toutes les attentions des travaux théoriques de la « nouvelle économie géographique », n'est guère apparente dans les tendances territoriales observées aux Etats Unis et dans les pays européens. Ces tendances au rééquilibrage du développement territorial peuvent être expliquées par une approche renouvelée de la théorie de la base économique, insistant sur le rôle de la « base résidentielle », sur l'attraction de populations et de revenus extérieurs aux territoires. Cet ouvrage dresse un panorama critique de la littérature récente, fondant les représentations des enjeux du développement territorial dans les pays développés. Il souligne que les questions d'aménagement, de qualité urbaine, ne sont pas distinctes de celles du développement local, mais il oblige aussi à se demander si ce qui est « bon » pour les territoires, dont le développement n'a jamais été aussi équilibré, est bon aussi pour la nation.

Contribution stimulante aux controverses sur les modes d'analyse du développement local et les modes d'action pour le soutenir, cet ouvrage peut intéresser tous ceux, responsables locaux, professionnels du développement local, chercheurs et enseignants, qui sont concernés par l'économie des territoires.

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine. Organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche incitative sur le **Futur des villes à l'impératif du développement durable**.

Ce plan 2007-2012 se décline, selon huit programmes finalisés dont les objectifs de recherche répondent aux défis urbains de demain. Ces programmes sont accompagnés par des ateliers thématiques de bilan des connaissances et des savoir-faire, ainsi que par des programmes transversaux à l'échelle des territoires et des villes et à l'échelle européenne avec la participation du PUCA à des réseaux européens de recherche.

Le PUCA, par ailleurs, assure le secrétariat permanent du programme de recherche sur l'énergie dans le bâtiment.



plan	urbanisme	construction	architecture
► Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun			
Planification sociale de l'urbain et services publics			
Citoyenneté et décision urbaine			
Intercommunalité et métropolisation			
Normes et fabrique du bien commun			
► Le renouveau urbain			
Rénovation urbaine et mixité sociale			
Renouvellement et recomposition des quartiers			
Créativité et attractivité des villes			
► L'avenir des périphéries urbaines			
Territoires urbains et sûreté			
Architecture de la grande échelle			
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité			
Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation			
Dynamiques et pratiques résidentielles			
► Comportements résidentiels et défis démographiques			
Vieillesse de la population et choix résidentiels			
Habitat et services aux personnes âgées			
Évolutions démographiques et inégalités territoriales			
► Accès au logement			
Trajectoires résidentielles			
Recompositions institutionnelles de l'offre de logement			
Modes et formes de l'hébergement			
Économie foncière et immobilière			
► L'innovation dans l'architecture et la construction			
Le futur de l'habitat			
Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délai			
Concept qualité, habitat, énergie			
Observatoire des bâtiments durables			
Palmarès de l'innovation			
Évaluation énergétique du patrimoine existant (PREBAT)			
Bâtiments démonstrateurs (PREBAT)			
► Territoires et acteurs économiques			
Espaces urbains et dynamiques économiques			
Lieux, flux, réseaux dans la ville des services			
► Développement économique local et mondialisation			
Économie de l'aménagement			
Attractivité des territoires			
► Vers des villes viables et acceptables			
Politiques territoriales et développement durable			
Risques technologiques :			
enjeux économiques et territoriaux			
Villa urbaine durable			
Quartiers durables			
Aménagement et démarches HQE			
Collectivités locales et politiques énergétiques (PREBAT)			
Collectivités locales et défi climatique (PREBAT)			

www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

ISBN 978-2-11-097034-3

15 €